UCLouvain

PSAD
ÉCOLE DES SCIENCES
POLITIQUES ET SOCIALES

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Dire « non » par le vote

Étude des déterminants du vote protestataire dans les élections communales wallonnes et bruxelloises de 2018 et 2024

Auteur : Raphaël Richard
Promoteur : Jérémy Dodeigne
Lecteur : Jehan Bottin
Année académique 2025-2026
Master en administration publique

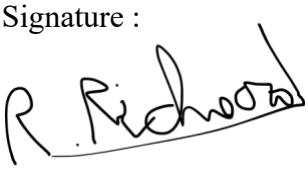
Note déontologique

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, …) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Si j'ai eu recours à l'IA, j'ai scrupuleusement respecté les règles établies en la matière par la note du bureau Faculté ESPO en date du 1er juillet 2024, tout particulièrement dans son point 4. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses en ce compris l'usage des outils d'intelligence artificielle générative et savoir qu'un plagiat ou que toute autre forme d'irrégularité est une faute grave et est susceptible de donner lieu aux procédures et sanctions prévues aux articles 107 à 114 du RGEE (Règlement général des études et des examens). »

Dans le cadre de ce mémoire, j'ai utilisé l'IA générative (Claude d'Anthropic, Gemini d'Alphabet, Euria d'Infomaniak) afin de : (a) fournir une assistance dans les recherches d'information et bases de données sur le web ; (b) soutenir la réflexion méthodologique et de structure des résultats ; (c) servir de tuteur et relecteur de texte ; (d) générer des scripts R avancés pour le scraping, la création de graphiques ou l'analyse de données. Les contenus générés par IA ont servi uniquement de support de réflexion et n'ont pas été intégrés tels quels.

Fait à Namur, le 13 août 2026

Signature :



Avant-propos

Quand la politique ne nous convient plus, ce n'est pas pour cela qu'on s'en désintéresse. Face à la frustration ressentie, les voies de protestation sont nombreuses. Certains écrivent une publication sur les réseaux sociaux, d'autres vont à une manifestation et, à peu près tous les cinq ans en Belgique, une partie va déposer un bulletin protestataire dans l'urne du système qui l'énerve ou la désespère. Ce vote prend des visages différents selon la personne. Ce mémoire cherche à déterminer les facteurs qui poussent une électrice ou un électeur à choisir une voie de protestation plutôt qu'une autre.

La rédaction d'un mémoire est toujours une sacrée aventure et je dois dire qu'en écrire les dernières lignes est particulièrement satisfaisant. Il est évident que je n'aurais pas pu l'écrire sans toutes les aides diverses que j'ai reçues tout au long de ce chemin. Tout d'abord, je tiens à remercier Monsieur Jérémy Dodeigne, mon promoteur, qui a accepté de m'encadrer. Ensuite, un millier de mercis à ma famille qui m'aura soutenu du début à la fin. Merci à mes parents, sans qui je n'aurais jamais eu la chance de faire ces nombreuses années d'études. Merci à mes frères et leurs compagnes, sources d'inspiration et soutiens indéfectibles. Merci à la famille de celle qui partage ma vie pour leurs nombreux encouragements. Un merci tout particulier à cette dernière pour sa présence à mes côtés et son écoute au quotidien. Enfin, merci à toutes les personnes qui m'ont demandé « Et comment ça va le mémoire ? », j'ose croire que ça m'a poussé à vouloir le terminer au plus vite.

Pour finir, je voudrais remercier ce « système », celui que j'analyse dans ce mémoire. Il peut se montrer injuste et inégalitaire mais, en l'occurrence, c'est grâce à lui que j'ai pu étudier. Alors, merci à toutes les personnes qui auront œuvré pour rendre l'éducation aussi accessible que possible. Et merci à toutes celles qui œuvreront pour la rendre encore plus accessible.

Table des matières

1. Introduction *5*

2. Revue de la littérature *8*

2.1. Contexte de désaffection du politique **8**

2.2. Définition du vote protestataire **11**

3. Hypothèses *16*

4. Méthodologie et données *22*

5. Résultats *29*

5.1. Portrait du vote protestataire en Belgique francophone **29**

5.2. Déterminants du vote populiste **31**

5.3. Déterminants du vote challenger **37**

5.4. Déterminants du vote blanc **39**

5.5. Déterminants du vote nul **41**

5.6. Analyse comparative du vote BNS **43**

5.7. Évolution générale du vote protestataire **46**

6. Discussion *48*

7. Conclusion *59*

Bibliographie *65*

Annexes *76*

A.1. Déterminants du vote populiste global **76**

A.2. Déterminants du vote populiste de gauche **77**

A.3. Déterminants du vote populiste de droite **78**

A.4. Déterminants du vote challenger **79**

A.5. Déterminants du vote blanc **80**

A.6. Déterminants du vote nul **81**

A.7. Déterminants du vote BNS **82**

A.8. Comparaison vote blanc et vote nul **83**

1. Introduction

En 2024, près d'une voix sur cinq en Wallonie et à Bruxelles a servi à émettre une protestation[1]. Celle-ci prend sa source dans un mécontentement ou une perte de confiance à l'égard du système politique, mais aussi dans l'incapacité de ce système à répondre aux nombreuses crises qui le traversent, en particulier ces dernières années. Ces crises se sont enchaînées à un rythme effréné : la crise des subprimes, de la zone euro, de l'espace Schengen, de la pandémie de Covid-19, de la guerre russo-ukrainienne, etc. Ces perturbations exercent des effets profonds sur la psychologie des citoyennes et citoyens, en alimentant des sentiments d'anxiété et d'incertitude qui se répercutent directement sur leurs comportements électoraux. Ces crises européennes et mondiales entretiennent une vision négative de la mondialisation (De Vries & Hoffmann, 2016). Les mauvaises conditions économiques, chômage (Dustmann et al., 2017) et inégalités (Dorn et al., 2024) en premier, alimentent du ressentiment à l'égard du système politique et modifient le comportement de vote. La méfiance à l'égard du politique amène naturellement à s'en écarter, un retrait opéré par l'abstention au vote (Piketty, 2018). Une autre forme issue de l'insatisfaction à l'égard du système est le vote protestataire (Fennema, 1997).

La Belgique constitue un terrain d'étude particulièrement propice pour analyser ce vote de protestation, dans la mesure où elle traverse une crise de représentativité (Knops et al., 2024) dont les effets sont tangibles dans les urnes. Autant les populismes de droite que de gauche connaissent des succès électoraux importants ces dernières années (IBZ, 2024). La satisfaction à l'égard de la démocratie est en baisse (Commission européenne, 2025), révélant une distance croissante entre la citoyenne ou le citoyen et le politique. De plus, le système belge possède une caractéristique institutionnelle majeure qui le distingue de la plupart de ses voisins européens : le vote obligatoire. Cette obligation légale empêche l'abstention massive et contraint les citoyennes et citoyens mécontents à recourir à des alternatives comme le vote protestataire.

Au sein du système belge, le niveau local semble être le plus pertinent à étudier car il présente naturellement le niveau de confiance le plus élevé (Jennings, 1998). En revanche, cette confiance peut aussi s'infléchir fortement face aux scandales (Close et al., 2023). Cela a été le cas en 2016 et 2017, avec respectivement Publifin et le Samusocial, deux affaires de détournements de fonds publics qui ont impacté l'image des partis traditionnels (Close et al., 2023). Ces scandales alimentent un ressentiment à l'égard de la classe politique (Knops et al.,

[1] Calculé sur base des voix brutes agrégées en Région wallonne et à Bruxelles-Capitale pour l'année 2024.

2024). Les élections communales de 2018 se sont déroulées à la suite de ces affaires, le désenchantement provoqué par ces dernières a pu influencer les attitudes de vote des électrices et électeurs. Le scrutin suivant, les élections locales de 2024, s'est déroulé après plusieurs années de crise économique et sociale marquées par le Covid et des difficultés énergétiques liées à la guerre en Ukraine. Dans les deux cas, une érosion de la confiance institutionnelle est survenue dans les deux périodes pré-électorales et a pu influencer la manière de voter et de signifier son mécontentement. Cette volonté de sanctionner le système se matérialise par le vote protestataire qu'il convient de définir théoriquement afin d'en saisir les différentes nuances.

Le vote protestataire est généralement considéré comme un vote de rejet plutôt que d'adhésion (Fennema, 1997 ; Van Der Brug et al., 2005). Deux grandes catégories se dégagent au sein de ce vote : d'une part, les votes vers des partis comme les partis populistes et challengers et, d'autre part, les votes invalides comme le blanc et nul. Dans le premier cas, l'électrice ou l'électeur effectue une action dans le système alors que, dans le second cas, il exprime son rejet par un bulletin sans effet électoral. Le vote populiste se base sur une rhétorique anti-élites qui met en opposition le peuple contre une élite (Mudde, 2004). Le vote challenger est dirigé vers des partis outsiders, sans expérience au pouvoir récente (Hobolt & Tilley, 2016, tel que cité dans Hernández, 2018). Le vote blanc exprime un rejet de l'offre présente sur le bulletin. Le vote nul est un rejet plus frontal mais qui peut être intentionnel ou non. Dans ces quatre formes de vote protestataire, la confiance est centrale car c'est son érosion qui amène au vote protestataire.

Ce mémoire pose la question suivante : « Quels sont les déterminants du vote protestataire dans les élections communales wallonnes et bruxelloises de 2018 et 2024 ? ». Le terrain étudié comprend les communes de la Région Bruxelles-Capitale et les communes francophones de Wallonie. Les 9 communes germanophones sont exclues car elles présentent un paysage partisan structurellement différent. Les deux scrutins sélectionnés sont les élections communales de 2018 et 2024, toutes deux se sont déroulées dans des périodes où la confiance s'est érodée soit en raison de scandales, soit en raison de mauvaises conditions économiques. L'approche utilisée est quantitative car elle permet une analyse systématique à l'échelle communale. Peu utilisée pour analyser la protestation à cette échelle, cette approche se distingue des travaux existants plutôt qualitatifs ou qui se focalisent sur la confiance au niveau individuel plutôt que sur les indicateurs de société.

Pour identifier les déterminants de la protestation, cette recherche utilise trois variables indépendantes et est structurée selon quatre groupes d'hypothèses. Le premier aborde le chômage, un proxy efficace des conditions économiques locales, testé sur les quatre formes de

vote protestataire. Le deuxième utilise le taux de personnes étrangères pour analyser l'impact de la dimension culturelle sur les votes populistes de gauche comme de droite. Le troisième s'intéresse au nombre effectif de partis, autrement dit à l'offre politique présente au niveau local, et est testé sur le vote populiste et le vote challenger. Enfin, la dernière hypothèse met en relation les deux scrutins pour observer si une évolution est perceptible entre les deux.

Afin de garantir la robustesse de l'analyse quantitative, les données ont été systématiquement récoltées auprès d'instituts officiels et de bases de données académiques reconnues. La fiabilité de ces données est donc très élevée, bien que le recours au scraping pour les données électorales introduise un risque éventuel d'erreurs techniques. Le taux de chômage est collecté auprès des deux instituts régionaux de statistiques, leur définition du chômage administratif est similaire mais il est à souligner que cet indicateur exclut les personnes non-inscrites officiellement au chômage. Le taux de personnes étrangères est issu de l'institut de statistiques fédéral belge, Statbel, et est donc très solide. En revanche, il a été fait le choix de prendre cet indicateur et non un autre captant les personnes belges naturalisées car moins stable. Afin de classifier les partis politiques dans certaines catégories, les bases de données POPPA et CHES ont été utilisées, elles sont très largement reconnues pour leur sérieux. Certains partis apparus en 2024 ne font pas partie de ces travaux de la littérature et ont donc été classifiés de manière qualitative. Les données de variables de contrôle ont été collectées sur Statbel et sur l'IWEPS, elles font donc aussi preuve d'une robustesse importante.

L'analyse des résultats est toutefois confrontée à plusieurs limites méthodologiques propres à la structure du système électoral belge et à la réalité du terrain politique. Tout d'abord, les votes blancs et nuls ne peuvent être distingués en 2018 et font donc l'objet d'une catégorie agrégée. Le vote nul à Bruxelles n'existe pas en raison de l'utilisation du vote électronique, il y a donc une asymétrie structurelle entre les deux régions à ce niveau-là. Certains sous-échantillons utilisés, comme le populisme de droite, sont, en l'occurrence en raison du cordon sanitaire appliqué vis-à-vis de l'extrême droite, de faible taille et ont donc des résultats à prendre avec précaution. Une des variables de contrôle, disposant d'une force d'inertie extrêmement importante, est utilisée de manière indiscriminée pour les deux scrutins étudiés.

Le mémoire s'ouvre sur une revue de la littérature étendue qui aborde le contexte de désaffection et la définition du vote protestataire. Les hypothèses découlent de cette revue et sont élaborées selon quatre groupes. Ensuite, la partie méthodologie décrit le dispositif utilisé pour mener la recherche ainsi que les données collectées. Par la suite, les résultats des diverses analyses sont abordés. La discussion les interprète à la lumière de la littérature. Enfin, une partie conclusion tire le bilan de la recherche, soulève ses limites et ouvre des perspectives.

2. Revue de la littérature

2.1. Contexte de désaffection du politique

Les récentes décennies sont marquées par un contexte mondial social et économique qui se dégrade. En Europe de l'Ouest, les crises se sont succédé depuis les années 2000 et ont laissé des traces importantes économiquement et culturellement. La plus connue est la crise financière de 2007, dite « crise des subprimes » qui a bouleversé l'intégralité du système économique mondial. Cette dernière est suivie, en Europe, dès 2010, de la « crise de la dette » dans la zone euro qui a touché principalement la Grèce et ensuite l'Espagne. En parallèle, une tendance différente, mais avec un impact non-négligeable sur les esprits, s'intensifie à partir de 2015. Il s'agit de la « crise migratoire » de l'espace Schengen, terme qualifiant une période lors de laquelle un nombre important de personnes ont transité vers l'Europe. Plus récemment, entre autres, la pandémie du Covid-19 a mis à mal le commerce mondial, les chaînes d'approvisionnement et a sensiblement perturbé les économies en Europe et dans le monde.

Ce contexte anxiogène et ces changements structurels engendrent des mécanismes psychologiques dont l'impact sur les dynamiques qui animent le système politique est considérable. La mondialisation est de plus en plus perçue négativement et a perdu de son attrait positif auprès d'une partie de la population. Celle-ci exprime des craintes à son égard et cela alimente des demandes de changement au niveau local (De Vries & Hoffmann, 2016). La situation économique dégradée d'un pays, autant au niveau de son PIB que de son taux de chômage, engendre une modification des comportements de vote vers des offres politiques non-traditionnelles (Dorn et al., 2024 ; Dustmann et al., 2017). Les inégalités économiques ont aussi un impact sur la vision des citoyennes et citoyens vis-à-vis de leurs institutions politiques avec généralement un soutien moins élevé à ces dernières en cas d'augmentation des inégalités (Anderson & Singer, 2008; Piketty, 2018).

Les chocs économiques et leur impact sur la vie quotidienne des personnes ont pour effet d'entretenir une méfiance politique et un mécontentement vis-à-vis de l'élite politique (Dustmann et al., 2017 ; Werts et al., 2013). Ce désenchantement de certaines citoyennes et certains citoyens agglomère tout ce qui constitue le système politique au sens large ; autant les élites, que les institutions, que les partis dits traditionnels (ou « mainstream »). Ce mécontentement, cette perte de confiance, alimente deux phénomènes principaux. Le premier est l'abstention, celle-ci a connu une croissance importante lors des années 2000-2010 et concerne en particulier les groupes les plus touchés par les crises économiques (Piketty, 2018).

Le vote protestataire – généralement désigné dans la littérature par son nom anglophone sous le terme de « protest voting » - constitue une réponse plus récente dans les systèmes démocratiques (Gispert & Nicolas, 2006). Ce dernier est alimenté par la perte de confiance dans le système politique, la démocratie, les partis mainstream, ou l'élite politique en général (Bélanger & Nadeau, 2005 ; Bergh, 2004 ; Birch & Dennison, 2019 ; Fennema, 1997 ; Van Der Brug et al., 2005).

La Belgique connaît, comme les autres démocraties occidentales, une crise de représentativité (Knops et al., 2024). C'est-à-dire que son modèle de démocratie représentative convainc de moins en moins la population et est l'objet de critiques répétées. Cela peut se démontrer par deux tendances concrètes. D'une part, les partis d'extrême droite et de gauche radicale ont tendance à multiplier les succès électoraux depuis une décennie (IBZ, 2024)[2] et, d'autre part, les Belges sont de moins en moins satisfaits du système démocratique dans les enquêtes d'opinion (Commission européenne, 2025)[3].

Il convient de noter que l'extrême droite en Belgique est essentiellement présente au Nord du pays, l'espace politico-médiatique francophone applique un cordon sanitaire strict à l'égard de l'extrême droite. Cela contraint cette dernière dans l'accès aux médias, un cordon sanitaire médiatique, et l'empêche de faire coalition avec d'autres partis, un cordon sanitaire politique, afin d'éviter sa résurgence[4].

Au-delà de ces dynamiques liées aux partis politiques, la complexité institutionnelle belge contribue indirectement à cette crise de représentativité. En effet, il est difficile pour la personne lambda de comprendre qui est responsable de quoi parmi les représentantes et représentants politiques. Cela crée, chez une partie de la population, une forme de distance croissante entre la citoyenne ou le citoyen et un monde politique, perçu comme peu lisible. Les multiples réformes de l'État n'ont pas facilité la compréhension citoyenne du système belge en ajoutant de nouvelles couches dans la structure politique du pays. Parmi cet enchevêtrement institutionnel, le niveau local, les communes, est celui qui bénéficie du niveau de confiance le plus élevé au sein de la population (Jennings, 1998). Cela est dû à l'accessibilité plus aisée aux

[2] L'observation des données électorales présentes dans les résultats électoraux officiels (IBZ) montre que, depuis 2014, les scores des partis populistes suivent une tendance à la hausse entre chaque échéance électorale.

[3] L'analyse du graphique SD18a présent dans l'enquête « Standard Eurobarometer » (n°104, vague octobre-novembre 2025) montre une diminution du taux de personnes satisfaites du fonctionnement de la démocratie en Belgique de 72% en 2018 à 55% en 2025.

[4] Le cordon sanitaire est défini comme un « accord politique conclu entre partis démocratiques pour empêcher toute participation au pouvoir de partis d'extrême droite. Par extension, l'expression désigne aussi un dispositif médiatique en vigueur en Belgique francophone » (CRISP, « cordon sanitaire », Vocabulaire politique, www.vocabulairepolitique.be, consulté le 13 juin 2026).

élues et élus à l'échelle locale et à leur capacité à répondre plus directement aux besoins des riveraines et riverains (Jennings, 1998).

Cependant, cette confiance n'est pas immuable et peut s'infléchir significativement face à des scandales politiques. Ce phénomène s'observe en particulier au niveau local où la proximité entre les élues et élus politiques avec les citoyennes et citoyens rend la désillusion d'autant plus grande (Close et al., 2023). En effet, lorsqu'un événement de ce type se produit, il tend à discréditer l'ensemble de la classe politique, pas uniquement les politiciennes et politiciens concernés. Cela se traduit par une diminution du niveau de confiance général dans le système politique (Close et al., 2023). Durant la législature 2012-2018, plusieurs scandales ont secoué l'estime que pouvaient accorder les citoyennes et citoyens à leurs institutions. En Wallonie et à Bruxelles, deux affaires particulièrement médiatisées, « Publifin » en 2016 et le « Samusocial » en 2017, ont durablement entaché la classe politique. Toutes deux étaient des affaires de détournements de fonds publics à des fins d'enrichissement personnel. Elles concernaient des personnalités de partis traditionnels, ce qui a contribué au vote vers des partis alternatifs comme Ecolo ou le Parti du Travail de Belgique (Close et al., 2023). Les scandales politiques ont pu alimenter un ressentiment, au sens d'une colère à l'égard de la classe politique (Knops et al., 2024). Les élections communales de 2018 sont donc un terrain intéressant d'étude en raison du potentiel désenchantement qui a suivi ces affaires politiques.

En parallèle, les crises économiques ont créé des conditions propices au développement d'une frustration socio-économique (Piketty, 2013, 2019, tel que cités dans Knops et al., 2024). En 2020, la crise du Covid-19 a perturbé le fonctionnement du système économique et a poussé beaucoup de personnes dans l'isolement et la précarité. Plus récemment, la crise énergétique liée à la guerre entre la Russie et l'Ukraine a impacté le niveau de vie de beaucoup de Belges. Ces éléments ont pu altérer la confiance que les citoyennes et citoyens portent envers l'État. Les institutions démocratiques peuvent être vues comme des acteurs qui cristallisent les inégalités économiques. En réponse à cette accumulation, les citoyennes et citoyens se tourneraient plus facilement vers des offres politiques non-traditionnelles (Knops et al., 2024).

Dès lors, les élections communales qui se sont déroulées en 2024 sont également un objet d'analyse pertinent. La tendance à effectuer un vote protestataire a donc pu être nourrie en Belgique lors des élections de 2018 et de 2024. En effet, les périodes précédant ces deux scrutins ont connu des événements érodant la confiance dans les institutions politiques. La partie suivante définit ce type de vote et les différentes formes qu'il peut prendre.

2.2. Définition du vote protestataire

Le vote protestataire est une forme de vote bien spécifique qui se distingue d'autres formes de vote par son essence. En effet, ce vote trouve sa source quelque part entre le mécontentement, le rejet, la déception et l'opposition. La spécificité de ce vote est qu'il est souvent considéré dans la littérature comme sans fondement idéologique (Van Der Brug et al., 2000). L'objectif premier est essentiellement d'exprimer un désenchantement à l'égard du système politique dans son ensemble ou de ses élites (Fennema, 1997 ; Van Der Brug et al., 2005). Cette dynamique de vote protestataire est alimentée par ce manque de confiance (Bélanger & Nadeau, 2005 ; Bergh, 2004 ; Hetherington, 1999) car il se présente comme une solution viable pour les citoyennes et citoyens qui souhaitent exprimer leur frustration. Alors qu'une partie choisit l'abstention, autrement dit la sortie du système électoral (Hirschman, 1970). D'autres continuent à participer au jeu électoral mais dans une optique de protestation, voter « contre » plutôt que « pour » (Perrineau, 2001, tel que cité dans Gispert & Nicolas, 2006). Ce vote n'est pas défini par le parti qui en est le récepteur (Van Der Brug et al., 2000) mais plutôt par le processus de protestation qu'il implique en étant un vote de rejet, plus que d'adhésion. Un vote protestataire peut se faire contre le système entier (J. Bergh, 2004) ou en représailles aux politiques des partis qui exercent le pouvoir (Birch & Dennison, 2019 ; Bowler & Lanoue, 1992 ; Pop-Eleches, 2010).

Classiquement, la littérature conçoit ce vote comme un mécanisme de signalement pour les citoyennes et citoyens à destination des partis politiques. En votant pour un autre parti, ils signalent leur insatisfaction à leur formation préférée. Ce signal vise à influencer la direction idéologique de leur parti d'appartenance, en le contraignant à s'aligner politiquement sur le parti qui a capté ce vote pour reconquérir l'électorat perdu (Franklin et al., 1994 ; Kselman & Niou, 2011).

Le vote protestataire peut prendre différentes formes dont quatre principales peuvent être identifiées sur base de la typologie d'Alvarez et al. (2018), dont les deux premières s'expriment par le choix de partis alternatifs. La première est le vote pour des partis anti-élites, non-orthodoxes, ou extrêmes. Ces différents partis peuvent être rassemblés sous une bannière commune, celle des partis populistes. En effet, ils pratiquent généralement une rhétorique visant à opposer une élite corrompue à un peuple homogène. La seconde est le vote pour un parti « outsider » ou dans une position moins favorable. Généralement, ces partis sont surnommés des partis « challengers », en raison du fait qu'ils n'ont, pour la plupart, jamais participé à l'exercice du pouvoir.

Les deux dernières formes font partie de la catégorie que les auteurs de la typologie appellent le « vote BNS ». En d'autres mots, il s'agit des votes blancs, nuls ou spoliés. Dans ce travail, cette catégorie agrégée est précisée en la divisant entre vote blanc et vote nul (regroupant nul et spolié). La raison de cette distinction tient au fait que le vote blanc est toujours volontaire alors que le vote nul peut être involontaire, ce qui les distingue structurellement. De plus, les déterminants qui influencent ces deux types de vote ne sont pas nécessairement les mêmes ou ne revêtent pas la même intensité (Martins, 2017). La troisième forme de vote protestataire est donc le vote blanc. Ce vote consiste à remettre un bulletin ne mentionnant pas de choix, cela peut indiquer une offre insatisfaisante ou un désenchantement politique plus global. Enfin, la dernière forme est le vote nul. Ce dernier peut être intentionnel ou non. Dans sa forme intentionnelle, il est caractérisé par un rejet plus explicite que le vote blanc du système démocratique. Le vote protestataire peut donc s'exprimer au travers de ces quatre formes.

Le vote pour des partis populistes constitue un moyen privilégié de faire passer un mécontentement ou une perte de confiance vis-à-vis du système politique. En effet, selon Schumacher & Rooduijn (2013), plus l'attitude de protestation d'une électrice ou d'un électeur est grande, plus il aura tendance à voter pour des partis populistes. Cela démontre un lien clair entre ces deux éléments. Ces partis usent de discours anti-establishment, c'est-à-dire que leur rhétorique vise à pointer les défauts du système politique et à désigner une élite corrompue qui oppresserait un peuple. Cette dichotomie a pour but de créer artificiellement deux camps ; cette division constitue l'essence du populisme autant pour les partis populistes d'extrême gauche que ceux d'extrême droite. Dans la littérature, le vote protestataire est très régulièrement associé aux partis d'extrême droite car ceux-ci en bénéficient largement (J. Bergh, 2004 ; Ivarsflaten, 2005 ; Lubbers et al., 2002). De plus, le vote populiste est lui-même bien souvent un vote de protestation (Weyland, 2001). Cela montre une importance du vote populiste dans l'expression du mécontentement.

Au-delà de la simple protestation, de nombreuses études montrent que les électrices et électeurs de partis populistes ont aussi des motivations politiques en lien avec leur frustration. En effet, deux motivations principales ressortent de la littérature, d'une part, les motivations économiques et, d'autre part, les motivations culturelles ou, autrement dit, liées à l'immigration.

Premièrement, des conditions économiques défavorables sont un terrain favorable pour le développement des populistes, en particulier à l'extrême droite (Funke et al., 2016). Le chômage semble être un des facteurs majeurs menant à l'augmentation des votes pour des partis de type populiste (Algan et al., 2017), autant à l'extrême gauche (A. Bergh & Kärnä, 2022), qu'à l'extrême droite (Werts et al., 2013). Un autre facteur de la montée des partis populistes

se situe dans les inégalités économiques. Ces dernières poussent principalement les citoyennes et citoyens les plus pauvres vers les partis populistes (Han, 2016 ; Piketty, 2018). Selon Rooduijn & Burgoon (2018), il existe une distinction socio-démographique entre les électorats des partis d'extrême droite et d'extrême gauche, les premiers ont tendance à être moins instruits et les derniers plus urbains et instruits. Cette distinction, selon eux, n'est pas anodine car elle reflète des sensibilités idéologiques différentes. Les électrices et électeurs de gauche radicale répondront davantage à des questions de redistribution économique, là où ceux de droite radicale seront plus mobilisés par des questions identitaires et culturelles. Enfin, ces deux logiques, bien que différentes, aboutissent souvent à un vote radical populiste. Combinées à une mondialisation qui s'accroît, les inégalités procurent un sentiment d'insécurité économique. Une combinaison de ces éléments amène donc aussi certaines citoyennes et certains citoyens à se tourner vers les partis populistes (Dorn et al., 2024 ; Guiso et al., 2017 ; Rooduijn & Burgoon, 2018).

Deuxièmement, l'immigration semble être un facteur culturel qui a un impact important sur le vote pour les partis populistes. La demande de ces derniers est stimulée par la thématique de l'immigration (Arzheimer, 2009 ; Cutts et al., 2011 ; Ivarsflaten, 2008). Les personnes qui ont des positions anti-migrants semblent trouver dans les partis populistes un vote qui répond à leur mécontentement (Guiso et al., 2017). Ce sont en particulier ceux d'extrême droite qui recueillent le plus de votes sur cette thématique, cela en raison de la dimension ethnique de cette thématique et de la compétition qui en découle entre personnes natives et personnes immigrées (Werts et al., 2013).

Une autre forme de vote qui capte le vote protestataire est le vote pour partis challengers. Ces derniers se caractérisent par leur éloignement de l'exercice du pouvoir. De Vries & Hobolt (2020) définissent les partis challengers comme un type de parti qui ne participe pas au gouvernement ou alors qui participe mais en gardant un narratif critique vis-à-vis des élites politiques. Leur position anti-establishment est importante pour eux car c'est ce qui leur permet de se différencier de ces dernières. De Vries & Hobolt (2020) précisent que cette différenciation repose sur une stratégie d'« issue entrepreneurship » : les partis challengers mobilisent délibérément des thèmes difficiles à acquérir pour les partis mainstream qui risquent de créer de la division dans les rangs de ces derniers. Ils se positionnent volontairement comme des « outsiders », en d'autres mots comme des partis hors-système.

Ce statut d'outsider rend les partis challengers naturellement plus attractifs pour des électrices et électeurs en recherche d'une manière efficace d'émettre une protestation par le vote (Birch & Dennison, 2019). En effet, les citoyennes et citoyens insatisfaits avec la

démocratie et, par extension, avec les partis mainstream, ont tendance à se tourner vers les partis challengers (Bélanger & Nadeau, 2005 ; Vidal, 2018). Ces derniers sont souvent des petits partis, « parias dans l'arène politique » (Oesch 2008, p. 353, tel que cité dans Pilet et al., 2020), et s'inscrivent dans le choix des électrices et électeurs désabusés entre « exit » (abstention) et « voice » (vote pour un parti mineur) décrit par (Hirschman, 1970). Les partis challengers sont pertinents dans l'étude du vote protestataire car ils sont généralement considérés comme des partis d'opposition. Or, ces derniers sont de loin ceux qui reçoivent le plus de votes protestataires (J. Bergh, 2004). Comme pour les partis populistes, le mécontentement vis-à-vis de la démocratie joue un rôle important dans le vote pour ces partis. Les citoyennes et citoyens peu satisfaits avec les partis mainstream et le fonctionnement démocratique se tourneront vers des partis challengers pour exprimer leur frustration (Hernández, 2018).

L'expression de ce mécontentement s'articule également autour de bases idéologiques précises, à l'instar des dynamiques observées chez les partis populistes. Il y a un soutien accru pour les partis challengers de gauche en cas d'inégalités économiques croissantes et de même pour leurs homologues de droite dans le cas où leurs électrices et électeurs perçoivent un traitement de faveur envers les minorités (Hernández, 2018). Ce vote pour les partis challengers est donc plus large que le vote populiste car il englobe de manière générale les partis considérés hors système, parfois populistes mais pas nécessairement.

Le vote blanc est ici la troisième forme de vote protestataire. Il fait partie des types identifiés par Alvarez et al. (2018) dans leur typologie, sous la catégorie du vote BNS. De manière générale, le vote blanc est interprété comme un signe d'aliénation à l'égard du système politique (Power & Roberts, 1995 ; Schwartzman, 1970). Ces dernières décennies, le nombre de bulletins blancs a augmenté (Superti, 2016, tel que cité dans Alvarez et al., 2018), marquant une croissance du phénomène. Les facteurs favorisant ce vote sont divers. Ils peuvent être liés à l'offre des partis jugée insatisfaisante (Moral, 2016), autrement dit l'électrice ou l'électeur ne trouve pas de parti répondant à ses attentes politiques. L'absence de partis radicaux, capteurs d'un mécontentement, peut par exemple amener les citoyennes et citoyens concernés à se rabattre sur un vote blanc (M. Hooghe et al., 2011 ; De Winter & Ackaert, 1994, tel que cité dans Pilet et al., 2019). Cela est d'ailleurs confirmé empiriquement en Wallonie par Pilet et al. (2019) qui observent précisément ce comportement de report vers le vote blanc en l'absence d'une offre antisystème.

Au-delà de l'offre partisane, des facteurs institutionnels peuvent aussi stimuler ce type de vote, un exemple frappant est la présence ou non du vote obligatoire. En effet, les électrices et électeurs, même distants du système démocratique, sont obligés légalement de voter et

utilisent le vote blanc comme substitut à l'abstention (Power & Garand, 2007 ; Power & Roberts, 1995 ; Stiefbold, 1965). Ce vote peut aussi être utilisé pour indiquer un ressentiment à l'égard de la politique ou une méfiance vis-à-vis des politiciennes et politiciens sous forme d'un vote de protestation (Knops et al., 2024). En Wallonie, la confiance en la démocratie est similaire chez les électrices et électeurs de partis protestataires que chez les personnes déposant un bulletin blanc (Pilet et al., 2020). De manière générale, ce vote présente des tendances similaires aux votes de mécontentement à l'égard du système (Aron & Superti, 2022 ; Moral, 2016). Pour ses liens avec la confiance dans la démocratie, le rejet du système politique et les autres formes de protestation, le vote blanc peut être considéré comme une catégorie à part entière.

Une dernière forme de vote protestataire est le vote nul qui, de la même manière que le vote blanc, est compris dans le vote BNS (Alvarez et al., 2018). Le vote dit « nul » peut être un nul intentionnel, c'est-à-dire que la citoyenne ou le citoyen a volontairement « saboté » son bulletin, ou non-intentionnel s'il s'agit d'une erreur rendant le vote invalide. Ce dernier vote involontairement nul peut être expliqué de nombreuses manières. Il peut s'agir d'une méconnaissance du système lors d'une première fois dans l'isoloir (Zulfikarpasic, 2001), en raison d'un manque d'éducation politique (De Winter & Ackaert, 1994 ; Billiet, 2001, cités dans Pilet et al., 2019) ou purement des erreurs techniques (Pilet et al., 2019). Cela ne peut pas être considéré comme une opposition marquée à travers un bulletin de vote.

Le vote nul intentionnel constitue, quant à lui, une démarche politique délibérée et un véritable vecteur de protestation. Généralement, la littérature indique qu'il s'agit d'un refus frontal des choix présents sur le bulletin de vote (Aldashev & Mastrobuoni, 2019) ou qu'il sert d'alternative lorsqu'il n'y a pas de parti protestataire où exprimer sa frustration (M. Hooghe et al., 2011 ; Superti, 2016, tel que cité dans Pilet et al., 2019). Tout comme le vote blanc, le vote nul est utilisé dans les contextes de vote obligatoire comme un substitut à l'abstention afin de marquer un mécontentement à l'égard du système démocratique (Power & Garand, 2007; Power & Roberts, 1995; Stiefbold, 1965). Enfin, le vote nul présente des niveaux de confiance en la démocratie similaires aux votes populistes et blancs (Pilet et al., 2020). Cela indique donc des similarités dans les dynamiques qui animent ces votes, la présence de votes nuls et blancs est d'ailleurs un bon indicateur de la fertilité électorale de la circonscription pour un parti populiste (Aron & Superti, 2022). En somme, le vote nul intentionnel peut être considéré comme un vote protestataire. Il est outil de contestation pour les électrices et électeurs désabusés en particulier dans un contexte de vote obligatoire. Les similarités avec le vote blanc sont nombreuses mais le vote nul présente un caractère plus direct et explicite.

Le vote protestataire est donc l'expression d'un mécontentement à l'égard du système politique en général, ou à l'égard de certains de ses acteurs, qui se manifeste par un vote de rejet. Ce vote peut prendre quatre formes principales. Les deux premières sont des votes pour des partis qui permettent d'extérioriser cette frustration. D'une part, les partis populistes et, d'autre part, les partis challengers. Les deux formes suivantes de vote protestataire consistent en l'utilisation de bulletins qui n'auront donc pas d'effet direct sur les élections. D'une part, rendre un bulletin de vote blanc et, d'autre part, invalider son vote en le rendant nul. Chacune de ces formes entretient des liens avec les autres et se trouve influencée, à des degrés variables, par des facteurs institutionnels, économiques et culturels qui façonnent le contexte dans lequel s'exerce le vote. La confiance joue un rôle central car c'est sa diminution chez le citoyen qui amène à la recherche d'alternatives ou de manières de rejeter le système. La partie suivante décrit plusieurs hypothèses qui lient ces formes de vote protestataire à des éléments de notre société.

3. Hypothèses

L'objectif de cette recherche est d'analyser les dynamiques du vote protestataire en Belgique dans deux de ses régions : la Wallonie et Bruxelles-Capitale. Comme expliqué plus haut, la littérature identifie un certain nombre de facteurs qui pourraient exercer une influence sur ce vote. Certains ont des effets directs et amènent à un vote de mécontentement, alors que d'autres entraînent un mécanisme plus complexe amenant in fine au vote protestataire. Certains facteurs sont régulièrement identifiés par la littérature comme exerçant une influence sur le vote protestataire. L'objectif est d'en observer l'impact sur les quatre voies de protestation énoncées, en les testant à l'échelle communale. Le premier groupe d'hypothèses s'inscrit davantage dans une perspective économique, le chômage servant ici comme proxy permettant de capter les évolutions économiques et leur impact sur le vote protestataire. Dans une optique plus culturelle, le taux de personnes étrangères peut aussi impacter la propension à protester par le vote et sera donc aussi testé. Également, la structure de l'espace politique, via son nombre de partis par exemple, peut faciliter le vote protestataire, cela sera abordé dans la troisième hypothèse. Enfin, en guise d'hypothèse générale, la dynamique globale du vote protestataire en Wallonie et à Bruxelles sera analysée.

Pour ce qui est des partis populistes, la littérature établit un lien clair entre le chômage et leur prospérité dans les urnes (Algan et al., 2017 ; Dustmann et al., 2017). L'insécurité économique qui peut être ressentie par les personnes vivant au sein d'une crise économique

affecte leurs croyances (Algan et al., 2017) et donc leur manière de voter (Guiso et al., 2017). Le sentiment d'insécurité crée de la défiance dont le populisme peut tirer profit électoralement. Cet effet semble plus marqué à l'extrême droite de l'échiquier politique, le chômage bénéficie particulièrement aux partis populistes de cette famille politique (Algan et al., 2017 ; Arzheimer, 2009 ; Werts et al., 2013).

Toutefois, plus que les chômeuses et chômeurs, ce sont les ouvrières et ouvriers qui se sentent en danger en cas de compétition accrue sur le marché de l'emploi et votent pour l'extrême droite. Les personnes au chômage ont plutôt tendance à se laisser séduire par le populisme de gauche (A. Bergh & Kärnä, 2022 ; Kurer, 2020). Cette précarité érode ainsi la confiance institutionnelle et installe un sentiment d'insécurité. C'est ce qui pousse une partie de la population à se détourner des urnes et, lorsqu'elle y participe malgré tout, à exprimer sa frustration par un vote populiste (Guiso et al., 2017). Ce type de vote permet d'exprimer une inquiétude ou, dans certains cas, une méfiance à l'égard du système et peut donc être assimilé à une forme de vote protestataire. Ces derniers points indiquent donc que les partis populistes peuvent être les récepteurs d'un vote protestataire issu de l'augmentation du chômage.

H1a : Les communes avec un haut taux de chômage présentent un taux de vote populiste supérieur aux communes avec un faible taux de chômage.

Le taux de chômage d'une région ou d'un pays exerce un impact avéré sur les tendances de vote, en ce qu'il érode la confiance institutionnelle et crée les conditions propices au développement de votes de protestation. De manière générale, l'augmentation du chômage favorise les votes non-traditionnels, c'est-à-dire dirigés vers des partis qui ne sont pas mainstream (Dustmann et al., 2017). Cette dynamique s'accentue lorsque ces partis prennent une rhétorique anti-establishment de contestation des élites politiques (Algan et al., 2017). Le vote vers des partis non-traditionnels et l'importance du discours anti-élites font que les partis challengers pourraient bénéficier d'une augmentation du chômage. Cette hypothèse repose sur le fait que les partis challengers cumulent précisément ces deux attributs : un ancrage hors du système partisan traditionnel et un discours critique à l'égard du système ou de ses élites.

H1b : Les communes avec un haut taux de chômage présentent un taux de vote challenger supérieur aux communes avec un faible taux de chômage.

Le vote blanc constitue un moyen d'exprimer son mécontentement et cela pourrait être lié à des conditions économiques défavorables. Ce type de bulletin est souvent plus présent en

période de difficultés économiques (Driscoll & Nelson, 2014 ; De Winter & Ackaert, 1994, tel que cité dans Pilet et al., 2019). Un haut taux de chômage est un déterminant récurrent du vote invalide dans la littérature (Kouba & Lysek, 2019), et le rôle de la situation économique locale est confirmé (Pilet et al., 2019). Selon Martins (2017), le pouvoir explicatif des variables économiques est plus important avec les votes blancs que les votes nuls car ils possèdent un caractère volontaire constant.

Néanmoins, l'unanimité n'est pas totale au sein de la communauté scientifique quant au rôle purement protestataire du vote blanc face à la crise. Selon Castro et al. (2025), qui suit une perspective d'adversité économique plutôt que de protestation, il ressort qu'un haut taux de chômage peut aussi amener à voter pour des partis existants plutôt que voter blanc. En effet, les électrices et électeurs ressentiraient le besoin d'être politiquement actifs pour protéger leurs intérêts. D'autres auteurs, comme Uggla (2008), ne trouvent tout simplement pas de lien entre le chômage et le vote blanc. Ces études, qui entrent en contradiction partielle avec l'hypothèse formulée, rendent d'autant plus pertinent le fait de la soumettre à l'épreuve des données dans le contexte belge. En effet, au vu de l'impact des conditions économiques et la confirmation de l'effet au niveau local, il semble que le vote blanc pourrait être utilisé comme moyen de protestation dans les communes connaissant un haut taux de chômage.

H1c : Les communes avec un haut taux de chômage présentent un taux de vote blanc supérieur aux communes avec un faible taux de chômage.

Le vote nul peut, comme le vote blanc, être expliqué par des facteurs socio-économiques (Power & Roberts, 1995), et cela a déjà été observé en Belgique (De Winter & Ackaert, 1994, tel que cité dans Pilet et al., 2019). Dans la littérature, le taux de chômage est identifié comme un facteur récurrent du vote invalide (Kouba & Lysek, 2019). De plus, les votes nuls ont tendance à augmenter significativement en période économique difficile (Driscoll & Nelson, 2014). Les votes nuls sont des marqueurs significatifs de l'insatisfaction des performances, notamment économiques, des gouvernements en place (Schwartzman, 1970 ; Superti, 2020). À cet égard, le chômage renforce la méfiance des citoyennes et citoyens à l'égard du système politique et cela les pousse parfois à rendre invalide leur bulletin (M. Hooghe & Dassonneville, 2018 ; Knops et al., 2024). De plus, dans un système de vote obligatoire, comme en Belgique, les votantes et votants qui ont une faible confiance ont tendance à se reporter souvent sur ce type de vote (Power & Garand, 2007). Un haut taux de chômage pourrait donc amener une partie des électrices et électeurs à voter nul.

H1d : Les communes avec un haut taux de chômage présentent un taux de vote nul supérieur aux communes avec un faible taux de chômage.

Les hypothèses H1c et H1d sont testables distinctement avec les données de 2024 car la Wallonie offre depuis ces élections une séparation entre les votes blancs et les votes nuls. Ce n'était pas encore le cas pour les élections de 2018. Pour cette raison, une catégorie BNS agrégée, regroupant blanc et nul, est créée pour 2018 et également testée en 2024 pour permettre la comparaison des deux années. L'hypothèse H1c/d est donc ajoutée dans la suite des deux précédentes.

H1c/d : Les communes avec un haut taux de chômage présentent un taux de vote BNS supérieur aux communes avec un faible taux de chômage.

L'immigration est un facteur qui influence de manière complexe les dynamiques électorales. Sa présence durable au niveau local peut affaiblir le vote pour l'extrême droite (Steinmayr, 2021, tel que cité dans Ajzenman et al., 2022). En revanche, le transit de personnes migrantes a tendance à stimuler les votes anti-migrants et à affaiblir la confiance dans les institutions (Ajzenman et al., 2022 ; Dinas et al., 2019). La saturation des voies de migration européennes durant la crise de l'espace Schengen a pu renforcer cette tendance.

En combinant des facettes économiques et culturelles, l'immigration nourrit une insécurité que les discours populistes parviennent à mobiliser électoralement. Effectivement, les électrices et électeurs qui rencontrent des difficultés économiques peuvent ressentir un sentiment de peur face à l'arrivée de main-d'œuvre étrangère sur le marché du travail (Dehdari, 2022). Cela renforce l'insécurité économique de ces classes populaires et stimule les attitudes anti-migrants (Guiso et al., 2017). Ces dernières trouvent fréquemment leur débouché électoral dans un vote protestataire, les partis populistes offrant un cadre rhétorique propice à leur expression. Les partis populistes, en partie par leur rhétorique, arrivent à capitaliser électoralement sur l'immigration (Ajzenman et al., 2022 ; Arzheimer, 2009 ; Edo et al., 2019 ; Halla et al., 2017), et cela en particulier auprès des classes économiquement défavorisées (Cramer, 2016 ; Eribon et al., 2013). Dans ce cas, ce sont surtout les partis d'extrême droite, nativistes, qui récoltent les votes de protestation envers l'immigration (J. Bergh, 2004).

H2a : Les communes connaissant un haut taux de personnes étrangères votent davantage pour des partis populistes de droite.

La littérature récente indique que les partis de gauche, contrairement aux partis de droite, ne bénéficient pas électoralement de l'immigration (Rozo and Vargas, 2021, tel que cité dans Ajzenman et al., 2022). Pour les personnes en difficulté économique, les partis d'extrême gauche n'arrivent à attirer leur voix que si le niveau d'immigration est faible (Rooduijn & Burgoon, 2018). Les attitudes qui émergent des difficultés économiques portent généralement le mécontentement sur la redistribution pour les électrices et électeurs de gauche et sur l'immigration pour les électrices et électeurs de droite (Zhirkov, 2014). Cependant, l'augmentation du taux de personnes étrangères amène les électrices et électeurs, de droite comme de gauche, à considérer cet enjeu comme plus important car ils craignent une concurrence sur le marché du travail (Dehdari, 2022). Cet effet de l'immigration est plus net avec les partis de gauche radicale progressistes (Rooduijn & Burgoon, 2018), en d'autres mots plus ouverts à la multiculturalité. Dès lors, il est possible que le sentiment d'une concurrence culturelle et sur le marché du travail affaiblisse la mobilisation électorale pour les partis d'extrême gauche.

H2b : Les communes connaissant un haut taux de personnes étrangères votent moins pour des partis populistes de gauche.

La structure de l'espace politique peut aussi exercer une influence sur le vote de protestation, par exemple via le nombre de partis effectifs. Un espace politique fragmenté constitue un terrain favorable à la droite radicale, dans la mesure où la multiplication des compétiteurs facilite l'émergence de nouveaux clivages et l'expression d'offres politiques non conventionnelles (Jackman & Volpert, 1996 ; Kitschelt & McGann, 1995). Comme dit précédemment, la présence d'une offre suffisamment large permet de diminuer la crainte chez l'électrice ou l'électeur de perdre son vote et donc favorise le vote vers des partis non-traditionnels (Carreras, 2012). En effet, une offre restreinte a tendance à créer de la confusion et à amener vers de l'abstention (Passarelli & Tuorto, 2014). À l'inverse, une offre plus large diminue les votes BNS et favorise le vote vers des partis (Damore et al., 2012).

Dans ce contexte de fragmentation, l'émergence d'une offre populiste peut s'avérer efficace pour canaliser le mécontentement des électeurs. En effet, la présence d'un ou plusieurs partis populistes permet d'augmenter les possibilités pour une électrice ou un électeur désabusé d'exprimer sa frustration dans un vote plutôt que de s'abstenir (Rowe, 2015). La multiplication des compétiteurs face aux partis mainstreams permet de créer mécaniquement de la place pour ces alternatives (Kestilä & Söderlund, 2007). La rhétorique anti-establishment que mobilisent ces partis leur permet de capter l'attention des électrices et électeurs désabusés, en leur offrant

un langage politique qui donne forme à leur frustration. L'augmentation du nombre de partis pourrait aussi potentiellement améliorer leurs scores électoraux en leur créant de l'espace politique.

H3a : Les communes présentant un nombre effectif de partis plus élevé votent davantage pour les partis populistes que les communes ayant une offre restreinte.

Selon la littérature, le nombre effectif de partis semble aussi avoir une influence sur le vote de protestation vers des partis challengers. Selon Carreras (2012), une offre de partis plus importante permet à l'électrice ou l'électeur de moins craindre de « perdre » son vote et serait donc plus enclin à voter pour des partis non-traditionnels. Un grand nombre de partis signifie aussi que le nombre de compétiteurs aux partis mainstream est plus important, créant plus d'espace aux partis alternatifs (Kestilä & Söderlund, 2007). Cet espace peut aussi se créer lorsque l'électrice ou l'électeur perçoit une convergence trop forte entre les partis mainstream, comme cela peut se produire dans le système politique de coalitions. Les nouveaux compétiteurs paraissent d'autant plus attractifs et entrent plus facilement dans l'arène politique. Ces partis challengers sont alors autant de raisons pour une électrice ou un électeur désabusé de ne pas s'abstenir et d'utiliser son vote. De Vries & Hobolt (2020) confirment cet effet mobilisant car, selon eux, une offre plus importante permet à un plus grand nombre de personnes de se sentir représentées, même si elles ne sont pas pour autant plus satisfaites de la démocratie. Les partis challengers peuvent servir de débouché pour ce type d'électrice ou d'électeur s'ils sont perçus comme une alternative aux partis actuellement au pouvoir (Passarelli & Tuorto, 2014 ; Rowe, 2015).

En revanche, l'influence du nombre de partis semble s'exposer à deux limites. D'une part, le nombre de partis ne peut être trop élevé car dans ce cas-là l'espace devient illisible pour l'électrice ou l'électeur et le pousse à s'abstenir (Kouba & Lysek, 2019 ; Moualek, 2022). D'autre part, il faut que le parti soit considéré comme une alternative suffisamment viable pour que l'électrice ou l'électeur considère son vote comme « utile » (Passarelli & Tuorto, 2014). Ainsi, le nombre de partis reste une variable intéressante qui semble, selon la littérature, avoir une influence sur le vote pour des partis challengers.

H3b : Les communes présentant un nombre effectif de partis plus élevé votent davantage pour les partis challengers que les communes ayant une offre restreinte.

Enfin, il est fort probable que le vote protestataire, au travers de ses quatre formes, ait augmenté en Wallonie et à Bruxelles entre 2018 et 2024. La confiance des électrices et électeurs avait déjà été sérieusement entamée par les crises et scandales qui ont précédé 2018 ; elle s'est vraisemblablement dégradée davantage sous l'effet conjugué de la pandémie de Covid-19 et de la crise énergétique consécutive à la guerre en Ukraine. L'insécurité économique étant un terrain fertile pour le développement du vote protestataire (Algan et al., 2017 ; Driscoll & Nelson, 2014 ; Dustmann et al., 2017), tous ces éléments portent à croire que les électrices et électeurs ont fort probablement déposé plus de bulletins protestataires en 2024 qu'en 2018.

H4 : Le vote protestataire a augmenté de manière générale entre les élections de 2018 et les élections de 2024.

4. Méthodologie et données

Ce mémoire a pour objet d'étude les communes francophones de la Région wallonne et bilingues de la Région Bruxelles-Capitale, comptant respectivement 252 (251, en 2024 après la fusion Bastogne-Bertogne) et 19 communes. Les 9 communes wallonnes de langue germanophone ne sont pas incluses dans l'analyse car elles présentent un paysage partisan structurellement différent et qui nécessiterait une classification différente du paysage francophone-bilingue. La commune est l'unité d'analyse naturelle en raison de sa place centrale dans les élections communales, les votes y sont agrégés et les dynamiques socio-économiques locales s'y cristallisent. Elle permet de capter les variations de caractéristiques locales et est donc idéale pour tester des hypothèses. La commune ne permettra, en revanche, pas d'inférence sur les situations individuelles des électrices et électeurs : le passage de données agrégées au niveau communal vers des conclusions individuelles n'est pas possible dans le cadre d'une étude de ce type. Par l'analyse quantitative des résultats électoraux, l'objectif est d'observer les tendances de protestation entre les différentes communes et vis-à-vis de différentes variables. Deux années électorales seront analysées afin de capter de potentiels mouvements entre les deux législatures, il s'agit des élections communales de 2018 et de 2024. Pour traiter ces données électorales à l'échelle communale, des choix méthodologiques spécifiques ont été opérés.

L'analyse statistique repose sur des outils adaptés aux données utilisées. Des corrélations de Spearman sont utilisées pour les analyses bivariées car les distributions des

données électorales ne suivent pas une loi normale[5]. En effet, le coefficient de Pearson est sensible aux distributions asymétriques et ne pourrait donc pas fournir des résultats fiables dans le cadre de l'étude de données électorales. Les hypothèses formulées sont directionnelles et portent sur des données continues, le coefficient rho de Spearman permet d'évaluer simultanément la force et la direction des associations observées. Ces analyses sont complétées par des régressions linéaires multiples avec la méthode des moindres carrés ordinaires, ou OLS (Ordinary Least Squares), pour écarter les corrélations trompeuses. En effet, une corrélation peut être isolée en deux variables mais ne pas disposer d'un effet propre dès lors qu'elle est mise en concurrence avec d'autres. La technique OLS est standard en science politique et permet d'obtenir des coefficients directement interprétables. Les coefficients permettent en outre de comparer directement la contribution relative de chaque variable indépendante et d'identifier ainsi les déterminants les plus structurants des différentes voies de protestation étudiées.

La comparaison temporelle des dynamiques électorales entre 2018 et 2024 fait l'objet d'un traitement statistique distinct. Le test de Wilcoxon est utilisé pour analyser de manière plus fine l'évolution dans chaque commune entre les deux scrutins. Il est à noter que ce test ne porte que sur les communes disposant d'une offre politique du type concerné lors des deux scrutins, ce qui peut restreindre la taille des sous-échantillons. Ce test est privilégié car les données présentent une distribution non normale, ce qui rend un test de Student apparié moins pertinent dans ce cadre.

Les données électorales brutes de 2018 ont été collectées, via le logiciel R, par scraping des données présentes sur les sites de résultats des élections wallonnes et bruxelloises. L'écriture du script R de scraping a été réalisée via l'intelligence artificielle (IA) « Claude ». Les données de 2024 proviennent du projet de recherche LPO où des requêtes avaient été effectuées auprès des autorités wallonnes et bruxelloises (J. Dodeigne, communication personnelle, 2025)[6].

Les types de vote protestataire seront utilisés comme variables dépendantes dans leurs quatre formes : vote populiste, vote challenger, vote blanc et vote nul.

[5] Plusieurs tests de Spearman génèrent l'avertissement R « Cannot compute exact p-value with ties » en raison de valeurs identiques au sein de l'échantillon. R fait une approximation pour ces valeurs mais les p-valeurs restent interprétables grâce à la taille importante de l'échantillon.

[6] Les données électorales de 2024 proviennent du projet LPO (mises à disposition par le promoteur du présent mémoire). Celles-ci comprennent : le nom des listes qui se sont présentées aux élections de 2024 par commune ; le numéro de liste ainsi que le code INS de chaque commune, obtenus par requête auprès du SPW et des autorités bruxelloises ; le nom de chaque municipalité, obtenu via la base de données de l'INS ; et la présence en majorité ou non des listes lors de la législature 2018-2024, donnée obtenue auprès de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW).

Le vote populiste reprend tous les votes à l'égard des partis populistes. Pour définir les partis qui entrent dans cette catégorie, la typologie définie par Mudde (2004) est utilisée. Ce type de parti politique doit réunir trois traits pour être considéré comme « populiste ». Premièrement, il doit explicitement faire appel à un « peuple » vu comme un groupe homogène. Deuxièmement, de manière antagoniste, il doit se battre contre une « élite » qui est la cause des problèmes du peuple. Troisièmement, il soutient la « volonté générale » du peuple qui ne doit pas être entravée par l'élite ou des institutions. Ces trois critères réunis permettent de définir si un parti peut être considéré comme populiste. Il est à noter que les partis populistes de droite sont dans un populisme d'exception, rejetant des groupes minoritaires jugés nuisibles, et les partis populistes de gauche sont dans un populisme d'inclusion, opposant un seul et unique peuple à une classe financière dominante (Mudde & Kaltwasser, 2017).

Pour définir les partis populistes, la classification de travail repose sur l'enquête POPPA (Populism and Political Parties Expert Survey)[7] menée par Meijers et al. (2023). Selon cette enquête, le Parti du Travail de Belgique (PTB), « Partij van de Arbeiders » (PVDA) en néerlandais, peut être considéré comme populiste et cela est également le cas pour le Parti Populaire (PP) et le Vlaams Belang (VB). Pour 2024, scrutin trop récent pour les données POPPA, Chez Nous, formé en 2021, est inclus car il répond aux trois critères de Mudde et son caractère populiste est confirmé par les travaux du CRISP (Biard, 2024). Pour les listes avec une appellation locale mais qui utilisent un numéro de matricule national d'un parti populiste, elles seront directement classées comme populistes.

Le vote challenger est un type de vote qui s'oppose à celui pour des partis dits « mainstream ». La typologie qui l'explique le mieux est celle de De Vries & Hobolt (2020), ceux-ci classifient des partis comme challengers sur base de deux critères. Le premier concerne l'absence d'expérience gouvernementale du parti, lui permettant de s'exonérer de toute responsabilité vis-à-vis de l'état actuel de l'économie par exemple. Un parti ayant participé précédemment à l'exercice du pouvoir mais qui se retrouve dans l'opposition peut néanmoins profiter d'une « seconde jeunesse » et se repositionner comme challenger. Pour cette dernière raison, dans le cadre de cette étude au niveau communal, un parti qui ne fait pas partie de la majorité communale sortante est considéré comme répondant à cette première condition.

[7] L'enquête POPPA interroge des experts à travers l'Europe pour positionner les partis politiques sur une échelle continue du populisme et de l'axe gauche-droite. Ce travail a été mené en 2018 et 2023 et permet de montrer systématiquement que le PTB/PVDA et le Vlaams Belang (VB) sont des partis populistes, et de même pour le Parti Populaire (PP) dans la vague de 2018. Données disponibles sur le site du projet POPPA : https://poppa-data.eu/.

L'opérationnalisation de ce premier critère temporel repose sur la reconstitution des majorités locales sortantes pour les scrutins étudiés. Pour les élections de 2018, la majorité de référence est celle issue du scrutin de 2012 et, pour celles de 2024, il s'agit de la majorité issue du scrutin de 2018. Pour la législature 2012-2018, les données ont été reconstituées par le croisement de plusieurs sources (De Coorebyter, 2013 ; Ecolo, 2012 ; Istasse, 2024)[8] ; pour la législature 2018-2024, les données proviennent de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (J. Dodeigne, communication personnelle, 2025)[6].

Le deuxième critère qualifiant un parti challenger repose sur l'« issue entrepreneurship », soit la capacité de ces partis à mobiliser des thèmes moins traités par les partis mainstreams. Afin de déterminer les partis qui répondent à ce second critère, c'est l'axe GAL-TAN qui est mobilisé, théorisé par Hooghe et al. (2002). Cet axe permet d'identifier les familles politiques qui utilisent d'autres thèmes que le traditionnel clivage gauche-droite. Il servira ici de proxy opérationnel de l'issue entrepreneurship tel qu'utilisé dans la théorie de De Vries & Hobolt (2020). Si les partis font partie d'une famille politique appartenant à cet axe GAL-TAN, ils répondent positivement à ce deuxième critère. Pour ce dernier critère, l'enquête CHES (Chapel Hill Expert Survey)[9], menée par Bakker et al. (2025), est utilisée afin de classer les partis dans différentes familles politiques.

L'application de ces critères théoriques et des données CHES au paysage politique belge permet de classifier précisément le statut des différentes forces en présence. L'enquête CHES confirme que Groen et Ecolo sont clairement positionnés côté GAL et le revendiquent publiquement. Un autre acteur est DéFi qui, de manière moins franche mais affirmée dans son positionnement public, est également situé du côté GAL. Malgré le positionnement TAN de la N-VA, cette dernière ne l'affirme que peu publiquement d'après les données CHES[10]. Pour cette raison, le parti nationaliste flamand est considéré comme mainstream. Les listes locales

[8] La source « Ecolo » est une brochure du parti datant de 2012 et reprenant, entre autres, le nom des communes où le parti se trouvait en majorité à la suite des élections communales. Document obtenu auprès du parti à la suite d'une demande par courrier électronique (mai 2026).

[9] Le projet CHES consulte des experts européens sur une multitude d'aspects des partis européens et couvre, entre autres, le positionnement GAL-TAN et le gauche-droite. Les vagues utilisées sont 2019 et 2024 afin d'assurer la continuité du statut des partis entre les deux échéances électorales. Les deux variables mobilisées dans le projet sont galtan (le positionnement du parti sur l'axe GAL-TAN) et galtan_salience (l'importance publique accordée aux enjeux GAL-TAN par le parti). À noter que le PSC/CDH de la première vague correspond aux Engagés de la seconde. Données consultables sur le site du projet CHES : https://www.chesdata.eu/ches-europe.

[10] L'échelle de salience du positionnement GAL-TAN va de 0 à 10, le seuil de rétention est fixé à 6, les acteurs en dessous de cette valeur sont considérés comme ayant une affirmation modérée de leur positionnement dans le débat public. Or, l'image des challengers est très importante, une affirmation trop faible du positionnement ne permet pas de les définir comme issue-entrepreneurs sur ces thèmes. En l'occurrence, la N-VA est à la limite en termes de galtan_salience : 5,42 en 2019 et 5,80 en 2024. De plus, sa position de parti de gouvernement installé depuis longtemps en Flandre renforce son exclusion de la catégorie challenger.

utilisant un numéro de matricule national d'un parti sur l'axe GAL-TAN seront d'office considérées comme répondant à ce second critère. Enfin, il reste un acteur, trop récent pour les données CHES, qui, s'il ne se retrouve pas encore sur cet axe GAL-TAN, suit manifestement une stratégie d'issue entrepreneurship. Il s'agit de la Team Fouad Ahidar, parti créé en 2024. Il a fait campagne sur des enjeux liés aux questions culturelles et religieuses, périphériques dans les programmes des partis politiques présents à Bruxelles-Capitale. De manière qualitative, ce parti est donc intégré à cette catégorie. En conclusion, dans le cadre de cette recherche, si le parti répond cumulativement à ces deux critères, il peut être considéré comme un parti challenger. Ce statut est donc dynamique et dépend à la fois de l'essence du parti et de son absence d'expérience récente au pouvoir au niveau local.

Afin d'identifier correctement les numéros de matricule nationaux et de les attribuer aux bonnes listes, les résultats des tirages au sort régionaux ont systématiquement été collectés pour 2018 (Bruxelles Pouvoirs Locaux, 2018 ; Biard et al., 2024) et 2024 (Bruxelles Pouvoirs Locaux, 2024 ; SPW, 2024). Les listes avec un matricule national n'étant ni populiste ni challenger, autrement dit « mainstream », et les listes locales seront comptabilisées dans des catégories séparées. Pour ce qui concerne ces dernières, leur diversité et la spécificité de chaque situation locale ne permettent pas ici de les classifier. Les votes dédiés aux listes locales sont néanmoins inclus dans le total de votes afin de ne pas fausser les pourcentages de voix accordés à chaque type d'offre politique. Une fois classées, les listes du même type au sein d'une même commune voient leurs votes être fusionnés au niveau de la commune, la part des votes pour chaque type (mainstream, populiste gauche et droite, challenger, locale) est ensuite calculée sur l'ensemble des votes valides et invalides déposés lors de l'élection.

La répartition inégale des offres populistes et challengers selon les communes impose toutefois des ajustements méthodologiques lors des analyses statistiques. Cette absence d'offre implique que les régressions linéaires réalisées sur les votes populistes et challengers sont effectuées sur des sous-échantillons restreints où au moins une liste de leur type est présente. Certains de ces sous-ensembles ont une taille réduite, ce qui affecte la puissance statistique des modèles et augmente le risque d'instabilité des estimations. Les résultats obtenus seront donc interprétés avec prudence et les modèles correspondants comporteront moins de variables de contrôle afin d'éviter le surajustement.

Le vote blanc est un mode de vote à disposition des citoyennes et citoyens dans chaque commune dans les deux régions étudiées. Il sera donc simplement collecté par scraping via R et utilisé pour calculer l'impact des différentes variables indépendantes sur celui-ci. Il convient

toutefois de noter que le vote blanc n'est disponible séparé qu'en 2024, les données 2018 agrégant celui-ci avec le vote nul.

Le vote nul, également collecté par scraping, est exclusivement possible en Wallonie dans les communes de langue française. En effet, la Région Bruxelles-Capitale utilise le vote électronique. Cet outil de vote ne permet pas de rendre son vote nul, intentionnellement ou non, contrairement au vote papier. Ce type de vote ne sera donc pris en compte qu'en Wallonie, et ne sera analysé séparément du vote blanc qu'en 2024. En 2018, les données ne permettent pas de distinguer ces deux types de vote, qui sont regroupés dans une catégorie commune. L'intentionnalité du vote nul ne peut être définie car les données sont agrégées au niveau communal, vote nul intentionnel et non-intentionnel. Contrairement au vote blanc et aux autres votes, dont l'intentionnalité est systématique, le vote nul mélange deux comportements distincts. Les résultats sur le vote nul doivent donc être interprétés avec cette ambiguïté en tête.

Le vote blanc et le vote nul partagent une contrainte commune en 2018 qui fait qu'ils ne peuvent être analysés séparément. Ils seront donc agrégés dans une catégorie BNS afin de permettre d'analyser les hypothèses H1c et H1d de manière conjointe. En 2024, la procédure principale sera la distinction entre blanc et nul mais un BNS agrégé sera quand même produit afin de permettre la comparaison des données électorales des deux scrutins.

Les variables indépendantes utilisées seront le taux de chômage, taux de personnes étrangères et le nombre effectif de partis.

Pour tester la première hypothèse H1 (a, b, c, d), ce sera donc la variable du taux de chômage administratif qui sera utilisée. Sur base de la définition de l'IWEPS, il s'agit du taux de demandeurs d'emploi inoccupés au sein de la population active, c'est-à-dire la proportion de personnes entre 15 et 64 ans qui ne disposent pas d'un emploi et qui sont disponibles pour en occuper un. L'année des données collectées est systématiquement celle qui précède l'année électorale, en l'occurrence 2017 et 2023. Cela permet d'avoir des données représentatives du climat économique et de la population qui a pris part au vote. Pour les élections de 2018 et 2024, les données de chômage administratif ont été collectées pour la Région wallonne chez l'IWEPS (2025) et les données pour Bruxelles chez l'IBSA (2025). Tous deux utilisent la même définition, bien que les données bruxelloises nécessitent une manipulation supplémentaire car fournies en nombre de personnes et non en taux.

Pour l'hypothèse H2 (a et b), c'est l'indicateur du taux de population de nationalité étrangère par commune qui est le plus approprié afin de mesurer la variable indépendante. Il permettra de mesurer la propension à voter pour un parti populiste de droite ou de gauche. Cet indicateur fait preuve d'une forte stabilité méthodologique au sein des bases de données. Pour

les données relatives à la population, l'année des données collectées est la même que l'année électorale. Pour 2018 et 2024, les données récoltées par Statbel (2025b) qui font état du nombre de personnes étrangères présentes dans chaque commune seront utilisées[11]. Cet indicateur ne permet pas de capter les personnes qui ont fait l'objet d'une naturalisation. Cependant, sa robustesse méthodologique et temporelle permet ici de garantir une comparabilité des données entre les deux échéances politiques analysées.

Enfin, pour l'hypothèse H3 (a et b), le Nombre Effectif de Partis (NEP) est utilisé pour mesurer l'offre électorale locale réellement à disposition de l'électrice ou l'électeur. Cet indicateur a été théorisé par Laakso & Taagepera (1979), il permet de calculer la fragmentation d'un espace politique en prenant en compte le poids réel de chaque acteur[12]. Il est privilégié ici pour sa capacité à synthétiser, en un indicateur unique, le degré réel de fragmentation de l'espace politique communal, en pondérant chaque acteur par son poids électoral effectif. Le simple dénombrement des listes en présence serait insuffisant, car cela mettrait sur un pied d'égalité des partis mineurs électoralement face à des partis dominants au niveau local. Pour 2018 et 2024, le NEP a été calculé sur base de la part des voix obtenues par les listes en présence dans chaque commune. Le calcul est effectué sur base du nombre de voix, et non de sièges, afin de capter la demande électorale exprimée par les citoyennes et citoyens plutôt que le résultat effectif de pouvoir qu'engendre le système électoral.

Afin d'éviter les corrélations trompeuses, plusieurs variables de contrôle économiques sont ajoutées dans les modèles comportant suffisamment d'observations. Pour avoir un profil économique complet de chaque commune, le revenu médian et le risque de pauvreté sont intégrés. Ces deux indicateurs viennent de (Statbel, 2025c) et ont été collectés à chaque fois l'année précédant l'année électorale étudiée[13]. Le revenu médian permet d'avoir une image claire du niveau de vie quotidien des ménages, y compris ceux qui ne comptent pas de chômeuse ou chômeur, et le risque de pauvreté est un indicateur structurel qui permet de s'extraire de la logique conjoncturelle du chômage.

[11] Sur base des tableaux de « Population par origine et pays de naissance, par commune » de 2018 et 2024, le ratio entre la population totale d'une commune et le nombre total de personnes non-belges vivant dans cette commune a été calculé.

[12] La formule utilisée par Laakso & Taagepera est la suivante : $N_2 = \frac{1}{\sum_{i=1}^{n} p_i^2}$. Le dénominateur représente la somme des carrés des proportions de voix obtenues par parti i lors de l'élection dans la commune. Le N effectif qui en résulte représente le nombre de partis effectifs présents dans la commune.

[13] Le revenu médian est issu des tableaux de « Revenus fiscaux » des années 2017 et 2023. Pour ce qui est du risque de pauvreté, il a été extrait des tableaux de « Revenu disponible équivalent administratif », également pour les années 2017 et 2023.

De manière similaire, l'analyse est complétée par des indicateurs démographiques dans les modèles comportant suffisamment d'observations. Premièrement, l'âge moyen est intégré (Statbel, 2024) car la composition démographique d'une commune est susceptible d'influencer ses tendances de vote. Pour 2018 comme pour 2024, les données de 2021 sont utilisées car elles se situent à mi-chemin entre les deux échéances et sont soumises à un fort effet d'inertie, il est donc fort peu probable que ces valeurs aient évolué de manière substantielle entre les deux scrutins, ce qui justifie leur utilisation identique lors des deux élections communales analysées[14]. Deuxièmement, ces variables de contrôle démographiques sont complétées avec la densité de population (Statbel, 2025a), lors des années électorales analysées, qui est calculée manuellement sur base des recensements annuels de Statbel[15]. Elle sert de proxy pour caractériser le profil urbain ou rural de chaque commune, une distinction structurante dans l'analyse du vote protestataire dans la mesure où les milieux urbains et ruraux présentent des dynamiques socio-économiques et des offres politiques sensiblement différentes.

Sur cette base méthodologique, la section suivante présente et analyse les résultats obtenus dans les 271 (272, en 2018 avant la fusion Bastogne-Bertogne) communes francophones de la Région wallonne et bilingues en ce qui concerne la Région Bruxelles-Capitale.

5. Résultats

5.1. Portrait du vote protestataire en Belgique francophone

Autant en 2018 qu'en 2024, le vote protestataire est présent de manière significative dans les deux régions étudiées. En 2018, le vote populiste représentait en moyenne 7,5% des voix par commune où une offre populiste se présente. Il progresse de manière importante pour atteindre 12,9% des votes en 2024, une hausse portée quasi exclusivement par l'offre populiste de gauche, tant en Wallonie francophone qu'à Bruxelles-Capitale. Au global, le vote challenger passe de 15,4% en 2018, en moyenne par commune avec une offre de ce type, à 10,6% en 2024. Le vote challenger est très fort en 2018, en particulier à Bruxelles-Capitale, où il atteint en moyenne 21,5% dans les communes bruxelloises où il se présente. En revanche, en Wallonie,

[14] L'âge moyen par commune est disponible pour l'année 2021 via le CENSUS 2021 réalisé par Statbel. Base de données en ligne Statbel : https://bestat.statbel.fgov.be/bestat/crosstable.xhtml?view=28156e90-8c18-4571-a72b-63ece8c9305a.

[15] La densité de population est calculée en divisant la population totale de chaque commune par sa superficie en km². Les tableaux utilisés pour la population totale sont les mêmes que ceux cités dans la note de bas de page n° 11. La superficie est tirée des tableaux « Densité de population en Belgique » de Statbel.

la moyenne par commune est plus basse, mais à un niveau néanmoins élevé, autour de 14,6%. En 2024, le vote challenger reste important mais baisse sensiblement. En moyenne, le vote challenger représente 15,2% des voix dans les communes concernées de la région Capitale (-6% par rapport à 2018), il représente 9,4% en Wallonie (-5% par rapport à 2018). La baisse est donc observable de manière similaire dans les deux régions entre 2018 et 2024. L'écart entre les deux régions demeure significatif, le vote challenger s'exprimant largement plus à Bruxelles. Pour les deux années électorales, le vote BNS arrive en dernière position des votes de protestation et présente des niveaux comparables entre les deux régions, entre 6,6% en 2018 et 6,9% en 2024 – contraste avec la variabilité observée pour les autres modes de protestation. La Figure 1 illustre la distribution entre les différents types de vote protestataire dans les deux Régions étudiées.

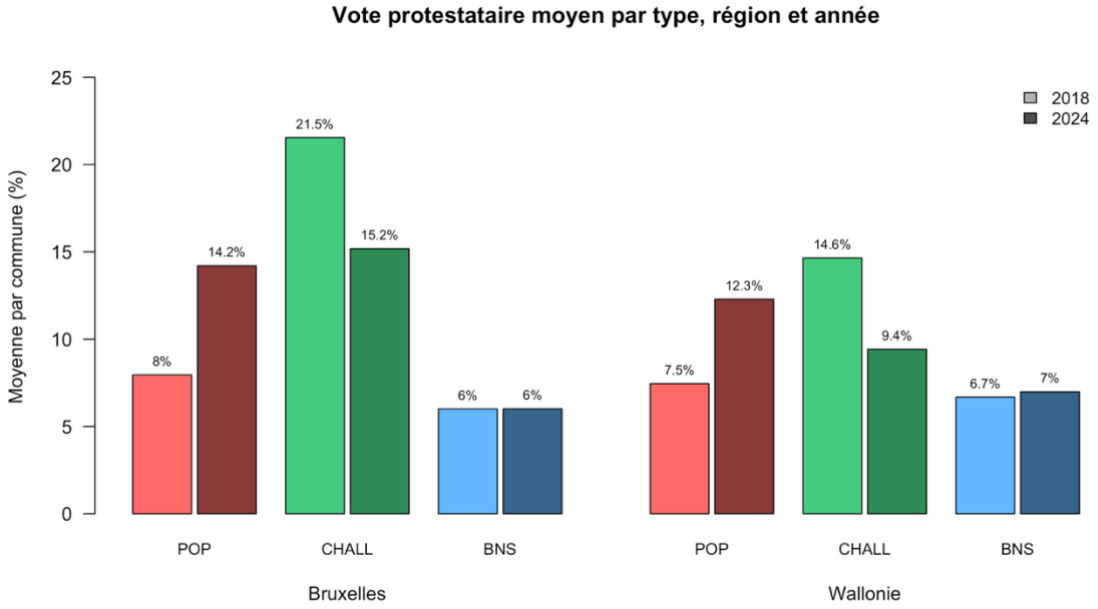


Figure 1 : Vote protestataire moyen par type, région et année

En dehors des votes de protestation, une différence majeure qui ressort de l'étude des moyennes des taux de vote concerne l'importance du vote local selon la Région. Effectivement, pour 2018 et 2024, l'existence d'un vote local est surtout une caractéristique wallonne car, en moyenne, entre 64,3% et 68,3% des voix par commune en Wallonie sont à destination d'une liste locale. En comparaison, seuls 8,8% et 10,6% des voix par commune à Bruxelles sont dirigées vers ce type de liste.

5.2. Déterminants du vote populiste

Le taux de chômage au niveau communal se révèle être un déterminant robuste du vote populiste, et cela pour les deux années analysées. En 2018, la corrélation entre ces deux variables est positive ($\rho = 0,68$) et hautement significative ($p < 0,001$). Cette tendance se confirme en 2024 ($\rho = 0,49$; $p < 0,01$), validant ainsi l'hypothèse H1a. Si l'intensité de la relation s'atténue légèrement entre les deux scrutins, la Figure 2 illustre néanmoins sa persistance. L'effet du taux de chômage sur le vote populiste est positif dans les deux régions mais il est plus marqué à Bruxelles ($\rho = 0,83$ en 2018 ; $\rho = 0,77$ en 2024). En Wallonie, les valeurs restent élevées ($\rho = 0,69$ en 2018 ; $\rho = 0,48$ en 2024) mais moins qu'en Région bruxelloise.

Si la littérature prédit un effet du chômage sur le vote populiste indépendamment de son orientation idéologique, les résultats obtenus ici nuancent considérablement ce constat. L'effet du chômage est en réalité quasi exclusivement capté par le vote populiste de gauche, largement dominant dans les communes étudiées. En moyenne sur les deux scrutins, ce dernier représente environ 13% des voix, là où le vote populiste de droite plafonne autour de 3% dans les communes où ces offres se présentent. À gauche, un renforcement de la corrélation entre le chômage et ce vote est observable, passant d'un ρ de 0,39 marginalement non significatif ($p = 0,066$) en 2018 à 0,54 ($p = 0,003$) en 2024. Cela s'accompagne d'une légère augmentation du pourcentage moyen de vote attribué au PTB, passant de 12,2% en 2018 à 13,7% en 2024 dans les communes où ce parti se présente. En revanche, la droite populiste connaît un léger affaissement entre 2018 (3,5%) et 2024 (3,3%). La corrélation entre chômage et vote populiste de droite en 2024 est négative et significative ($\rho = -0,733$; $p = 0,031$), cela va à l'encontre de l'hypothèse H1a pour cette sous-catégorie.

Les résultats concernant la droite populiste doivent cependant être interprétés avec prudence : avec seulement neuf communes présentant une offre populiste de droite en 2024, la taille de l'échantillon est insuffisante pour tirer des conclusions solides, et les coefficients obtenus sont susceptibles d'être fortement influencés par des valeurs atypiques. Les scores faibles de la droite populiste, en contradiction avec l'effet du chômage sur cette offre politique, prédit par la littérature, s'expliquent fort probablement par l'existence d'un cordon sanitaire politique et médiatique qui réduit le rôle des partis qualifiés d'extrême droite dans l'espace politico-médiatique francophone.

Les conditions économiques expliquent souvent la tendance à voter pour un parti populiste et la comparaison entre Bruxelles-Capitale et la Wallonie semble le confirmer. Le

chômage étant plus élevé dans la Capitale (15,7% en 2018 et 14% en 2024[16]) qu'en Région wallonne (11,2% en 2018 et 10,5% en 2024[17]), les communes bruxelloises ont des conditions socio-économiques plus défavorables, soit un terrain plus fertile pour un vote populiste de gauche. Cette tendance se confirme, en moyenne, où le vote populiste de gauche est plus élevé à Bruxelles qu'en Wallonie et inversement pour le vote populiste de droite.

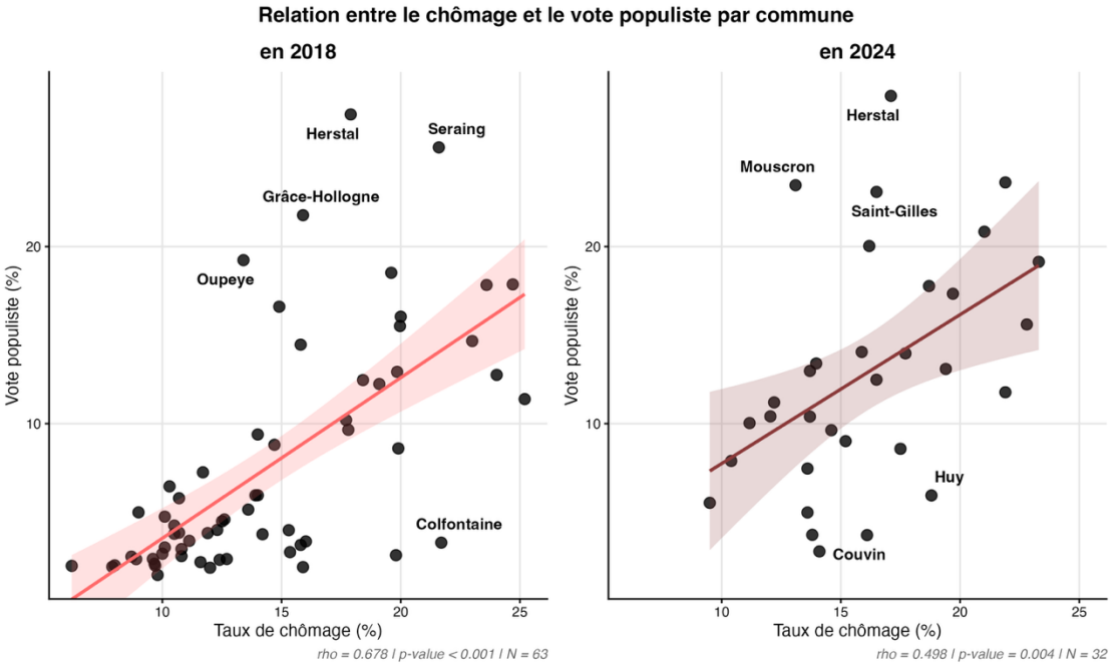


Figure 2 : Relation entre le chômage et le vote populiste par commune en 2018 et en 2024

Le taux de personnes étrangères par commune est une variable testée pour expliquer le vote populiste. Pour les partis populistes de droite, pour l'hypothèse H2a, les résultats de 2024 indiquent une tendance négative (ρ = -0,38) mais ils ne sont pas significatifs (p = 0,31). En 2018, la tendance est quasi nulle (ρ = -0,04) et les résultats sont non significatifs (p = 0,751). Ils ne permettent donc pas de confirmer l'existence d'un lien entre les partis populistes de droite et la présence de personnes étrangères. Ce résultat est probablement dû à la faible présence de l'extrême droite en 2018 (n = 56) et à son effondrement en 2024 (n = 9).

[16] Chiffres calculés sur base des données de l'IBSA (Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse), via le tableau 7.1.1.10 reprenant le « Taux de chômage (15-64 ans) par sexe, moyenne annuelle, 2017-2023 ». Par cohérence avec la méthodologie utilisée pour le mémoire, les années de référence utilisées sont 2017 et 2023. Les données IBSA étant fournies en valeurs absolues, le taux a été calculé en divisant le nombre de chômeurs par la population active (donnée issue de Statbel). Le pourcentage obtenu représente la moyenne des taux de chômage dans les communes bruxelloises.

[17] Chiffres calculés sur base des données de l'IWEPS (Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique), via les tableaux « Taux de chômage administratif, moyenne annuelle 2017 » et « Taux de chômage administratif, moyenne annuelle 2023 ». Par cohérence avec la méthodologie utilisée pour le mémoire, les années de référence utilisées sont 2017 et 2023. Le pourcentage obtenu représente la moyenne des taux de chômage dans les communes wallonnes retenues pour l'étude.

L'analyse du taux de personnes étrangères révèle, en revanche, une dynamique sensiblement différente lorsque l'analyse porte sur le vote populiste de gauche (H2b). Les résultats de 2024 indiquent une corrélation positive significative ($\rho = 0,48$; $p < 0,01$) qui va à l'encontre de l'hypothèse initiale. En effet, celle-ci prévoyait une relation négative. En 2018, les résultats ne sont pas significatifs ($p = 0,716$) et ne permettent pas de dégager une tendance interprétable. En revanche, une tendance positive est déjà observable en Wallonie ($\rho = 0,45$), bien que non significative ($p = 0,08$). En analysant ces résultats par région pour l'année 2024, Bruxelles-Capitale et la Région wallonne montrent des tendances inverses. La corrélation est négative et non significative pour la Région bruxelloise ($\rho = -0,37$; $p = 0,34$), cela indique que la tendance globale observée est exclusivement tirée par la Wallonie. Celle-ci présente une relation positive forte et hautement significative ($\rho = 0,63$; $p < 0,01$). L'hypothèse H2b est donc infirmée : contrairement à ce qui était attendu, le taux de personnes étrangères est positivement associé au vote populiste de gauche, et non négativement. Ce résultat est toutefois limité à la Wallonie en 2024, la relation étant absente globalement en 2018 et à Bruxelles en 2024. La Figure 3 montre l'intensité de la relation entre le taux d'étrangers et le vote populiste de gauche en Wallonie en 2024.

Une manière d'expliquer ce résultat pourrait être liée au profil socio-économique des communes. Les communes ayant un taux élevé de personnes étrangères sont majoritairement des communes dont la population présente des difficultés socio-économiques. Ces dernières peuvent pousser ces populations à émettre un vote populiste de gauche car cette offre politique attire sur ces thématiques. Il est donc fort probable qu'il s'agisse ici d'un facteur économique plutôt que culturel, le taux de personnes étrangères agissant comme un proxy de la précarité vécue au niveau local.

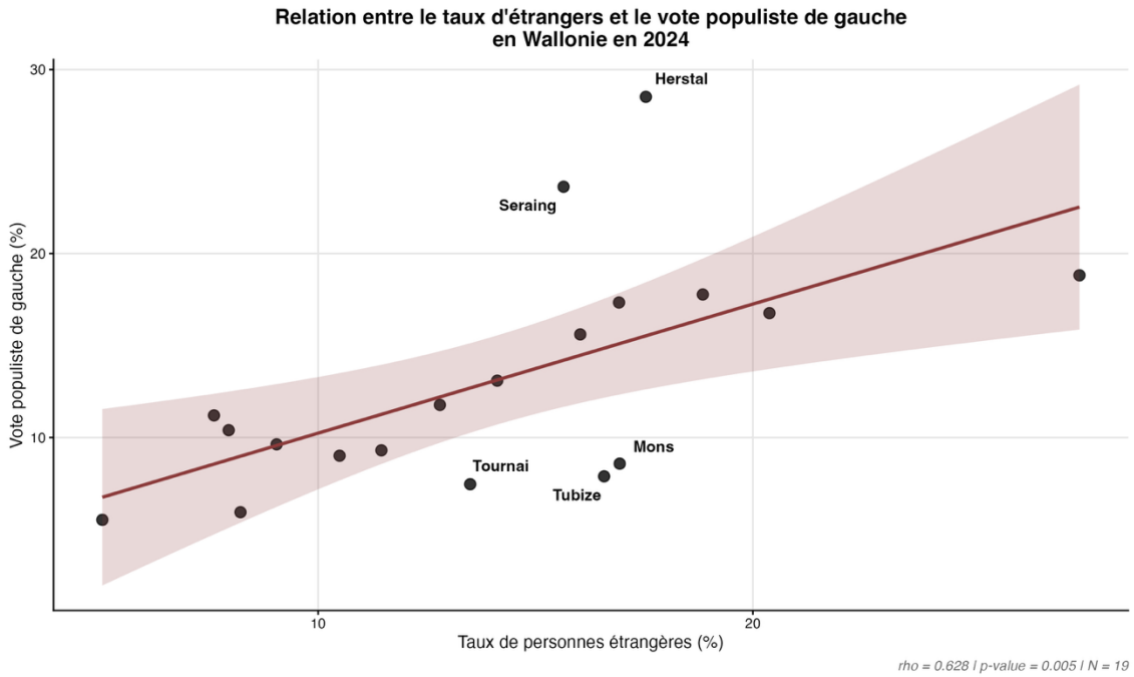


Figure 3 : Relation entre le taux d'étrangers et le vote populiste de gauche en Wallonie en 2024

Le nombre effectif de partis a aussi été testé pour l'hypothèse H3a. Au global, une corrélation positive entre le vote populiste et le nombre effectif de partis présents dans une commune est observable. C'est en 2018 que l'effet est le plus fort ($\rho = 0{,}42$; $p < 0{,}001$), alors qu'en 2024 l'effet diminue presque de moitié et est non significatif ($\rho = 0{,}24$; $p = 0{,}182$). En décomposant les résultats de 2018 par région, la tendance observable est principalement tirée par la Région wallonne ($\rho = 0{,}47$; $p < 0{,}001$) alors qu'elle devient non significative en Région bruxelloise ($\rho = 0{,}33$; $p = 0{,}297$). L'hypothèse H3a est donc confirmée partiellement en 2018 où, comme montré dans la Figure 4, une forte relation positive entre le nombre de partis et le vote populiste est observable en Wallonie. En revanche, aucune relation significative n'est observable pour Bruxelles-Capitale et, en 2024, la tendance est positive mais globalement non significative.

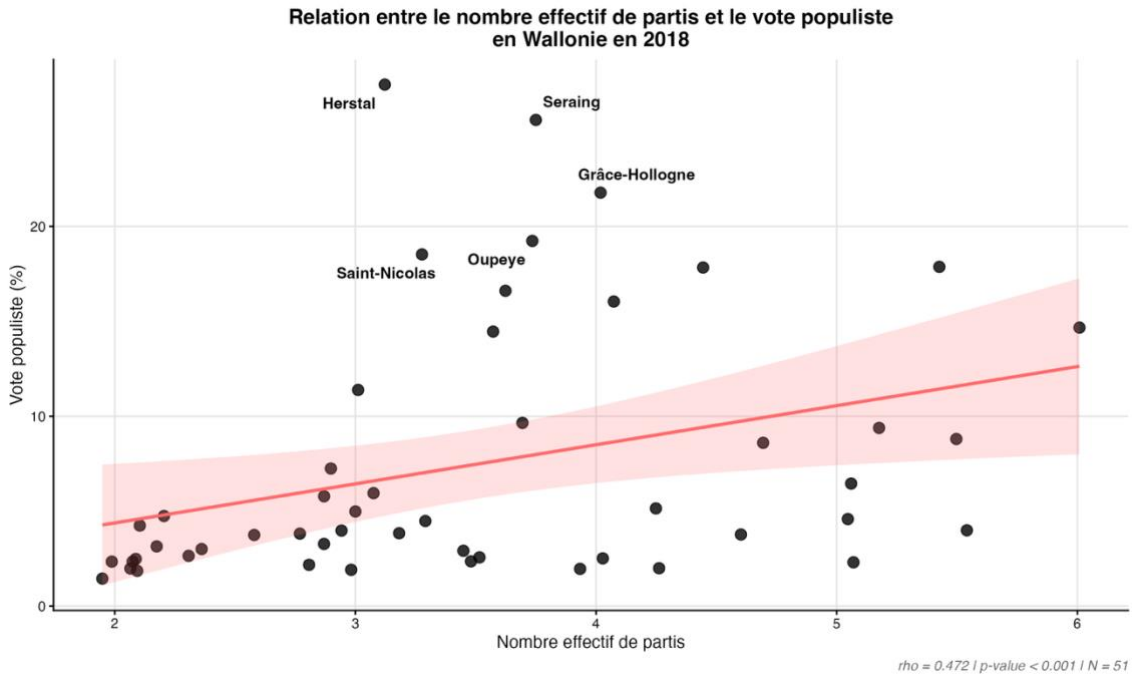


Figure 4 : Relation entre le nombre effectif de partis et le vote populiste en Wallonie en 2018

Afin de confirmer ces résultats, une régression linéaire multiple a été effectuée sur le vote populiste (voir Tableau A.1). Le modèle de 2018 présente un R^2 ajusté plus élevé que celui de 2024, 0,41 contre 0,30. Cela peut s'expliquer en partie au niveau des observations, celui de 2018 contient presque deux fois plus d'observations que celui de 2024, 63 communes avec une offre populiste contre 32. Il est à noter qu'aucune variable de contrôle n'a été ajoutée à ce modèle restreint en observations, autre que les variables indépendantes, afin de ne pas le surajuster.

Au niveau des variables testées, le taux de chômage présente pour les deux années un fort b positif et remarquablement stable (0,89 en 2018 et 0,88 en 2024 ; $p < 0,001$). La variable concernant le taux de personnes étrangères, non significative en 2018, gagne en significativité en 2024 ($p < 0,05$). Il est possible d'observer prudemment, au vu du faible nombre d'observations, une tendance positive ($b = 0,186$). La dernière variable étudiée est le nombre effectif de partis par commune, elle ne permet pas de dégager de tendance en raison de coefficients non significatifs pour les deux années électorales.

Au niveau des coefficients standardisés, leur analyse met en évidence l'impact de la variable du taux de chômage ($\beta = 0,647$ en 2018 ; $\beta = 0,489$ en 2024). De plus, le taux de personnes étrangères montre aussi un rôle important mais uniquement en 2024 ($\beta = 0,397$). Le vote populiste apparaît donc être indéfectiblement lié au chômage, variable avec laquelle il conserve une relation positive forte et stable d'une élection à l'autre. Le taux de personnes étrangères constitue un second déterminant, dont le poids gagne en importance en 2024, mais

qui demeure secondaire et conditionnel au contexte géographique et à l'année considérée. Tous ces déterminants et leur évolution sont illustrés dans la Figure 5, celle-ci synthétise visuellement les coefficients standardisés.

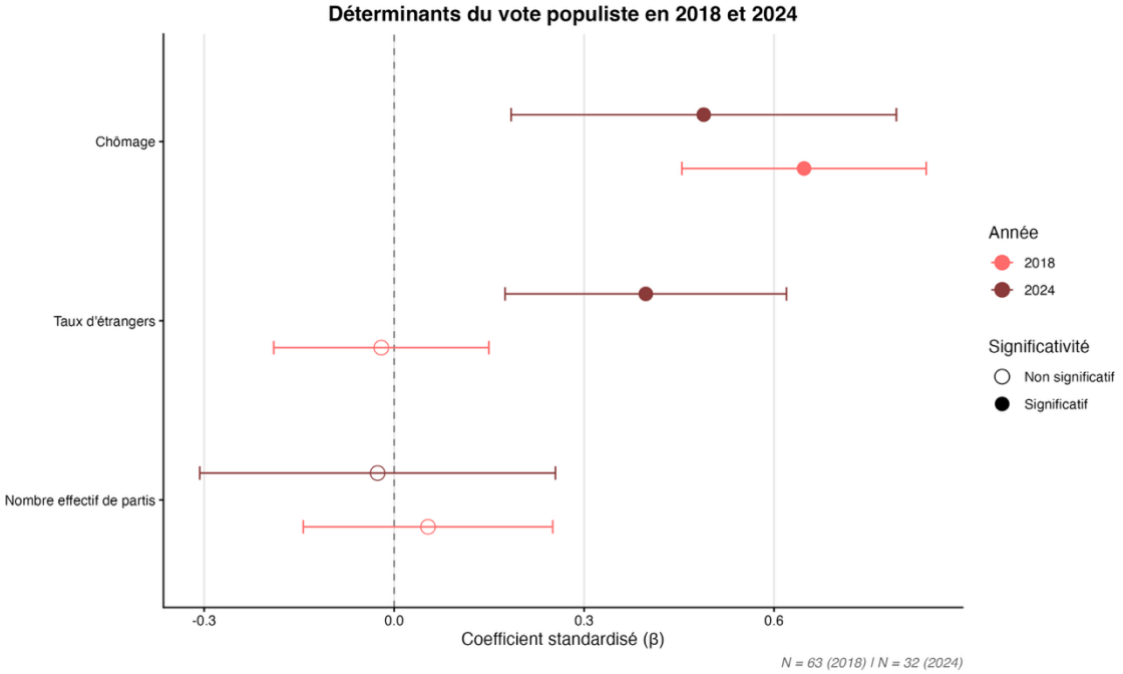


Figure 5 : Déterminants du vote populiste en 2018 et 2024

Le modèle global du vote populiste cache des dynamiques différentes entre le vote à gauche et à droite. Ces modèles sont à prendre avec prudence en raison du faible nombre d'observations. Pour ce qui est du vote populiste de gauche (voir Tableau A.2), le R^2 ajusté s'améliore entre 2018 et 2024, passant de 0,25 à 0,342. Le chômage est dominant et significatif en 2018 (b = 0,590 ; p = 0,034) et, de manière encore plus importante, en 2024 (b = 0,749 ; p = 0,004). Le taux de personnes étrangères, non significatif en 2018 (p = 0,910), l'est en 2024 et présente un effet positif sur le vote populiste à gauche (b = 0,197 ; p = 0,014). Le nombre effectif de partis présentait un effet négatif significatif en 2018 (b = -2,778) mais sa significativité, bien qu'il garde son effet négatif, s'effondre en 2024 (p = 0,123).

Au niveau des coefficients standardisés, le chômage est puissant lors des deux années de scrutin (β = 0,440 en 2018 ; β = 0,496 en 2024). En 2018, le nombre effectif de partis a l'effet le plus puissant (β = -0,535) et, en 2024, le taux de personnes étrangères vient se placer, à β = 0,470, derrière le chômage. Pour le vote populiste de droite (voir Tableau A.3), en 2018, le R^2 ajusté est assez faible s'établissant à 0,090. Le chômage a un effet positif (b = 0,144) et significatif (p = 0,013). Le taux de personnes étrangères est lui négatif (b = -0,060) mais marginalement non significatif (p = 0,051). Le chômage confirme sa puissance en coefficient standardisé (β = 0,384). Pour 2024, le modèle est globalement non significatif, probablement

en raison du faible nombre d'observations (n = 9), et ne permet donc pas d'analyse. La faiblesse structurelle du vote populiste de droite, en comparaison avec celui de gauche, ne peut être interprétée sans tenir compte du cordon sanitaire, appliqué dans l'espace francophone, qui contraint l'essor de cette offre politique en limitant sa visibilité et son implantation durable.

5.3. Déterminants du vote challenger

L'effet de la variable du chômage sur le vote challenger a été testé afin de répondre à l'hypothèse H1b qui prédit une relation positive entre les deux variables. En 2018, contrairement à ce qu'indiquait la littérature, la relation est négative (ρ = -0,304) et fort significative ($p < 0,001$). Les résultats de 2024 indiquent eux aussi, dans une moindre mesure, une relation négative (ρ = -0,10), mais elle est largement non significative ($p = 0,392$). L'évolution de la relation entre le chômage et le vote challenger est observable sur la Figure 6. En analysant la relation entre le vote challenger et le taux de chômage par région, les résultats sont systématiquement très largement non significatifs à Bruxelles-Capitale ($p = 0,988$ en 2018 ; $p = 0,987$ en 2024). En revanche, en Wallonie, l'effet est négatif lors des deux scrutins, passant de -0,443 en 2018 ($p < 0,001$) à -0,256 en 2024 ($p = 0,046$). L'hypothèse H1b est donc infirmée, significativement en 2018 et, bien qu'elle suive la même direction négative en 2024, l'absence de significativité empêche toute conclusion ferme. De plus, il convient de souligner que la relation est particulièrement tirée par la Région wallonne, alors que la Région bruxelloise est non significative et ce pour les deux scrutins.

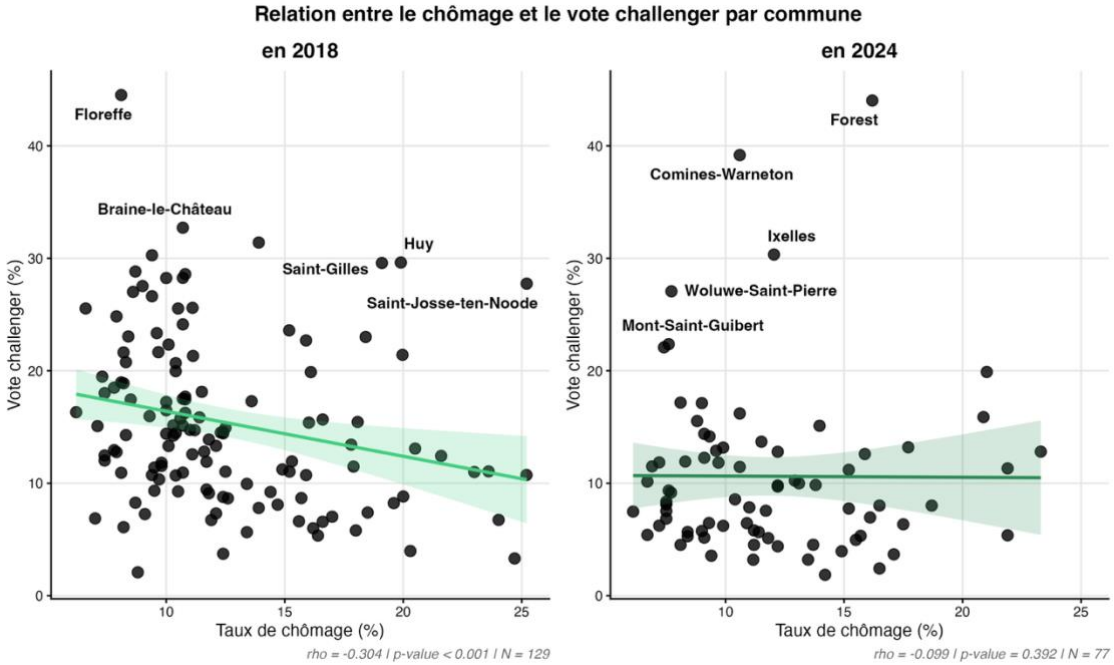


Figure 6 : Relation entre le chômage et le vote challenger par commune en 2018 et en 2024

De manière exploratoire et complémentaire, il a été observé que le taux de personnes étrangères présente un effet positif ($\rho = 0,556$) et significatif ($p = 0,042$) sur le vote challenger à Bruxelles en 2018. Ce résultat reste néanmoins isolé : il ne se retrouve ni en Wallonie, ni lors du scrutin de 2024, ce qui en limite considérablement la portée interprétative.

Le nombre effectif de partis, de manière générale, ne semble pas avoir d'influence sur le vote challenger. En 2018, la tendance est positive ($\rho = 0,098$) et non significative ($p = 0,269$). De manière similaire en 2024, les résultats indiquent une faible corrélation positive mais plus largement non significative ($\rho = 0,06$; $p = 0,61$). En l'absence de toute relation significative, il n'est donc pas possible d'affirmer que la fragmentation de l'offre politique locale influe sur la propension à voter pour un parti challenger. L'hypothèse H3b est ainsi rejetée dans l'ensemble des configurations testées, que ce soit en 2018 ou en 2024, et dans les deux régions étudiées.

L'analyse de la régression linéaire multiple (voir Tableau A.4) montre un R^2 ajusté comparable entre les deux scrutins (0,21 en 2018 ; 0,23 en 2024), masquant toutefois une recomposition radicale de la structure interne du modèle. Les variables du chômage et du taux de personnes étrangères présentent des trajectoires inverses entre les deux scrutins : l'une domine là où l'autre s'efface, comme si elles se relayaient dans leur capacité à structurer le vote challenger selon l'élection considérée. En effet, en 2018, le chômage est très significatif ($p < 0,001$) et montre une relation fortement négative avec le vote challenger ($b = -0,860$). En revanche, en 2024, il est non significatif ($p = 0,138$), bien qu'il conserve sa direction négative ($b = -0,328$). De manière inverse, le taux de personnes étrangères n'occupe pas de place importante en 2018, il est positif ($b = 0,168$) et non significatif ($p = 0,109$). Cependant, en 2024, il est largement significatif ($p < 0,001$) et fortement positif ($b = 0,503$). Le nombre effectif de partis est non significatif lors des deux élections ($p = 0,185$ en 2018 ; $p = 0,631$ en 2024). Son effet, non significatif dans les deux cas, s'inverse en passant d'une relation positive en 2018 ($b = 0,860$) à négative en 2024 ($b = -0,411$). Enfin, la variable de contrôle de la densité de population, significative lors des deux scrutins ($p < 0,05$), connaît également un inversement de signe. Elle passe de positive en 2018 ($b = 0,000512$) à négative en 2024 ($b = -0,000630$).

En termes de coefficients standardisés, la dominance du chômage en 2018 ($\beta = -0,508$) s'effondre en 2024 ($\beta = -0,181$). Le taux de personnes étrangères, secondaire en 2018 ($\beta = 0,216$), s'impose comme variable dominante en 2024 ($\beta = 0,891$). Enfin, la densité de population, importante en 2018 ($\beta = 0,261$), gagne en importance en 2024 tout en changeant de signe ($\beta = -0,431$). La Figure 7 synthétise visuellement cette recomposition du vote challenger entre 2018 et 2024, illustrant l'ampleur des inversions de signe et des changements de significativité observés dans le modèle.

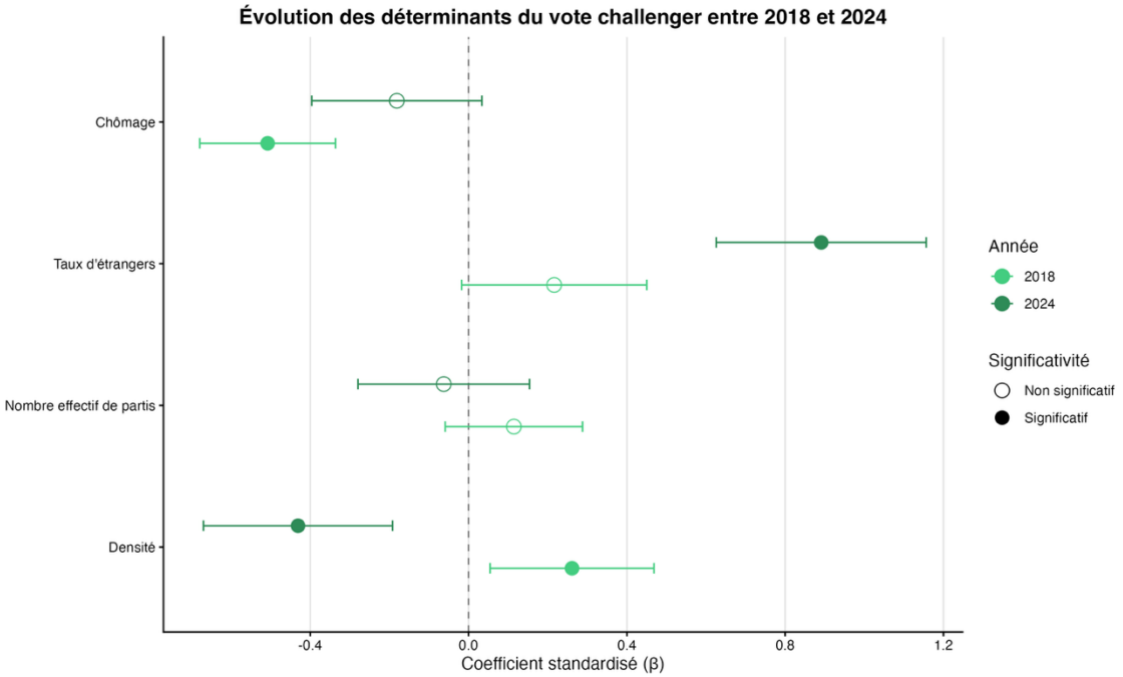


Figure 7 : Évolution des déterminants du vote challenger entre 2018 et 2024

5.4. Déterminants du vote blanc

Le taux de chômage a un effet positif et significatif dans les deux Régions étudiées. En 2024, la relation est plus forte à Bruxelles ($\rho = 0{,}54$; $p < 0{,}05$) qu'en Wallonie ($\rho = 0{,}38$; $p < 0{,}001$). En 2018, il n'est pas possible d'analyser le blanc séparément du nul en Région wallonne. Cependant, à Bruxelles-Capitale, où le vote nul n'est pas possible, la relation avec le chômage est également positive lors de cette année électorale ($\rho = 0{,}61$; $p < 0{,}01$). L'hypothèse H1c est donc confirmée : le taux de chômage exerce un effet positif sur le vote blanc, et ce de manière cohérente dans les deux régions étudiées et pour les deux années électorales disponibles. La robustesse de cette relation, observable tant à Bruxelles qu'en Wallonie, renforce la validité de l'indicateur comme déterminant du recours à ce type de vote. La Figure 8 montre de manière précise la relation entre le taux de chômage et le vote blanc en Région wallonne lors des élections communales de 2024.

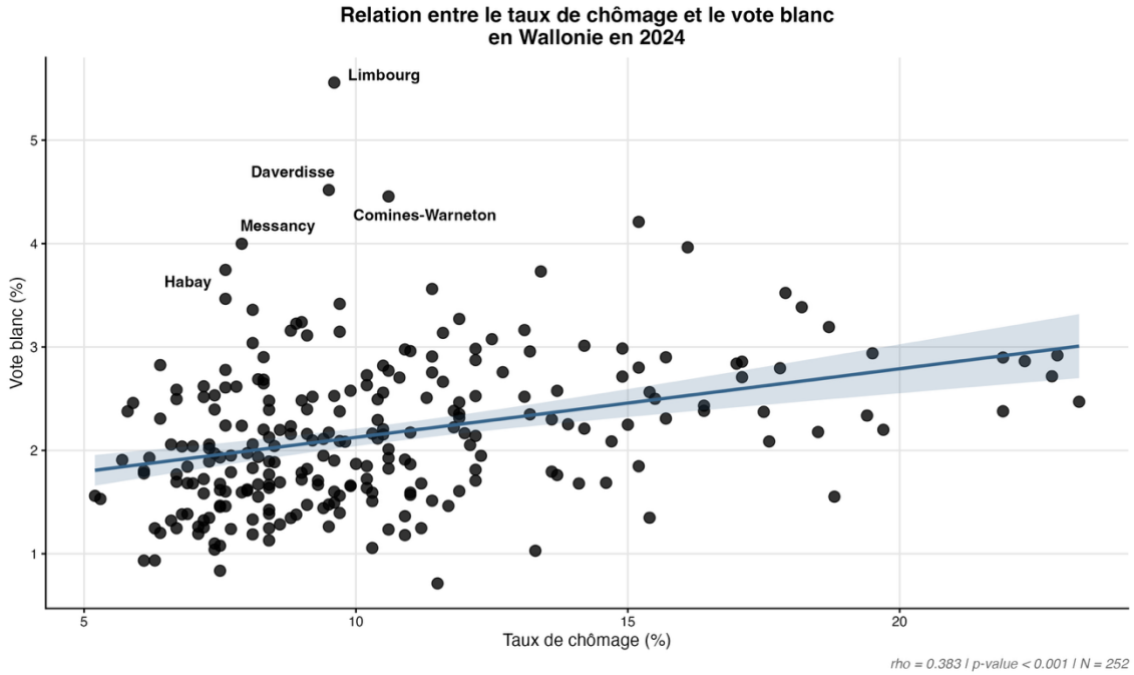


Figure 8 : Relation entre le taux de chômage et le vote blanc en Wallonie en 2024

Au-delà des hypothèses, l'effet du taux de personnes étrangères sur le vote blanc a aussi été testé. En Wallonie, en 2024, la relation entre ces deux variables est positive et significative ($\rho = 0,44$; $p < 0,001$). En revanche, à Bruxelles, autant en 2018 ($\rho = -0,37$) qu'en 2024 ($\rho = -0,41$), la relation est inverse et donc négative. Cependant, elle est marginalement significative en 2024 ($p = 0,079$) et non significative en 2018 ($p = 0,123$). En Région wallonne, les communes présentant un taux de personnes étrangères élevé votent davantage blanc.

L'effet du nombre effectif de partis sur le vote blanc a aussi été analysé. Aucune relation n'est observée, que ce soit en Wallonie ou à Bruxelles. Dans cette première région, le vote blanc en 2024 ne présente aucune relation ($\rho = 0,004$) et est non significatif ($p = 0,95$). À Bruxelles-Capitale, une relation positive est observée pour les deux années ($\rho = 0,28$ en 2018 ; $\rho = 0,15$ en 2024) mais elle est largement non significative en 2018 ($p = 0,25$) et en 2024 ($p = 0,55$). En l'absence de résultat significatif dans l'une ou l'autre Région, l'offre politique locale ne semble donc pas constituer un facteur explicatif du vote blanc en analyse bivariée.

Afin de garantir la comparabilité avec le nul, qui ne s'observe qu'en Région wallonne, l'analyse multivariée du vote blanc est conduite dans un premier temps sur un modèle exclusivement wallon (voir Tableau A.5). Celui-ci affiche un pouvoir explicatif relativement modéré (R^2 ajusté = 0,24). Parmi les variables principales de ce mémoire, les trois sont hautement significatives ($p = 0,006$ pour le chômage ; $p < 0,001$ pour les deux autres variables). Le chômage ($b = 0,098$) et le taux de personnes étrangères ($b = 0,056$) ont tous les deux un effet positif sur le vote blanc. A contrario, le nombre effectif de partis a un effet négatif ($b = -0,200$).

Le résultat observé pour la variable concernant l'offre de partis au niveau de la commune vient contredire l'analyse bivariée, qui indiquait un effet positif et non significatif. Du côté des variables de contrôle, une seule présente un effet significatif, en l'occurrence négatif, il s'agit du risque de pauvreté ($b = -0,074$; $p < 0,05$).

Au regard de l'ensemble de ces résultats, le vote blanc semble structurellement plus présent dans les communes avec un taux de chômage élevé et une forte présence de personnes étrangères. En revanche, il semble relativement moins présent dans les communes avec une offre politique élevée et un risque de pauvreté élevé. Les coefficients standardisés montrent que c'est le chômage qui a l'effet le plus fort ($\beta = 0,494$), suivi en miroir par le risque de pauvreté ($\beta = -0,408$). Le taux de personnes étrangères montre un effet positif fort ($\beta = 0,396$) et, dans une moindre mesure, le nombre effectif de partis a un effet négatif ($\beta = -0,226$).

À titre complémentaire, le modèle global du vote blanc, comprenant donc également les 19 communes bruxelloises, présente un R^2 ajusté de 0,62. Ce résultat équivaut à plus du double du modèle où uniquement la Wallonie est représentée. Cette amélioration considérable du pouvoir explicatif doit cependant être interprétée avec prudence. À Bruxelles, parmi les votes BNS, seul le vote blanc est possible. Cela fait que le vote BNS bruxellois est exclusivement composé de blancs alors que le vote BNS wallon agrège les votes blancs et nuls, ce qui est une limite dans la comparabilité des deux régions. Dans ce modèle global blanc, le chômage perd sa significativité ($p = 0,46$) et la seule variable de contrôle significative devient la densité de population ($b = 0,000121$; $p < 0,001$).

En termes de coefficients standardisés, le taux de personnes étrangères est dominant ($\beta = 0,373$), suivi par la densité de population ($\beta = 0,307$). Enfin, le rôle du taux de chômage s'effondre totalement avec un β de -0,079. Les différences observées entre ce modèle global et le modèle purement wallon tiennent probablement au fait que les communes bruxelloises disposent d'un profil urbain qui influence différemment les variables testées.

5.5. Déterminants du vote nul

Le vote nul est structurellement limité à la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale ayant recours au vote électronique, lequel ne permet pas l'invalidation du bulletin. Par ailleurs, la distinction entre vote blanc et vote nul n'est disponible en Wallonie qu'à partir des élections de 2024, les données de 2018 agrégeant ces deux types dans une catégorie commune. Cette section porte donc exclusivement sur des données wallonnes relatives au scrutin de 2024.

Le taux de chômage présente un effet très important sur le vote nul. En effet, la relation entre les deux variables est positive ($\rho = 0,65$) et significative ($p < 0,001$). En comparaison avec

le vote blanc (ρ = 0,38 en 2024, en Wallonie), l'effet du chômage sur le vote nul est beaucoup plus important. Ce résultat inverse la hiérarchie attendue sur base de la littérature. L'hypothèse H1d est donc confirmée, un taux de chômage élevé engendre bien une propension plus importante à voter nul. La Figure 9 montre de manière détaillée cette relation entre le chômage et le vote nul en Wallonie en 2024.

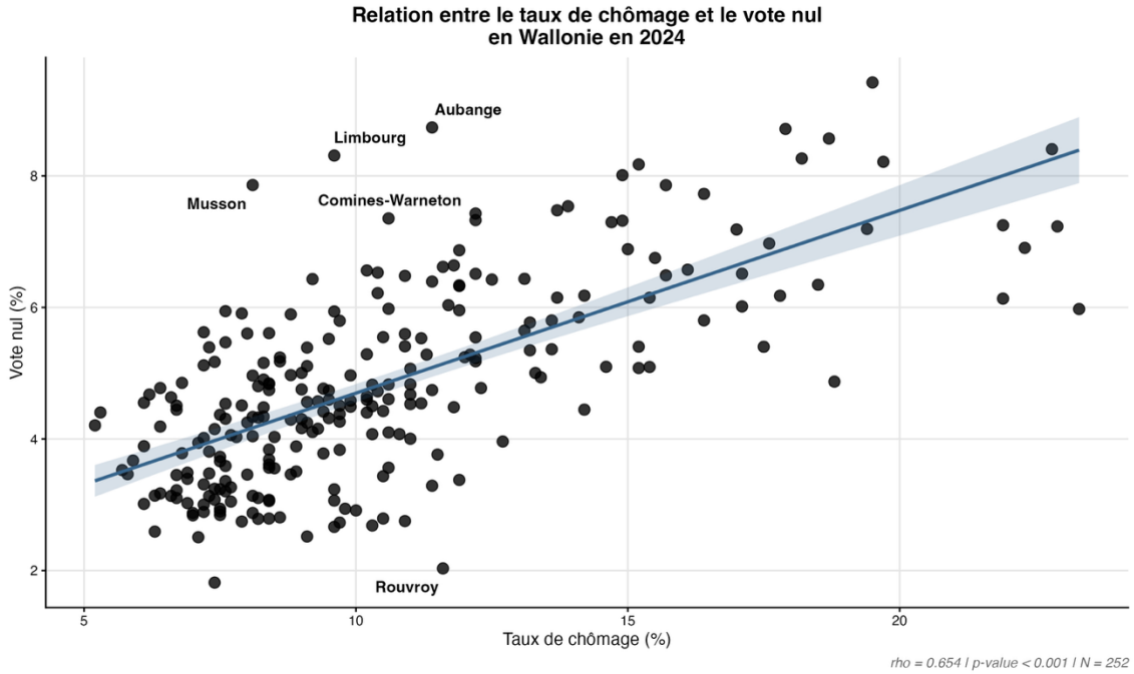


Figure 9 : Relation entre le taux de chômage et le vote nul en Wallonie en 2024

Testé de manière complémentaire aux hypothèses prévues, le vote nul semble également avoir une relation importante avec le taux de personnes étrangères. En effet, les deux variables ont une relation positive (ρ = 0,40) et significative (p < 0,001). Dans ce cas-ci, la dynamique est comparable avec le vote blanc (ρ = 0,44 en 2024, en Wallonie).

Le nombre effectif de partis, aussi testé de manière complémentaire, a une relation positive (ρ = 0,25) et significative (p < 0,001). Ce résultat est bien différent du vote blanc où aucune relation n'avait pu être définie (ρ = 0,004).

La régression linéaire multiple du vote nul (voir Tableau A.6) produit un modèle nettement plus robuste que son équivalent pour le vote blanc. Avec un R^2 ajusté de 0,52, son pouvoir explicatif vaut plus du double du modèle wallon du vote blanc (R^2 ajusté = 0,24). Le chômage a un effet positif très important (b = 0,286 ; p < 0,001) et, dans une moindre mesure, le taux de personnes étrangères aussi (b = 0,057 ; p < 0,001). Dans les variables de contrôle, le risque de pauvreté (b = -0,142 ; p < 0,05) et l'âge moyen (b = -0,165 ; p < 0,001) se démarquent tous deux avec des effets négatifs significatifs. Dans une moindre mesure, le revenu médian a aussi un effet négatif (b = -0,0002) et significatif (p < 0,001). Le nombre effectif de partis n'est

plus significatif (p = 0,92) une fois les variables de contrôle ajoutées au modèle, ce qui vient contredire les résultats bivariés de cette variable. Enfin, la densité de population n'a pas d'effet analysable en raison de sa non-significativité (p = 0,50). Les communes wallonnes caractérisées par un taux de chômage élevé et avec une forte présence de population étrangère présentent une proportion plus marquée au vote nul. En revanche, c'est moins le cas dans les communes présentant un risque de pauvreté élevé, un âge moyen élevé et un revenu médian plus élevé.

En termes de valeurs standardisées, le taux de chômage a l'effet le plus dominant sur le vote nul (β = 0,697), et cela de manière plus importante que pour le vote blanc (β = 0,494). Le taux de pauvreté (β = -0,375) et le revenu médian (β = -0,369) ont les effets les plus puissants après le chômage, mais négatifs en l'occurrence, montrant que le vote nul est en grande partie structuré par les conditions économiques locales. Dans une moindre mesure, le taux de personnes étrangères montre un effet positif (β = 0,196) et l'âge moyen a, quant à lui, un effet négatif (β = -0,185). La Figure 10 montre les déterminants des deux types de vote, blanc et nul, en 2024 lors des élections communales en Wallonie (voir également Tableau A.8 pour comparaison).

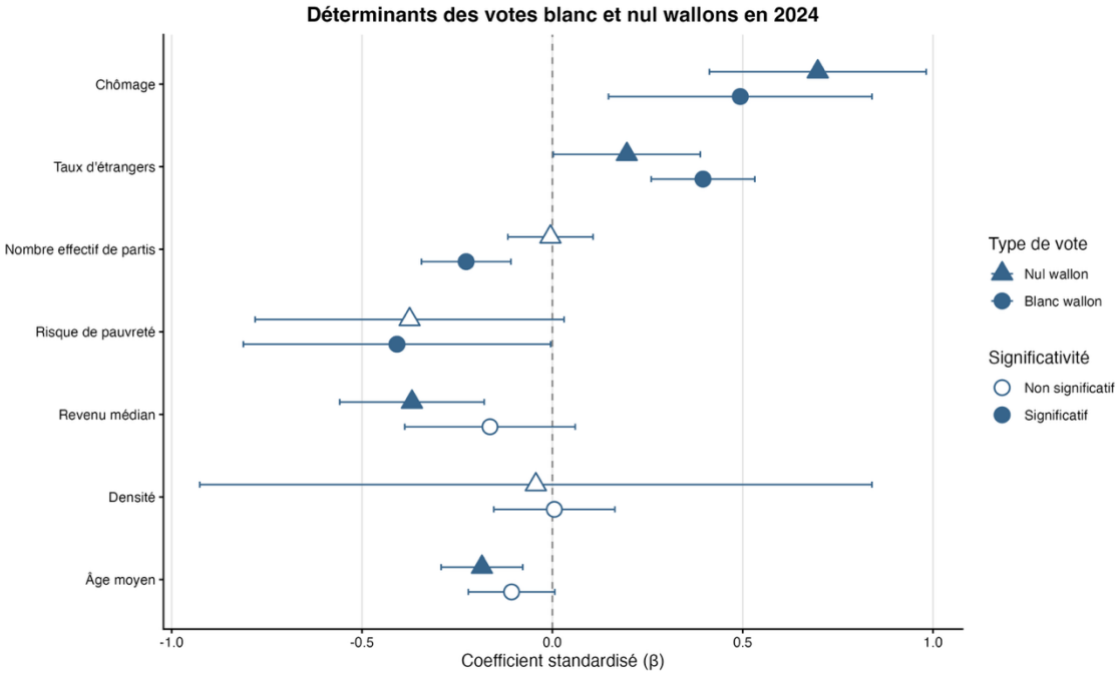


Figure 10 : Déterminants des votes blanc et nul wallons en 2024

5.6. Analyse comparative du vote BNS

Afin de pouvoir comparer plus largement les dynamiques des deux années électorales et des deux régions étudiées, une catégorie BNS reprenant les votes blancs et nuls a été créée. Deux limites structurelles affectent néanmoins la portée de cette catégorie. D'une part, le vote nul n'étant pas possible à Bruxelles-Capitale, les votes BNS dans cette région sont de facto des

votes blancs dans tous les cas. D'autre part, la séparation vote blanc et vote nul n'apparaît en Wallonie qu'en 2024, ce qui fait que l'analyse séparée n'est pas possible en 2018. Malgré ces deux contraintes, la catégorie BNS agrégée demeure l'outil le plus adapté pour comprendre les dynamiques de ces types de vote par année électorale et par région.

La variable du taux de chômage a été testée afin d'analyser son impact sur le vote BNS. L'hypothèse H1c/d est confirmée car la relation entre le vote BNS et le chômage est largement positive et significative en 2018 ($\rho = 0{,}58$; $p < 0{,}001$), et de manière similaire en 2024 ($\rho = 0{,}56$; $p < 0{,}001$). Cette tendance se confirme dans l'analyse par région. En effet, en 2018, Bruxelles-Capitale ($p < 0{,}01$) et la Wallonie ($p < 0{,}001$) présentent une corrélation quasi-identique proche de 0,61. En 2024, la Région wallonne conserve exactement le même résultat. Pour la Région bruxelloise, ce résultat s'affaisse légèrement ($\rho = 0{,}54$; $p < 0{,}05$) se rapprochant de la tendance globale énoncée plus haut. Ces résultats indiquent une tendance claire, comme le montre la Figure 11, le vote BNS est plus élevé dans les communes présentant un fort taux de chômage.

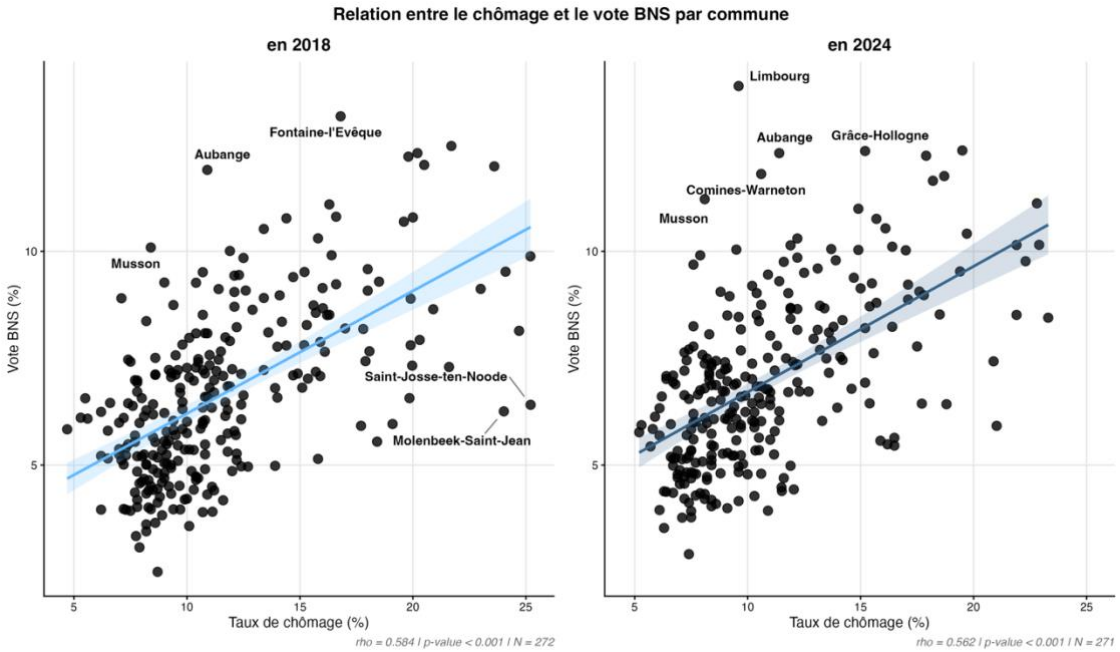


Figure 11 : Relation entre le chômage et le vote BNS par commune en 2018 et en 2024

Testé de manière exploratoire, le nombre effectif de partis présente également une tendance globale positive, bien que d'une ampleur limitée et dont la significativité varie sensiblement selon les régions et les années considérées. En effet, le taux de votes BNS est plus important dans les communes avec une fragmentation de l'offre électorale plus élevée en 2018 ($\rho = 0{,}21$; $p < 0{,}001$), et dans une moindre mesure en 2024 ($\rho = 0{,}13$; $p = 0{,}038$). Ces résultats donnent, en revanche, des réalités très différentes au niveau des deux régions étudiées. À Bruxelles, la significativité des résultats s'effondre pour les deux années électorales ($p = 0{,}25$

en 2018 ; p = 0,546 en 2024). Cependant, en Région wallonne, en 2018, la tendance positive est confirmée ($\rho = 0,25$) et largement significative ($p < 0,001$). Des niveaux comparables à ces derniers sont également observables en 2024 ($\rho = 0,19$; $p < 0,01$).

La comparaison entre les deux Régions révèle un contraste marquant. En Wallonie, le vote BNS est plus élevé dans les communes qui présentent un nombre effectif de partis plus élevé. La chute de significativité à Bruxelles peut être due au faible nombre d'observations à Bruxelles en raison du faible nombre de communes (n = 19). Comme mentionné en section 4, le contexte wallon est peut-être plus favorable au vote BNS en raison du vote papier qui permet de faire des votes nuls, ce qui n'est pas possible à Bruxelles-Capitale qui utilise le vote électronique.

Une analyse complémentaire via une régression linéaire multiple (voir Tableau A.7) montre que le modèle du vote BNS a un fort pouvoir explicatif en 2018 (R^2 ajusté = 0,45) comme en 2024 (0,42). Le chômage, significatif au niveau $p < 0,001$, est la variable qui dispose du pouvoir explicatif le plus fort, en 2018 (b = 0,482) comme en 2024 (b = 0,452). Le taux de personnes étrangères par commune présente également une légère influence positive en 2018 (b = 0,044 ; $p < 0,05$), comme en 2024 (b = 0,053 ; $p < 0,01$). Le nombre effectif de partis présente, quant à lui, des résultats plus contrastés. Une fois modéré par des variables de contrôle, son coefficient devient négatif. D'abord non significatif en 2018 (p = 0,694), il le devient en 2024 (b = -0,250 ; $p < 0,05$). Ces résultats viennent en contradiction de ceux qui ont pu être observés dans l'analyse bivariée.

Au niveau des variables de contrôle, elles sont toutes les quatre particulièrement stables entre 2018 et 2024. Les deux qui ont l'effet négatif significatif le plus fort sont le risque de pauvreté (b = -0,236 en 2018 ; b = -0,208 en 2024) et l'âge moyen (b = -0,206 en 2018 ; b = -0,208 en 2024). Dans une bien moindre mesure, le revenu médian et la densité de population présentent tous deux, lors des deux années électorales, un coefficient négatif significatif du même ordre de grandeur (environ -0,0002). Les communes votent donc plus BNS lorsque leur taux de chômage est élevé et leur taux de population étrangère est plus élevé. À l'opposé, elles votent moins BNS lorsque le risque de pauvreté est élevé, l'âge moyen est élevé et, dans une moindre mesure, lorsque le revenu médian est élevé et la densité de population également. Enfin, à prendre avec précaution, mais il a aussi été observé qu'une offre politique plus restreinte a tendance à augmenter le vote BNS.

En termes de valeurs standardisées, il apparaît que le chômage explique quasiment à lui tout seul le vote BNS en 2018 ($\beta = 0,998$), et son effet reste très important en 2024 ($\beta = 0,859$). Le taux de personnes étrangères est la seule autre variable qui a un effet positif et qui s'améliore

entre les deux scrutins (β = 0,191 en 2018 ; β = 0,242 en 2024). Le nombre effectif de partis a un effet négligeable en 2018 (β = -0,020) mais qui devient significatif en 2024 bien que limité (β = -0,122). Les autres variables significatives ont toutes un effet négatif et une relative stabilité entre 2018 et 2024 : le risque de pauvreté qui s'affaiblit légèrement, passant de β = -0,682 à β = -0,526 ; le revenu médian qui passe d'un β de -0,305 à -0,275 ; l'âge moyen est le plus stable, passant de β = -0,207 à β = -0,208 ; enfin, la densité passe d'un β de -0,348 à -0,368. La Figure 12 montre l'évolution des déterminants du vote BNS entre 2018 et 2024.

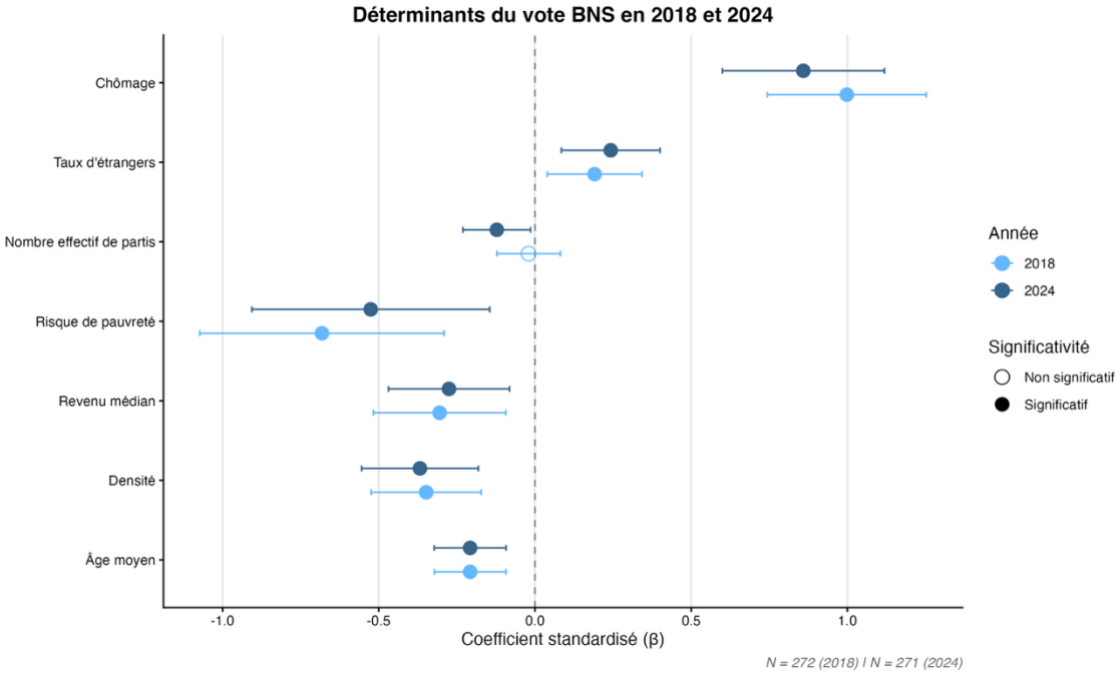


Figure 12 : Déterminants du vote BNS en 2018 et 2024

5.7. Évolution générale du vote protestataire

En termes de moyennes, la hausse la plus frappante est celle du vote populiste qui passe, entre 2018 et 2024, de 7,5% à 12,9% en moyenne par commune avec offre populiste. Au sein de ce type de vote, c'est le vote populiste de gauche qui domine structurellement. Il fait des scores largement plus importants que ceux des partis populistes de droite. En moyenne, sur les deux scrutins, le vote populiste de gauche s'établit autour de 13% dans les communes disposant de l'offre correspondante alors que ce n'est que 3% pour le vote populiste de droite. De manière opposée au vote populiste, le vote challenger connaît une baisse entre les deux scrutins et dans les deux régions, passant de 15,4% à 10,6% en moyenne par commune avec offre challenger. Enfin, le vote BNS est le type de vote protestataire qui enregistre l'augmentation la plus modeste des trois voies de protestation. Il a connu une faible progression entre 2018 et 2024, passant de 6,6% à 6,9%. Cette relative stabilité contraste avec les dynamiques nettement plus marquées observées pour le vote populiste et le vote challenger. La Figure 13 montre

l'évolution globale du vote protestataire entre les deux scrutins au travers des trois voies principales de protestation.

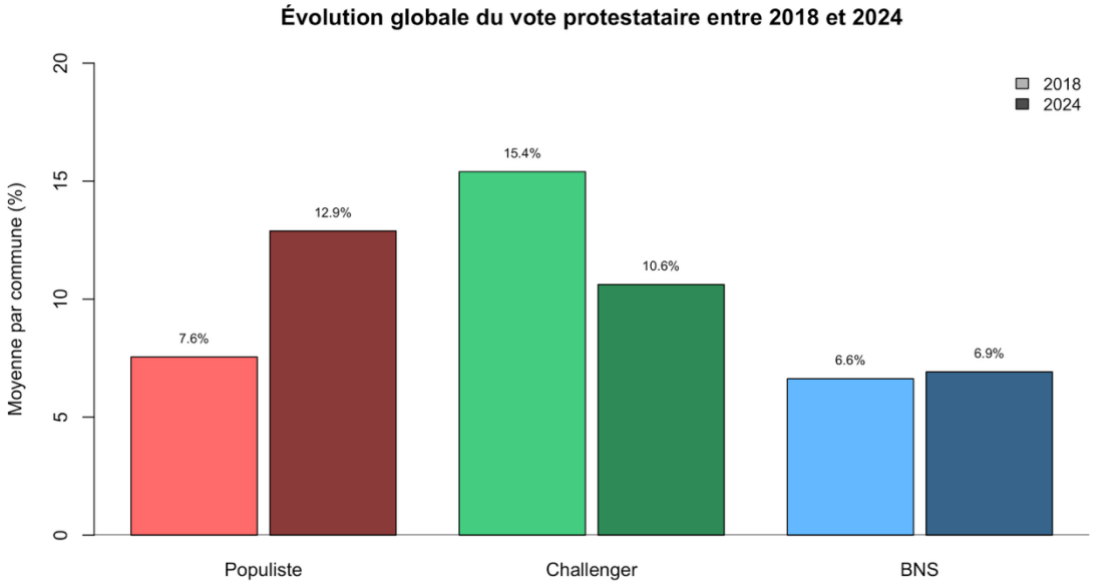


Figure 13 : Évolution globale du vote protestataire entre 2018 et 2024

Afin de compléter l'analyse des moyennes agrégées, un test de Wilcoxon a été réalisé pour comparer l'évolution du vote protestataire de manière plus fine, commune par commune. Il convient de noter que ce test ne compare que les communes qui possèdent un même type de vote pour les deux scrutins, ce qui peut conduire à des sous-échantillons restreints. Tout d'abord, il est difficile de conclure à une tendance pour le vote populiste car celui-ci est non significatif ($p = 0{,}107$). En le décomposant, le vote populiste de gauche a, pour sa part, une tendance positive très significative ($p < 0{,}001$) alors que le vote populiste de droite a, en revanche, une tendance totalement non significative ($p = 0{,}813$). La quasi-totalité des communes ayant une liste populiste de gauche lors des deux élections a donc vu leur score augmenter.

À l'inverse du vote populiste, les votes challenger et BNS affichent des tendances claires et généralisées à l'ensemble des communes. Le vote challenger connaît une baisse significative ($p < 0{,}001$) dans la quasi-totalité des communes concernées par la présence d'une liste challenger. Ce recul généralisé confirme le déclin structurel de ce type de vote entre les deux années électorales. Le vote BNS présente, quant à lui, une tendance positive et significative ($p < 0{,}001$). Si l'amplitude de cette hausse est modeste (0,3% entre les deux années électorales), ce résultat montre que la quasi-totalité des communes ont vu leur taux de vote BNS augmenter

entre 2018 et 2024. La Figure 14 présente les résultats du test de Wilcoxon et l'ampleur réelle de chacune de ces voies de protestation étudiées au sein de ce mémoire.

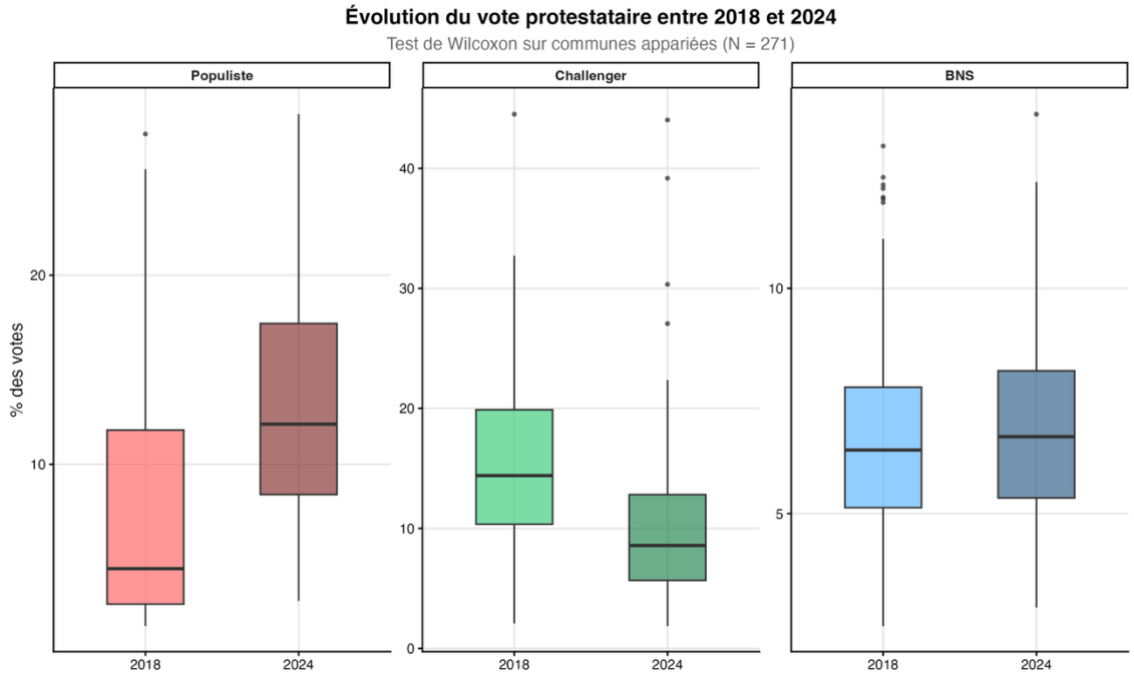


Figure 14 : Évolution du vote protestataire entre 2018 et 2024 (test Wilcoxon)

Au total, les résultats des élections de 2018 et 2024 dressent un bilan contrasté de l'évolution du vote protestataire, loin d'une simple hausse uniforme du vote de protestation comme formulé dans l'hypothèse initiale. Le vote populiste connaît effectivement une hausse importante, en particulier le vote populiste de gauche ; le vote populiste de droite ne connaît pas d'évolution significative. Le vote challenger, quant à lui, baisse sensiblement, ce qui va à l'encontre de l'hypothèse initiale. Le vote BNS augmente légèrement. Dans la mesure où la hausse n'est ni uniforme ni généralisable à l'ensemble des formes de vote protestataire, l'hypothèse H4 ne peut donc être que partiellement confirmée.

6. Discussion

Au vu des résultats, le vote populiste confirme son enracinement dans des considérations économiques et cela de manière importante comparée aux autres variables testées. Autant en 2018 qu'en 2024, de manière similaire à ce qui est présent dans la littérature (Algan et al., 2017 ; Funke et al., 2016), le chômage est un facteur déterminant du vote populiste. Une légère atténuation est observable en 2024 mais qui ne vient pas remettre en cause son impact déterminant, les coefficients restant largement significatifs. Cette diminution peut être causée par deux principales raisons. D'une part, au niveau de la présence de listes populistes, leur nombre est passé de 63 en 2018 à 32 en 2024, cela réduit mécaniquement le nombre

d'occurrences disponibles et peut affaiblir la corrélation. De plus, les communes où une liste populiste se présente ne constituent pas un échantillon aléatoire : elles tendent à avoir un profil socio-économique spécifique, davantage marqué par les conditions économiques défavorables. Les coefficients obtenus revêtent donc une forme de conditionnalité, en ce qu'ils décrivent une relation dans des communes disposant d'une offre populiste, sans que ces estimations puissent être généralisées à l'ensemble des communes. En conséquence, la force de ces coefficients reflète les communes avec une offre populiste et ne peut être généralisée aux communes sans offre de ce type. D'autre part, en termes systémiques, le taux de chômage a diminué autant en Wallonie qu'à Bruxelles, cela a pu légèrement affaiblir le rôle de cet indicateur dans le vote populiste.

Malgré la baisse du chômage, le taux de vote populiste a lui, au contraire, augmenté. Ce résultat en apparence paradoxal témoigne d'une consolidation de la base électorale du Parti du Travail de Belgique qui, en parallèle, augmente son nombre de listes, passant de 23 en 2018 à 28 en 2024. Il est fort probable que le parti ait renforcé son implantation locale et bénéficie d'une dynamique propre auprès d'une partie de l'électorat fidélisé. Sa croissance peut donc s'expliquer en partie par l'extension géographique de l'offre dans des communes qui ont probablement été choisies stratégiquement. Pour autant, le parti demeure structurellement dépendant du taux de chômage comme le montrent les résultats obtenus.

De l'autre côté du spectre politique, l'extrême droite enregistre des scores nettement inférieurs. En termes de moyenne, la gauche se situe autour de 13% alors que l'extrême droite reste autour de 3% dans les communes où ces offres sont présentes. Le vote populiste de gauche est donc structurellement dominant en Wallonie et à Bruxelles face au vote populiste de droite. Les rôles dominants du chômage et de la gauche dans les résultats analysés sont cohérents avec la littérature qui indique que les personnes au chômage ont plus tendance à se laisser séduire par le populisme de gauche (A. Bergh & Kärnä, 2022 ; Kurer, 2020). Bien que la plupart des auteurs observent un bénéfice du chômage sur le vote populiste de droite (Algan et al., 2017 ; Arzheimer, 2009 ; Werts et al., 2013), ce n'est pas le cas dans les données présentes ici. A. Bergh & Kärnä (2022) offrent une possible explication à ce résultat en démontrant que, d'une part, le vote populiste de gauche est effectivement influencé par le chômage là où, d'autre part, le vote populiste de droite est davantage lié à la peur du déclassement ou de la perte d'emploi, ce qui concerne plutôt les personnes ayant déjà un emploi.

De manière complémentaire, dans le contexte étudié, la faiblesse de l'extrême droite s'explique par la présence d'un cordon sanitaire strict dans l'espace francophone qui empêche toute émergence dans les urnes d'une liste de ce type. Il est marquant de voir qu'entre les deux

élections, le nombre de listes populistes de droite s'effondre (-83,9%). Cette dynamique contraire au PTB, qui consolide ses positions, illustre l'efficacité du cordon sanitaire dans les Régions étudiées dans ce mémoire. L'extrême droite n'a pas accès aux plateaux de télévision et n'est pas invitée aux débats, ce qui réduit largement sa visibilité auprès de l'électorat. Au contraire, le parti populiste de gauche se professionnalise et assure une présence à la fois sur le terrain et médiatique, aux côtés des autres partis. C'est le manque de visibilité, de financements stables et de perspectives de pouvoir qui a un impact direct sur l'offre d'extrême droite et l'empêche de s'installer. Le cordon sanitaire agit donc comme une contrainte structurelle, non modélisée en l'occurrence, sur l'offre populiste de droite et biaise les coefficients de ce type de vote.

Outre le chômage, le vote populiste, de gauche, semble aussi être lié au taux de personnes étrangères au sein d'une commune. Cette relation est observable en 2018 en Wallonie mais de manière non significative, elle apparaît significativement en 2024 en Wallonie et de manière puissante. Cela va à rebours de la littérature qui prévoyait que la gauche ne bénéficie pas d'immigration (Rozo & Vargas, 2021, tel que cité dans Ajzenman et al., 2022), ou en tout cas n'arrive pas à capitaliser sur les questions économiques avec un haut taux de personnes étrangères (Rooduijn & Burgoon, 2018). Il est probable que l'immigration dans ce cas-ci ne soit pas la variable déterminante. En effet, la puissance du chômage et des conditions économiques dans la structuration du vote populiste de gauche a été démontrée à plusieurs reprises. Il apparaît que le taux de personnes étrangères n'agisse pas ici comme un facteur culturel, ce que confirme la faiblesse du vote populiste à droite pourtant prédit par la littérature (Werts et al., 2013). Au contraire, la présence de personnes étrangères témoigne probablement d'une commune avec des conditions économiques modestes. L'immigration sert donc ici de proxy pour identifier des zones avec potentiellement plus de précarité[18] et donc de vote vers le PTB. Là où les difficultés économiques surviennent, la tentation de voter pour des partis qui prônent la redistribution est plus élevée (Zhirkov, 2014).

Cette tendance de soutien aux partis prônant la redistribution est aussi observable dans la différence d'ampleur du populisme entre la Région wallonne et la Région Bruxelles-Capitale.

[18] Ce proxy de précarité peut être appuyé par les corrélations observées entre le taux de personnes étrangères et deux des variables économiques testées dans ce mémoire : le taux de chômage (présent dans le modèle populiste multivarié) et le risque de pauvreté (absent du modèle populiste). Le premier indicateur est positivement corrélé avec le taux de personnes étrangères en 2018 ($\rho = 0{,}538$) et en 2024 ($\rho = 0{,}501$). De manière similaire, la seconde variable économique est positivement corrélée lors des deux années de scrutin ($\rho = 0{,}509$ en 2018 ; $\rho = 0{,}553$ en 2024). Les corrélations sont donc systématiquement positives et stables sur les deux années d'élections, cela indique que les communes à fort taux de personnes étrangères sont structurellement plus précaires sur le plan économique. L'effet du taux de personnes étrangères comme proxy de la précarité d'une commune peut donc être observé empiriquement, indépendamment des considérations culturelles.

Dans cette dernière, il y a, en moyenne, plus de vote à destination d'un parti populiste ; et l'écart s'est creusé de 2018 (+0,5%) à 2024 (+1,9%). Le chômage est également plus important à Bruxelles qu'en Wallonie, ce qui peut expliquer que plus de personnes se tournent vers le PTB (A. Bergh & Kärnä, 2022; Kurer, 2020). Une potentielle explication à la différence entre les deux régions se trouve dans la littérature. En effet, selon Rooduijn & Burgoon (2018), le profil de l'électorat d'extrême gauche est plus urbain, cela pourrait expliquer pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale penche davantage à gauche que la Wallonie. Une nouvelle fois, l'extrême faiblesse de l'extrême droite ne permet pas de faire ces mêmes comparaisons.

Enfin, en ce qui concerne le nombre effectif de partis, l'impact de cette variable est très faible sur le vote populiste. En relation bivariée, un lien positif est observable en 2018 entre le vote populiste et une offre politique importante. Mais dans le modèle multivarié, le seul résultat significatif observé est contre-intuitif car, au lieu de faire de la place pour de nouvelles offres (Kestilä & Söderlund, 2007), une relation négative est observée en 2018. Autrement dit, une offre politique étendue diminuerait la tendance à voter pour un parti populiste. Ce résultat est contre-intuitif et indique plutôt que, une fois le chômage et le taux de personnes étrangères contrôlés, la variable du nombre de partis perd de sa puissance. Le chômage absorbe probablement l'effet mis en lumière en analyse bivariée. Cela est probablement dû au fait que le nombre effectif de partis et le chômage covarient et que, en plus, l'offre politique covarie également avec la densité ; ce qui l'assimile à un proxy d'urbanisation[19]. Le lien entre toutes ces variables est probablement la différence entre centres urbains et ruralité. Le PTB a tendance à présenter des listes, plus souvent que les autres offres politiques, dans des centres urbains où mécaniquement le taux de chômage et le taux de personnes étrangères sont plus élevés. Il semble donc que le nombre effectif de partis n'ait pas d'effet sur le vote populiste tout simplement car cette offre se présente logiquement dans des espaces où l'offre est naturellement plus abondante que dans les communes plus rurales.

Le vote challenger présente, de manière générale, des résultats qui s'écartent sensiblement des attentes théoriques. Tout d'abord, le chômage a un impact qui se révèle circonscrit à la Wallonie en 2018 et, de surcroît, la relation est négative et implique donc qu'un taux de chômage élevé est repoussoir pour le vote challenger. Selon Dustmann et al. (2017), le chômage aurait tendance à augmenter le vote non-traditionnel, or cela n'est pas le cas ici et

[19] Le nombre effectif de partis est corrélé positivement avec la densité de population en 2018 ($\rho = 0,55$) et en 2024 ($\rho = 0,53$). Il l'est également avec le chômage, dans une moindre mesure, lors des deux scrutins ($\rho \approx 0,37$). Ces corrélations indiquent que les communes avec un grand nombre de listes sont structurellement plus denses et davantage touchées par le chômage. Cela peut expliquer que, en multivarié, ces deux variables captent l'essentiel de l'effet de la variable du nombre effectif de partis.

c'est même l'inverse qui ressort des données. Cela tient probablement au profil de partis challengers étudiés ici, DéFI et Ecolo, tous deux, malgré leur positionnement GAL sur l'axe GAL-TAN, ont participé à des exécutifs au niveau régional (voire fédéral) lors de législatures récentes. Bien que la classification s'opère au niveau communal, il est donc probable que des citoyennes et citoyens insatisfaits aient intégré dans leur perception les responsabilités régionales et fédérales (dans le cas d'Ecolo) de ces partis. Cela érode leur statut de challenger et, d'après la théorie de De Vries & Hobolt (2020), c'est justement la participation à l'exécutif qui les prive de leur statut de challenger. De plus, selon Algan et al. (2017), la rhétorique anti-establishment favorise le vote vers des partis challengers. L'absence d'utilisation de cette rhétorique par le parti amarante et les Verts peut jouer en leur défaveur dans ce cas. Il est aussi intéressant d'observer le rôle du chômage dans le lien entre vote challenger et vote populiste.

L'analyse du chômage met en lumière une dynamique inversée et un glissement direct entre le vote challenger et le vote populiste. En effet, cet indicateur présente des tendances inverses selon le type de vote. La relation est positive pour le vote populiste et négative pour le vote challenger en 2018 et 2024 en Région wallonne. Ce qui est encore plus flagrant apparaît lorsque les modèles multivariés sont examinés. Dans les deux cas, challenger comme populiste, c'est le chômage qui est dominant et à nouveau en miroir inverse. Négatif d'un côté et positif de l'autre, avec une forte puissance dans les deux cas. En termes de progression entre les deux années électorales, deux dynamiques, à nouveau inverses, sont observables.

De manière générale, le test de Wilcoxon confirme, d'une part, l'affaissement du vote challenger et, d'autre part, la montée en puissance du vote populiste. À l'aune de ces éléments, une dynamique de glissement semble s'opérer entre le vote challenger et le vote populiste. Il est possible que les citoyennes et citoyens insatisfaits, les plus enclins à émettre un vote protestataire, utilisaient en grande partie le vote challenger pour exprimer leur mécontentement. Cependant, la montée en puissance d'un acteur populiste, vu comme un « vote utile » (Passarelli & Tuorto, 2014) et dont la crédibilité et l'ancrage se renforcent, amène à remplacer le vote challenger par le vote populiste. À nouveau, la faiblesse de la dimension anti-establishment chez les acteurs challengers place probablement le PTB comme un meilleur challenger aux yeux des personnes qui veulent émettre un vote de protestation. Or, c'est précisément la rhétorique anti-establishment qui a tendance à capter les votes des électrices et électeurs mécontents (Algan et al., 2017). De plus, l'absence de participation du parti populiste de gauche à des majorités doit jouer en sa faveur pour le différencier de l'establishment politique.

Ce glissement concerne les volumes de vote mais une recomposition importante des facteurs qui structurent le vote challenger est également observable. De manière globale, ce

type de vote est d'une grande instabilité entre 2018 et 2024 car ses déterminants évoluent tous dans des directions différentes. Comme expliqué à l'instant, le chômage, variable dominante en 2018, s'efface en 2024. Cela se fait au profit de la variable du taux de personnes étrangères, non significative en 2018, qui prend la place du chômage lors des élections de 2024. La densité de population, enfin, joue un rôle nébuleux, passant de positif à négatif.

Ces éléments doivent venir, au moins en partie, de la recomposition en termes d'offre politique qu'a connu le vote challenger entre les deux élections. La seule famille politique stable est les écologistes d'Ecolo et Groen. Pour ce qui est de DéFI, il disparaît quasi totalement en Wallonie en 2024 et, la même année, Bruxelles-Capitale voit l'apparition d'un nouveau challenger : la « Team Fouad Ahidar » (TFA). Il est donc probable que les communes composant l'échantillon challenger ont pu changer, passant de 129 à 77 communes. En observant plus précisément, la majorité des communes qui « sortent » de l'échantillon sont majoritairement wallonnes, soit dû à la disparition de DéFI au niveau local ou à l'entrée en majorité d'Ecolo en 2018. Parmi les nouvelles communes de l'échantillon en 2024, plusieurs sont bruxelloises, ce qui mécaniquement fait monter la variable du taux de personnes étrangères. La Team Fouad Ahidar ne permet cependant pas d'expliquer cette montée de la variable, 5 de ses 7 communes sont déjà présentes en 2018 et son coefficient de corrélation est étonnamment négatif avec le taux de personnes étrangères. Il est fort probable que l'inversion des déterminants – et notamment le changement de signe de la densité de population, pourtant significatif lors des deux scrutins – reflète davantage une recomposition géographique de l'échantillon plutôt qu'un réel revirement de comportement électoral. En 2018, DéFI et Ecolo sont présents dans de nombreuses communes wallonnes mais, en 2024, la disparition de DéFI en Wallonie affaiblit probablement la présence des challengers dans les centres urbains et la Team Fouad Ahidar apparaît à Bruxelles. Cela complique l'interprétation des coefficients du modèle challenger et, en particulier, le changement de signe de la densité de population entre les deux scrutins.

En revanche, le vote challenger présente un résultat plus net, car similaire dans tous les modèles testés, dans son absence de significativité du nombre effectif de partis par commune. En effet, l'offre politique présente au niveau local semble ne jamais présenter de relation analysable. Les citoyennes et citoyens ne modifient donc pas leur comportement de vote négativement ou positivement vers les partis challengers si la compétition locale est plus ou moins importante. Il est donc une nouvelle fois possible que l'électrice ou l'électeur ne considère pas la présence d'une offre challenger nécessairement comme un vote utile, par manque de viabilité (Passarelli & Tuorto, 2014), dans une offre plus importante. L'offre

challenger est plus rare que les offres locales ou mainstream, il est donc mécaniquement présent dans des communes avec un nombre effectif de partis plus élevé. Pour autant, la propension à voter pour ces partis ne semble pas déterminée par le volume de l'offre mais par d'autres facteurs, en premier lieu d'ordre socio-économique.

L'analyse du vote blanc confirme que le chômage constitue un facteur déterminant de la propension à recourir à cette voie de protestation, il est systématiquement positivement corrélé. Cela est cohérent avec une partie de la littérature qui confirme que les conditions économiques dégradées (Driscoll & Nelson, 2014 ; De Winter & Ackaert, 1994, tel que cité dans Pilet et al., 2019), comme dans ce cas un haut taux de chômage (Kouba & Lysek, 2019), amène vers le vote blanc. Ce résultat tranche avec d'autres chercheurs, comme Uggla (2008), qui eux perçoivent une absence de relation entre chômage et vote blanc. Les résultats confirment ici, dans un contexte belge de vote obligatoire, que ce type de vote sert de substitut à l'abstention pour les électrices et électeurs désabusés (Alvarez et al., 2018).

Un autre indicateur, le taux de personnes étrangères, n'était pas directement abordé dans la littérature mobilisée pour ce travail et a néanmoins été analysé à titre exploratoire. La relation est négative à Bruxelles lors des deux élections mais elle est non significative, alors qu'en Wallonie en 2024 elle est positive et hautement significative. Il est possible qu'en Région wallonne, comme expliqué précédemment pour le vote populiste, le taux de personnes étrangères agisse comme un proxy de la précarité au niveau local. Cela pourrait expliquer la solidité de la relation au niveau wallon et son alignement probable sur le chômage. À Bruxelles, où la présence des listes populistes est proportionnellement plus importante qu'en Wallonie, le PTB récupère une partie de la protestation qui se dirigerait vers les autres alternatives. La littérature suggère en effet que l'absence d'offre radicale peut pousser vers le vote blanc (M. Hooghe et al., 2011 ; De Winter & Ackaert, 1994, tel que cité dans Pilet et al., 2019).

Le nombre effectif de partis, au sens global, donne un résultat qui va dans ce sens lors des analyses multivariées. En bivarié, aucune relation n'est perceptible, mais, une fois modéré par les variables de contrôle, une relation négative apparaît entre l'offre politique et le vote blanc. Cela est cohérent avec Damore et al. (2012), une offre large encourage l'électrice ou l'électeur à utiliser son vote vers un parti plutôt qu'à voter blanc. Cela montre que l'insatisfaction vis-à-vis de l'offre politique locale amène vers ce type de vote.

Au niveau de son modèle, le vote blanc présente un pouvoir explicatif plutôt modéré. La principale tension analytique se situe entre le taux de chômage et le risque de pauvreté. Ces deux indicateurs, qui semblent de prime abord être les faces d'une même pièce, agissent ici de deux manières distinctes avec le vote blanc. Comme dit précédemment, le chômage a un impact

positif sur le vote blanc, tandis que, de manière contre-intuitive, le risque de pauvreté montre ici un effet négatif. Le premier indicateur est changeant, d'un trimestre à un autre, d'une année à une autre, alors que le second révèle une précarité qui est structurelle et durable dans le temps. Il est possible que le taux de chômage ait un impact plus direct sur les populations votantes qui expriment leur mécontentement vers une des voies de protestations identifiées dans ce travail. Le risque de pauvreté, au contraire, signifie un retrait plus profond du système politique. L'abstention reste un des moyens privilégiés pour exprimer son aliénation à l'égard du système politique pour les personnes qui subissent les crises économiques (Piketty, 2018).

Enfin, un modèle dit « global », en opposition au modèle wallon précédemment décrit, a été testé afin de voir l'impact de l'ajout de Bruxelles sur les variables. Le constat immédiat est la forte croissance de la capacité explicative du modèle par rapport au modèle uniquement wallon. Les communes bruxelloises, avec un profil plus urbain, font gonfler artificiellement le R^2 ajusté du modèle. En effet, cette croissance est artificielle, en tout cas en termes analytiques, car seul le vote blanc est possible à Bruxelles. Il est néanmoins à noter que le taux d'étrangers est cohérent avec le modèle wallon. Cependant, il est également possible qu'il agisse, comme en Wallonie, comme un proxy de la précarité car il suit une tendance comparable. Au-delà de cet indicateur, c'est la densité de population qui révèle le mieux l'impact du profil bruxellois sur le modèle. En effet, celle-ci est significative et gagne un effet important avec l'ajout des données bruxelloises. Le modèle wallon, par sa précision, donne finalement beaucoup plus de données intéressantes que le modèle global.

En résumé, le profil de l'électrice ou de l'électeur qui vote blanc semble être celui d'une personne vivant dans une commune à fort taux de chômage et souvent à fort taux de personnes étrangères. Elle est économiquement fragilisée et modérément aliénée à l'égard du système politique, ou d'une certaine manière insatisfaite de l'offre politique dans sa commune. Cette personne ne vit pas dans une commune qui connaît une précarité structurelle car cela l'écarterait du vote blanc, le poussant vers des formes de protestation ou de retrait plus profondes comme le vote nul (M. Hooghe et al., 2011) ou l'abstention (Hirschman, 1970).

Le vote nul présente un pouvoir explicatif plus important que le vote blanc en ce qui concerne le chômage. Le lien de ce type de vote avec le taux de chômage est attendu dans la littérature (Driscoll & Nelson, 2014 ; Kouba & Lysek, 2019) et confirmé dans les résultats. Ce qui est plus étonnant en revanche, c'est l'intensité de l'effet du vote nul par rapport au vote blanc. En effet, selon Martins (2017), les variables économiques devraient avoir un effet plus important sur le vote blanc que le vote nul. Le chômage a tendance à renforcer la méfiance des citoyennes et citoyens à l'égard du système politique et ils choisissent plus souvent d'invalider

leur bulletin (M. Hooghe & Dassonneville, 2018 ; Knops et al., 2024), cela est amplifié dans un contexte de vote obligatoire comme la Belgique (Power & Garand, 2007). Le résultat inverse aux prévisions de Martins (2017) peut s'expliquer par une frustration économique plus forte qui resurgirait alors dans un vote nul intentionnel plutôt que dans un vote blanc. En revanche, les votes nuls peuvent aussi être non intentionnels, liés à un manque d'éducation politique (De Winter & Ackaert, 1994 ; Billiet, 2001, cités dans Pilet et al., 2019) ou à des erreurs techniques (Pilet et al., 2019). Ces phénomènes sont potentiellement plus fréquents dans les communes à faible niveau socio-économique. Il est donc difficile de conclure sur ce point avec les données de cette étude.

Au niveau de l'influence du taux de personnes étrangères, le nul présente des niveaux comparables au blanc dans les analyses bivariées mais plus faibles en analyse multivariée bien que toujours positifs. De la même manière que le vote blanc, le taux de personnes étrangères semble être un proxy de la précarité car il s'aligne avec les conditions économiques. La seule différence notable est que, dans le modèle multivarié, l'effet du taux de personnes étrangères est plus faible pour le nul que pour le blanc, suggérant que le chômage absorbe davantage l'effet du vote nul.

En ce qui concerne le nombre effectif de partis, le vote nul montre une corrélation positive qui n'apparaissait pas dans le cas du vote blanc. Ce résultat est étonnant, la littérature prédit, à l'inverse, une relation négative où une offre plus large diminue le recours à ce type de vote (Damore et al., 2012; Passarelli & Tuorto, 2014). Cette tendance surprenante disparaît une fois les autres variables contrôlées, de la même manière que pour le vote blanc. Le chômage, à nouveau, absorbe probablement l'effet de la variable du nombre effectif de partis.

Le modèle du vote nul montre un R^2 ajusté beaucoup plus solide que le blanc wallon, plus du double. Le vote nul a donc un pouvoir explicatif plus important que le vote blanc en Wallonie lors des élections de 2024. En observant les variables significatives, il apparaît d'abord qu'elles sont plus nombreuses que dans le modèle du vote blanc. Parmi les variables socio-économiques, outre le chômage, le risque de pauvreté, le revenu médian et l'âge moyen présentent des relations négatives avec le vote nul. La densité, pourtant significative avec le vote blanc, est, en revanche, non significative avec le vote nul. Ce type de vote semble ancré dans des préoccupations quasi exclusivement économiques. La littérature confirme cet ancrage du vote nul dans l'insatisfaction à l'égard des conditions économiques (Schwartzman, 1970 ; Superti, 2020). En d'autres mots, la précarité a un impact important sur la propension à voter nul.

L'analyse des variables spécifiques montre que le vote nul est sensible à une précarité quotidienne et locale que le vote blanc ne capte pas. L'absence d'effet du revenu médian sur le vote blanc alors qu'il est significatif pour le vote nul est un différenciateur important. En effet, cet indicateur est ancré dans la vie quotidienne des familles, là où le chômage indique l'état du marché du travail et donc une situation macroéconomique. Cependant, il est à nouveau à souligner, comme pour le blanc, que la précarité « structurelle » repousse quant à elle le vote nul. Cela se confirme avec le coefficient, à nouveau négatif, du risque de pauvreté. Le fait que l'âge moyen soit significatif pour le nul mais pas pour le blanc peut s'expliquer par une présence supplémentaire de nuls involontaires dans des communes avec plus de primo-votantes et primo-votants. La littérature mentionne l'impact de cette catégorie d'électrices et électeurs sur le vote nul (De Winter & Ackaert, 1994, tel que cité dans Pilet et al., 2019 ; Zulfikarpasic, 2001).

En résumé, le profil de l'électrice ou l'électeur qui vote nul semble définitivement être celui d'une personne qui vit dans une commune à fort taux de chômage, cela de manière plus importante que le vote blanc, et à fort taux de personnes étrangères. Comme pour le blanc, sa commune connaît moins de précarité structurelle car celle-ci a plutôt tendance à repousser du vote nul. Sa commune est plus jeune et la densité n'a pas autant d'importance que pour le vote blanc. L'ancrage de cette personne est donc quasi exclusivement économique, le profil de la votante ou du votant blanc étant plus diffus. Cette distinction sera approfondie dans la section suivante.

Afin de compléter l'analyse des votes blanc et nul, il semble intéressant de se pencher sur le vote BNS qui permet une comparaison systématique entre les deux régions et les deux élections. Ce qui est frappant est la stabilité des coefficients d'une année à l'autre, montrant une grande constance dans les comportements amenant au vote BNS. Un quasi-déterminisme économique du chômage est observable en 2018, qui, dans le modèle multivarié, possède le pouvoir explicatif le plus important de toutes les variables retenues pour étudier le vote BNS. Ce vote semble donc être ancré structurellement dans les conditions économiques locales, ce que l'analyse séparée de chaque vote n'avait pas permis de démontrer avec autant de constance. Le chômage est remarquablement explicatif du vote BNS, et son léger recul en 2024 vient probablement de la diminution globale du taux de chômage dans les deux régions étudiées. Le taux de personnes étrangères voit son effet augmenter en 2024 mais cela est probablement tiré, en grande partie, par le vote blanc comme l'analyse précédente a pu le montrer. Cette interprétation reste toutefois partielle car la séparation entre blanc et nul n'est pas disponible pour l'année 2018.

De manière générale, les coefficients obtenus pour le vote BNS se situent souvent à un niveau intermédiaire entre les votes blanc et nul, c'est le cas pour le chômage et le taux de personnes étrangères. L'agrégation opérée via le BNS lisse probablement les différences entre les deux types de vote et cache des dynamiques qui peuvent être distinctes. Cela peut expliquer la stabilité observée pour le BNS entre 2018 et 2024. Cela valide a posteriori la pertinence méthodologique d'avoir opté pour une distinction opérationnelle entre le vote blanc et le vote nul. Les interconnexions entre ces deux modes de protestation, ainsi qu'avec le vote populiste, ont été démontrées dans la littérature (Aron & Superti, 2022 ; Pilet et al., 2020). Le terreau capté est donc le même mais c'est le niveau d'engagement et de frustration qui varie, et cela est modulé par l'intensité de la dégradation économique locale.

Cette distinction opérationnelle permet de comprendre que les votes blanc et nul ne signifient pas une rupture avec le mode de scrutin, là où l'abstention pourrait marquer un retrait dû à une situation économique précaire structurelle. Le vote blanc serait une frustration plus diffuse, également ancrée dans des conditions économiques, une manière délibérée de signifier son refus de l'offre présente. Le vote nul serait l'expression d'une frustration importante à l'égard des conditions économiques actuelles, un rejet plus franc de l'offre. L'étude du vote BNS permet donc d'observer des éléments qui n'ont pas été vus lors de l'étude individuelle de ces deux types de vote, comme la stabilité temporelle des déterminants.

De manière générale, le vote protestataire semble augmenter mais pas de manière uniforme entre les différents modes de protestation. Selon la littérature, les chocs économiques sont des terrains fertiles au développement de ce type de vote (Algan et al., 2017 ; Driscoll & Nelson, 2014 ; Dustmann et al., 2017). Les chocs vécus ces dernières années au niveau belge, européen, mondial ont pu nourrir ce vote mais certaines voies ont été privilégiées par rapport à d'autres. Tout d'abord, le vote populiste de gauche, qui prospère lors des périodes de difficultés économiques (A. Bergh & Kärnä, 2022), semble être le principal bénéficiaire parmi les votes protestataires (+1,5% en moyenne par commune). Il est de loin le mode de protestation le plus utilisé par les citoyennes et citoyens et cela sans que son penchant de droite n'ait réussi à se frayer un chemin.

Cette hausse du vote populiste s'est probablement faite au détriment d'un autre mode de protestation, le vote challenger (en baisse de 4,8% en moyenne par commune avec offre challenger), pourtant également utilisé par les citoyennes et citoyens insatisfaits (Bélanger & Nadeau, 2005 ; Vidal, 2018). Il est possible que la multiplication des chocs économiques ait pu lasser les électrices et électeurs de l'offre challenger existante au profit d'une offre populiste. Cette dernière présente un discours anti-establishment qui peut répondre plus directement aux

attentes de citoyennes et citoyens insatisfaits par les performances économiques des gouvernements en place. De plus, les partis challengers au niveau local peuvent pâtir de leur association avec leur branche nationale qui participe fréquemment au gouvernement régional (voire fédéral) et, donc, se retrouve associée avec l'establishment, perdant ainsi une partie du fondement du statut de challenger (De Vries & Hobolt, 2020). Or le rejet de cette élite politique est au cœur du vote protestataire (Fennema, 1997; Van Der Brug et al., 2005).

Enfin, le vote BNS connaît, lui, une légère augmentation malgré la baisse relative du chômage en Wallonie et à Bruxelles. Cela traduit une réalité économique complexe et surtout multidimensionnelle que le chômage à lui seul ne permet pas de comprendre. Les variables de contrôle montrent d'ailleurs, avec un indicateur plus proche de la vie quotidienne des ménages comme le revenu médian communal, que la diminution du niveau de vie continue d'avoir un impact décisif sur la propension à invalider son bulletin de vote.

La comparaison entre la Région wallonne et la Région Bruxelles-Capitale est aussi intéressante au niveau global car, bien que la même recomposition interne soit observable, des dynamiques différentes subsistent. Le populisme monte globalement mais un écart se creuse dans l'intensité de cette montée, majoritairement à gauche de l'échiquier politique. De 0,5% de différence en 2018, il y a en 2024 1,9% de plus en moyenne de votes qui vont vers les partis populistes à Bruxelles. La baisse du challenger est, cependant, similaire en Wallonie et à la Capitale, malgré des profils socio-économiques différents. Le BNS est stable dans les deux régions malgré une composition asymétrique de ce type de vote en raison du vote électronique à Bruxelles. Enfin, en Wallonie, le vote local prend beaucoup d'espace, près des deux tiers des votes en moyenne, ce qui contraint mécaniquement l'espace disponible pour le développement du vote protestataire dans les zones plus rurales. Cela contribue à la différence observée dans la croissance du vote populiste à Bruxelles par rapport à la Région wallonne.

En résumé, loin de la hausse uniforme et généralisée attendue, la hausse du vote protestataire est réelle mais se révèle polymorphe. Elle se révèle moins une croissance globale qu'une recomposition interne entre les différentes formes de protestation, guidée en partie par la reconfiguration des offres politiques disponibles.

7. Conclusion

Ce mémoire avait pour objectif de répondre à la question suivante : « Quels sont les déterminants du vote protestataire dans les élections communales wallonnes et bruxelloises de 2018 et 2024 ? ». L'étude réunissait les données électorales relatives aux quelque 252

communes francophones de Wallonie et 19 communes de la Région Bruxelles-Capitale. La méthodologie quantitative a permis d'étudier les dynamiques protestataires. Des corrélations de Spearman et des régressions OLS ont été utilisées pour isoler les effets des différentes variables. De manière complémentaire, un test de Wilcoxon a permis de capter l'évolution commune par commune.

Au sein de la littérature, quatre formes principales de protestation ont pu être identifiées : le vote populiste, le vote challenger, le vote blanc et le vote nul. Les deux derniers types de vote, blanc et nul, font l'objet d'une catégorie groupée supplémentaire qui est le vote BNS et qui permet d'assurer la comparabilité entre les deux années de scrutin.

Trois variables indépendantes ont été sélectionnées afin d'étudier leur influence sur le vote protestataire. Premièrement, le taux de chômage qui permet de capter les conditions économiques locales, particulièrement pertinentes pour analyser la fertilité d'un terrain pour le vote protestataire. Deuxièmement, le taux de personnes étrangères afin d'analyser une dimension culturelle plutôt liée à des attitudes anti-migrants. Troisièmement, le nombre effectif de partis a été utilisé afin d'observer la structure de l'offre politique au niveau local et son influence sur les tendances de vote.

Le vote protestataire étant influencé par la confiance que les citoyennes et citoyens ont dans les institutions, les deux élections analysées dans ce mémoire sont intéressantes car elles surviennent dans des périodes troublées. En 2018, les élections se déroulent à la suite de scandales politiques qui ont choqué l'opinion publique, Publifin en Wallonie et Samusocial à Bruxelles. En 2024, la période est marquée par un contexte post-Covid et une crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, ces deux éléments exercent une influence importante sur le niveau de vie et le système de pensée des électrices et électeurs. C'est dans ce contexte que les hypothèses suivantes ont été formulées et testées.

La première hypothèse, H1, portait sur l'impact du taux de chômage, testé sur toutes les variables dépendantes du mémoire. Au global, c'est de loin la variable la plus robuste et la plus transversale qui confirme l'impact des conditions économiques sur le vote protestataire. Le vote populiste (H1a), dans son penchant de gauche, est intimement lié au taux de chômage. Il faut noter, en revanche, l'absence d'effet sur le populisme de droite, largement contenu en Belgique francophone et bilingue. Les votes blanc (H1c) et nul (H1d), ainsi que leur forme abrégée BNS (H1c/d), ont également des niveaux très importants de lien entre le chômage et la propension à utiliser ces voies de protestation. Ce sont les votes BNS qui présentent les niveaux les plus stables entre les deux élections, également pour les variables de contrôle associées. À l'inverse

des autres variables dépendantes, le vote challenger (H1b) ne semble pas bénéficier du chômage et les données collectées montrent même l'inverse.

La seconde hypothèse, H2, abordait l'influence du taux de personnes étrangères au niveau local sur la propension à voter pour des offres populistes, de gauche et droite. Pour le populisme de droite (H2a), alors qu'une relation forte était attendue sur base de la littérature, la faiblesse structurelle de cette offre politique dans les communes étudiées n'a pas permis d'établir de relation statistiquement fiable. Le populisme de gauche (H2b) a majoritairement montré une absence de relation également, si ce n'est un résultat infirmant l'hypothèse en 2024 où une relation positive forte a été observée en Wallonie. Testé de manière complémentaire, le vote challenger présente une relation positive à Bruxelles en 2018 mais ce résultat reste isolé. Les votes blanc, nul et BNS, testés par ailleurs, montrent globalement un effet positif entre la variable culturelle et la propension à utiliser ces types de vote. Au regard de l'ensemble de ces résultats, la variable du taux de personnes étrangères s'est révélée être probablement plutôt un proxy de la précarité socio-économique locale que comme un véritable capteur d'attitudes culturelles anti-migrants.

La troisième hypothèse, H3, portant sur le nombre effectif de partis s'est révélée être la moins robuste des groupes d'hypothèses testées. Son pouvoir explicatif est systématiquement limité et largement absorbé par les variables économiques dès lors que l'analyse bivariée est complétée par un modèle multivarié. Pour le populisme (H3a), la relation est confirmée en 2018 mais s'effondre en 2024, et la relation est systématiquement absorbée par le chômage en multivarié. En ce qui concerne le vote challenger (H3b), une absence de relation est constatée dans toutes les configurations, suggérant que l'offre challenger ne serait pas perçue comme un vote utile en cas d'offre abondante. Testé de manière complémentaire sur le vote BNS, le nombre effectif de partis présente un effet positif en Wallonie en bivarié mais négatif une fois les variables de contrôle introduites. Cela signifie qu'une offre plus large tend à réduire le recours au vote BNS.

Enfin, s'agissant de la quatrième hypothèse, H4, la hausse observée est réelle mais elle n'est pas uniforme comme attendu dans l'hypothèse initiale. Le populisme de gauche connaît la plus forte hausse, là où le populisme de droite s'efface. En baisse, le vote challenger semble perdre en intérêt auprès des électrices et électeurs protestataires. Le vote BNS connaît une légère hausse en moyenne. Il est fort probable que, malgré une légère hausse en moyenne du vote protestataire, ce qui s'observe est avant tout une recomposition interne entre ses différentes formes, davantage qu'une progression généralisée de l'ensemble de ses composantes. Ces

résultats concernant les hypothèses doivent être compris à l'aune de certaines considérations méthodologiques, exposées dans la section suivante.

Cette étude apporte à la littérature une analyse systématique à l'échelle communale du vote protestataire en Belgique francophone et bilingue. L'approche quantitative est peu utilisée pour qualifier la protestation dans ce contexte et se focalise généralement sur la confiance au niveau individuel plutôt que sur des indicateurs de société. L'étude des deux scrutins permet d'observer l'évolution de ce vote protestataire, de ses déterminants et la recomposition à l'œuvre entre ses différentes formes de protestation. Le test de Wilcoxon apporte une vision précise, commune par commune, de l'évolution des votes protestataires par localité. La précision apportée par la distinction des votes blanc et nul en 2024 permet d'approfondir l'existence de profils différents au sein du vote BNS. Le vote blanc présente une frustration plus diffuse, là où le vote nul conserve un ancrage quasi exclusivement économique. Les données mettent aussi en évidence une dynamique de glissement entre le vote challenger et le vote populiste.

A contrario, ce mémoire présente aussi des limites qui méritent d'être soulignées. Les données sont agrégées au niveau communal et ne permettent donc pas de tirer des conclusions sûres sur le comportement individuel des électrices et électeurs. Il en résulte qu'il n'est pas possible de confirmer les mécanismes psychologiques qui sont à l'œuvre à l'échelle individuelle. Le vote BNS est d'office agrégé en 2018 car la distinction au niveau wallon n'existait pas encore, cela limite les comparaisons avec l'année 2024. De plus, le vote électronique à Bruxelles empêche le vote nul, cela crée une asymétrie naturellement entre les deux régions car la Wallonie pratique le vote papier. Certains sous-échantillons présentent un nombre d'observations restreint, notamment le vote populiste de droite en 2024 ou encore le vote populiste de gauche en 2018. Les résultats obtenus ont donc été interprétés avec précaution.

Le profil spécifique des communes où se présentent des listes populistes et challengers limite également la généralisation des résultats. Pour le populisme de droite, l'existence du cordon sanitaire explique fort probablement sa faiblesse mais n'a pas été pris en compte dans l'élaboration du modèle de recherche. De manière générale, les communes avec une liste populiste ou challenger ne forment pas un échantillon aléatoire et présentent un profil socio-économique spécifique. Les coefficients obtenus sont donc conditionnés par les communes ayant une liste de ces types et ne peuvent être généralisés à l'ensemble des communes.

Enfin, le choix des variables de contrôle et le niveau d'agrégation des données ont pu influencer les conclusions finales. En ce qui concerne les variables de contrôle, l'âge moyen repose sur des données de 2021, utilisées indifféremment pour les élections de 2018 et 2024.

En effet, l'effet d'inertie qui concerne cette variable indépendante le permet mais il convient néanmoins de le noter. Également, la présence de plusieurs variables économiques corrélées entre elles dans certains modèles testés peut générer de la multicolinéarité. Enfin, il convient de noter que l'analyse des moyennes communales peut aussi diverger d'une méthode qui aurait agrégé les voix brutes au niveau régional. À titre d'illustration, la part des votes protestataires dans le total des voix brutes diminue entre 2018 et 2024, passant de 22,7% à 18%. Cela est principalement dû à l'effondrement du vote challenger en termes de volume absolu. Il est donc bon de souligner que le niveau d'agrégation retenu peut aussi avoir une influence sur les conclusions finales et doit être pris en compte dans l'interprétation.

À la suite de cette recherche, plusieurs perspectives se dégagent. La plus directe serait l'extension de l'analyse aux communes flamandes. L'extrême droite y est puissante, à l'inverse de la Wallonie, et l'étude de ces communes permettrait de capter des tendances absentes de l'espace francophone-bilingue. Cela résoudrait le problème du nombre d'observations qui a été rencontré dans le présent contexte. De plus, en Flandre, le cordon sanitaire médiatique n'existe pas et le Vlaams Belang s'exprime et se développe librement ; cela permettrait de tester les mêmes hypothèses dans un contexte politique différent et observer l'effet de la variable du taux de personnes étrangères sur le vote populiste de droite. Il serait également intéressant de joindre à la recherche des jeux de données concernant les individus qui prennent part au vote afin de déterminer les motivations individuelles. Cela permettrait de déduire avec plus de précision les mécanismes psychologiques à l'œuvre et leur caractère déterminant dans le vote protestataire en général et, plus précisément, dans le choix d'une certaine voie de protestation. Également, une extension de l'étude dans le temps, en ajoutant certaines élections précédentes, serait pertinente pour observer les trames de fond au sein du vote protestataire et d'isoler ce qui relève de dynamiques conjoncturelles. De plus, dans le futur, l'ajout des élections de 2030 permettrait d'affiner la distinction qui a pu être observée ici pour 2024 entre les votes blanc et nul.

Également, sur le plan méthodologique, des perspectives supplémentaires peuvent être établies. Le mémoire s'est principalement concentré sur des relations linéaires par souci de lisibilité et de parcimonie mais il serait intéressant de compléter cette approche. D'une part, en testant des modèles non-linéaires afin d'observer si certains effets semblent accélérer ou, au contraire, plafonner au-delà d'un certain seuil. D'autre part, des modèles d'interaction permettraient d'approfondir l'effet des différentes variables et de différencier plus précisément les effets obtenus par Région. Ces perspectives constituent des pistes intéressantes pour poursuivre le travail entamé dans ce mémoire.

En conclusion, le vote protestataire en Wallonie et à Bruxelles-Capitale n'est pas un phénomène uniforme qui connaît une hausse généralisée. Ce vote est complexe, polymorphe et il connaît une recomposition interne assez importante entre 2018 et 2024. Le vote populiste gagne en influence, là où le vote challenger s'affaisse largement. Le vote protestataire est éminemment ancré dans des considérations économiques, ce qui profite au populisme de gauche. Les challengers, en se rapprochant de l'establishment, semblent perdre l'attrait qu'ils avaient auprès des électrices et électeurs protestataires. La dimension culturelle est surtout un proxy de la précarité et l'offre politique n'a qu'un effet marginal, largement absorbé par les conditions économiques. La recomposition à l'œuvre soulève la question de savoir si le vote populiste poursuivra sa progression ? Les acteurs politiques challengers se transformeront-ils pour survivre ? Vont-ils opter pour une « mainstreamisation » ou vont-ils revenir à une rhétorique anti-establishment forte ? De manière plus générale, l'amélioration considérable des conditions économiques marquerait-elle le recul du vote protestataire ou son ascension est-elle inexorable à moyen terme ?

Bibliographie

Ajzenman, N., Aksoy, C. G., & Guriev, S. (2022). Exposure to transit migration : Public attitudes and entrepreneurship. *Journal of Development Economics*, *158*, 102899. https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2022.102899

Aldashev, G., & Mastrobuoni, G. (2019). Invalid Ballots and Electoral Competition. *Political Science Research and Methods*, *7*(2), 289-310. https://doi.org/10.1017/psrm.2016.36

Algan, Y., Guriev, S., Papaioannou, E., & Passari, E. (2017). The European Trust Crisis and the Rise of Populism. *Brookings Papers on Economic Activity*, *2017*(2), 309-400. https://doi.org/10.1353/eca.2017.0015

Alvarez, R. M., Kiewiet, D. R., & Núñez, L. (2018). A Taxonomy of Protest Voting. *Annual Review of Political Science*, *21*(1), 135-154. https://doi.org/10.1146/annurev-polisci-050517-120425

Anderson, C. J., & Singer, M. M. (2008). The Sensitive Left and the Impervious Right : Multilevel Models and the Politics of Inequality, Ideology, and Legitimacy in Europe. *Comparative Political Studies*, *41*(4-5), 564-599. https://doi.org/10.1177/0010414007313113

Aron, H., & Superti, C. (2022). Protest at the ballot box : From blank vote to populism. *Party Politics*, *28*(4), 638-650. https://doi.org/10.1177/1354068821999741

Arzheimer, K. (2009). Contextual Factors and the Extreme Right Vote in Western Europe, 1980–2002. *American Journal of Political Science*, *53*(2), 259-275. https://doi.org/10.1111/j.1540-5907.2009.00369.x

Bakker, R., Hooghe, L., Jolly, S., Marks, G., Polk, J., Rovny, J., Steenbergen, M., & Vachudova, M. A. (2025). *Chapel Hill Expert Survey—CHES Europe* [Jeu de données]. https://www.chesdata.eu/ches-europe

Bélanger, É., & Nadeau, R. (2005). Political trust and the vote in multiparty elections : The Canadian case. *European Journal of Political Research*, *44*(1), 121-146. https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2005.00221.x

Bergh, A., & Kärnä, A. (2022). Explaining the rise of populism in European democracies 1980–2018 : The role of labor market institutions and inequality. *Social Science Quarterly*, *103*(7), 1719-1731. https://doi.org/10.1111/ssqu.13227

Bergh, J. (2004). Protest Voting in Austria, Denmark, and Norway. *Scandinavian Political Studies*, *27*(4), 367-389. https://doi.org/10.1111/j.0080-6757.2004.00113.x

Biard, B. (2024). Le parti Chez Nous. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, *N° 2579-2580*(14), 5-58. https://doi.org/10.3917/cris.2579.0005

Biard, B., Demertzis, V., Faniel, J., & Abbeel, D. V. D. (2024). Les résultats des élections communales du 14 octobre 2018 en Wallonie. Courrier hebdomadaire du CRISP, 26132614(28), 1-150. https://doi.org/10.3917/cris.2613.0001

Birch, S., & Dennison, J. (2019). How protest voters choose. *Party Politics*, *25*(2), 110-125. https://doi.org/10.1177/1354068817698857

Bowler, S., & Lanoue, D. J. (1992). Strategic and Protest Voting for Third Parties : The Case of the Canadian NDP. *The Western Political Quarterly*, *45*(2), 485-499. https://doi.org/10.2307/448722

Bruxelles Pouvoirs Locaux. (2018). Élections communales 2018 : Tirage au sort. SPRB-GOB. https://servicepublic.brussels/elections-communales-2018-tirage-au-sort/

Bruxelles Pouvoirs Locaux. (2024). Attribution des numéros d'ordre pour les listes électorales bruxelloises du 13 octobre 2024. https://pouvoirs-locaux.brussels/actualites/attribution-des-numeros-dordre-pour-les-listes-electorales-bruxelloises-du-13-octobre

Carreras, M. (2012). The Rise of Outsiders in Latin America, 1980–2010 : An Institutionalist Perspective. *Comparative Political Studies*, *45*(12), 1451-1482. https://doi.org/10.1177/0010414012445753

Castro, V., Martins, R., & Sakurai, S. N. (2025). An Empirical Analysis of Invalid Voting in Municipal Elections. *Kyklos*, *78*(2), 420-439. https://doi.org/10.1111/kykl.12423

Close, C., Dodeigne, J., Hennau, S., & Reuchamps, M. (2023). A scandal effect? Local scandals and political trust. *Acta Politica*, *58*(1), 212-236. https://doi.org/10.1057/s41269-022-00241-y

Commission européenne. (2025). *Eurobaromètre Standard 104—L'opinion publique dans l'Union européenne : Rapport national : Belgique* (NA-01-25-078-FR-N). https://doi.org/10.2775/8164954

Cramer, K. J. (2016). The Politics of Resentment : Rural consciousness in Wisconsin and the Rise of Scott Walker. *University of Chicago Press*.

Cutts, D., Ford, R., & Goodwin, M. J. (2011). Anti-immigrant, politically disaffected or still racist after all? Examining the attitudinal drivers of extreme right support in Britain in the 2009 European elections. *European Journal of Political Research*, *50*(3), 418-440. https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2010.01936.x

Damore, D. F., Waters, M. M., & Bowler, S. (2012). Unhappy, Uninformed, or Uninterested? Understanding "None of the Above" Voting. *Political Research Quarterly*, *65*(4), 895-907. https://doi.org/10.1177/1065912911424286

De Coorebyter, V. (2013). Les résultats des élections communales du 14 octobre 2012 à Bruxelles. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, *n° 2193*(28), 5-47. https://doi.org/10.3917/cris.2193.0005

De Vries, C. E., & Hoffmann, I. (2016). *Fear Not Values : Public Opinion and the Populist Vote in Europe*. Bertelsmann Stiftung.

De Vries, C. E., & Hobolt, S. B. (2020). *Political entrepreneurs : The rise of challenger parties in Europe*. Princeton University Press.

Dehdari, S. H. (2022). Economic Distress and Support for Radical Right Parties—Evidence From Sweden. *Comparative Political Studies*, *55*(2), 191-221. https://doi.org/10.1177/00104140211024301

Dinas, E., Matakos, K., Xefteris, D., & Hangartner, D. (2019). Waking Up the Golden Dawn : Does Exposure to the Refugee Crisis Increase Support for Extreme-Right Parties? *Political Analysis*, *27*(2), 244-254. https://doi.org/10.1017/pan.2018.48

Dorn, F., Gstrein, D., & Neumeier, F. (2024). Economic causes for the rise of populist and nationalist movements. *EconPol Forum*, 25(2).

Driscoll, A., & Nelson, M. J. (2014). Ignorance or Opposition? Blank and Spoiled Votes in Low-Information, Highly Politicized Environments. *Political Research Quarterly*, *67*(3), 547-561. https://doi.org/10.1177/1065912914524634

Dustmann, C., Eichengreen, B., Otten, S., Sapir, A., Tabellini, G. E., & Zoega, G. (2017). *Europe's trust deficit : Causes and remedies*. CEPR Press.

Ecolo. (2012). *Ecolo dans les majorités communales [Brochure]*.

Edo, A., Giesing, Y., Öztunc, J., & Poutvaara, P. (2019). Immigration and electoral support for the far-left and the far-right. *European Economic Review*, *115*, 99-143. https://doi.org/10.1016/j.euroecorev.2019.03.001

Eribon, D. (2013). *Returning to Reims*. (M. Lucey, Trans.). Semiotext(e). (Œuvre originale publiée en 2009)

Fennema, M. (1997). Some conceptual issues and problems in the comparison of anti-immigrant parties in Western Europe. *Party Politics*, 3(4), 473-492.

Franklin, M., Niemi, R., & Whitten, G. (1994). The Two Faces of Tactical Voting. *British Journal of Political Science*, *24*(4), 549-557. https://doi.org/10.1017/S0007123400007006

Funke, M., Schularick, M., & Trebesch, C. (2016). Going to extremes : Politics after financial crises, 1870–2014. *European Economic Review*, *88*, 227-260. https://doi.org/10.1016/j.euroecorev.2016.03.006

Gispert, C., & Nicolas, F. (2006). La mutation du vote protestataire : Partis tribuniciens, partis de gouvernement et sentiment antiparti. *Pôle Sud*, *24*(1), 139-154. https://doi.org/10.3917/psud.024.0139

Guiso, L., Herrera, H., Morelli, M., & Sonno, T. (2017). Demand and Supply of Populism. *(IGIER Working Paper n. 610)*. Università Bocconi.

Halla, M., Wagner, A. F., & Zweimüller, J. (2017). Immigration and Voting for the Far Right. *Journal of the European Economic Association*, *15*(6), 1341-1385. https://doi.org/10.1093/jeea/jvx003

Han, K. J. (2016). Income inequality and voting for radical right-wing parties. *Electoral Studies*, *42*, 54-64. https://doi.org/10.1016/j.electstud.2016.02.001

Hernández, E. (2018). Democratic discontent and support for mainstream and challenger parties : Democratic protest voting. *European Union Politics*, *19*(3), 458-480. https://doi.org/10.1177/1465116518770812

Hetherington, M. J. (1999). The Effect of Political Trust on the Presidential Vote, 1968–96. *American Political Science Review*, *93*(2), 311-326. https://doi.org/10.2307/2585398

Hirschman, A. O. (1970). *Exit, voice, and loyalty : Responses to decline in firms, organizations, and states*. Harvard Univ. Press.

Hooghe, L., Marks, G., & Wilson, C. J. (2002). Does Left/Right Structure Party Positions on European Integration? *Comparative Political Studies*, *35*(8), 965-989. https://doi.org/10.1177/001041402236310

Hooghe, M., & Dassonneville, R. (2018). A Spiral of Distrust : A Panel Study on the Relation between Political Distrust and Protest Voting in Belgium. *Government and Opposition*, *53*(1), 104-130. https://doi.org/10.1017/gov.2016.18

Hooghe, M., Marien, S., & Pauwels, T. (2011). Where Do Distrusting Voters Turn if There is No Viable Exit or Voice Option? The Impact of Political Trust on Electoral Behaviour in the Belgian Regional Elections of June 2009. *Government and Opposition*, *46*(2), 245-273. https://doi.org/10.1111/j.1477-7053.2010.01338.x

IBSA. (2025). *Marché du travail : Population en âge de travailler (2017-2024)* [Jeu de données]. https://ibsa.brussels/themes/marche-du-travail/population-en-age-de-travailler

IBZ. (2024). *Résultat Chambre des Représentants 2014, 2019 et 2024* [Jeu de données]. https://resultatselection.belgium.be/fr/election-results/chambre-des-repr%C3%A9sentants/2019/royaume/223373?isComparison=true

Istasse, C. (2024). L'implantation de Défi dans les communes et provinces de Wallonie : Flux et reflux (2012-2024). *Les @nalyses du CRISP en ligne*. https://www.crisp.be

Ivarsflaten, E. (2005). The vulnerable populist right parties : No economic realignment fuelling their electoral success. *European Journal of Political Research*, *44*(3), 465-492. https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2005.00235.x

Ivarsflaten, E. (2008). What Unites Right-Wing Populists in Western Europe? : Re-Examining Grievance Mobilization Models in Seven Successful Cases. *Comparative Political Studies*, *41*(1), 3-23. https://doi.org/10.1177/0010414006294168

IWEPS. (2025). *Taux de chômage en Wallonie (2008-2024)* [Jeu de données]. http://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?indicateur_id=235300

Jackman, R. W., & Volpert, K. (1996). Conditions Favouring Parties of the Extreme Right in Western Europe. *British Journal of Political Science*, *26*(4), 501-521.

Jennings, M. K. (1998). Political Trust and the Roots of Devolution. In V. Braithwaite & M. Levi (Éds.), *Trust and Governance* (p. 218-244). Russell Sage Foundation.

Kestilä, E., & Söderlund, P. (2007). Subnational political opportunity structures and the success of the radical right : Evidence from the March 2004 regional elections in France. *European Journal of Political Research*, *46*(6), 773-796. https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2007.00715.x

Kitschelt, H., & McGann, A. J. (1995). *The radical right in Western Europe : A comparative analysis*. Univ. of Michigan Press.

Knops, L., Celis, K., Van Ingelgom, V., Mercenier, H., & Randour, F. (2024). *Bitter-Sweet Democracy ? Analyzing Citizens' Resentment Towards Politics in Belgium*. *Open Book Publishers*. https://doi.org/10.11647/OBP.0401

Kouba, K., & Lysek, J. (2019). What Affects Invalid Voting? A Review and Meta-Analysis. *Government and Opposition*, *54*(4), 745-775. https://doi.org/10.1017/gov.2018.33

Kselman, D., & Niou, E. (2011). Protest voting in plurality elections : A theory of voter signaling. *Public Choice*, *148*(3-4), 395-418. https://doi.org/10.1007/s11127-010-9661-2

Kurer, T. (2020). The Declining Middle : Occupational Change, Social Status, and the Populist Right. *Comparative Political Studies*. 53(10-11), 1798-1835. https://doi.org/10.1177/0010414020912283

Laakso, M., & Taagepera, R. (1979). “Effective” Number of Parties : A Measure with Application to West Europe. *Comparative Political Studies*, *12*(1), 3-27. https://doi.org/10.1177/001041407901200101

Lubbers, M., Gijsberts, M., & Scheepers, P. (2002). Extreme right-wing voting in Western Europe. *European Journal of Political Research*, *41*(3), 345-378. https://doi.org/10.1111/1475-6765.00015

Martins, R. (2017). The Blank and the Null : An examination of non-conventional voting choices. *CeBER Working Papers No. 6*. Centre for Business and Economics Research, University of Coimbra.

Meijers, M. J., Zaslove, A., & Huber, R. A. (2023). *Populism and Political Parties Expert Survey (POPPA)* [Jeu de données]. https://poppa-data.eu/

Moral, M. (2016). The Passive-Aggressive Voter : The Calculus of Casting an Invalid Vote in European Democracies. *Political Research Quarterly*, *69*(4), 732-745. https://doi.org/10.1177/1065912916662356

Moualek, J. (2022). Le vote blanc et nul, « voix perdues » ou nouvelles voies ? *La Vie des idées*. https://laviedesidees.fr/Le-vote-blanc-et-nul-voix-perdues-ou-nouvelles-voies

Mudde, C. (2004). The Populist Zeitgeist. *Government and Opposition*, *39*(4), 541-563. https://doi.org/10.1111/j.1477-7053.2004.00135.x

Mudde, C., & Kaltwasser, C. R. (2017). *Populism : A Very Short Introduction*. Oxford University Press.

Passarelli, G., & Tuorto, D. (2014). Not with my vote : Turnout and the economic crisis in Italy. *Contemporary Italian Politics*, *6*(2), 147-158. https://doi.org/10.1080/23248823.2014.924232

Piketty, T. (2018). *Brahmin Left vs Merchant Right : Rising Inequality and the Changing Structure of Political Conflict*. *WID.World Working Paper Series*, (2018/7).

Pilet, J.-B., Baudewyns, P., Deschouwer, K., & Kern, A. (2020). *Les Belges haussent leur voix : Une analyse des comportements électoraux du 26 mai 2019* (J. Lefevere, Éd.). PUL, Presses universitaires de Louvain.

Pilet, J.-B., Jimena Sanhuza, M., Talukder, D., Dodeigne, J., & Brennan, A. E. (2019). Opening the Opaque Blank Box : An Exploration into Blank and Null Votes in the 2018 Walloon Local Elections. *Politics of the Low Countries*, *1*(3), 182-204. https://doi.org/10.5553/PLC/258999292019001003003

Pop-Eleches, G. (2010). Throwing out the Bums : Protest Voting and Unorthodox Parties after Communism. *World Politics*, *62*(2), 221-260. https://doi.org/10.1017/S0043887110000043

Power, T. J., & Garand, J. C. (2007). Determinants of invalid voting in Latin America. *Electoral Studies*, *26*(2), 432-444. https://doi.org/10.1016/j.electstud.2006.11.001

Power, T. J., & Roberts, T. (1995). Compulsory Voting, Invalid Ballots, and Abstention in Brazil. *Political Research Quarterly*, 48(3), 795-826.

Rooduijn, M., & Burgoon, B. (2018). The Paradox of Well-being : Do Unfavorable Socioeconomic and Sociocultural Contexts Deepen or Dampen Radical Left and Right Voting Among the Less Well-Off? *Comparative Political Studies*, *51*(13), 1720-1753. https://doi.org/10.1177/0010414017720707

Rowe, K. T. (2015). Making voice count : Economic voting and the number of parties. *Party Politics*, *21*(5), 803-812. https://doi.org/10.1177/1354068813509516

Schumacher, G., & Rooduijn, M. (2013). Sympathy for the 'devil'? Voting for populists in the 2006 and 2010 Dutch general elections. *Electoral Studies*, *32*(1), 124-133. https://doi.org/10.1016/j.electstud.2012.11.003

Schwartzman, S. (1970). Twenty years of representative democracy in Brazil. In H. Alker, K. Deutsch & A. H., Stoetzel (Éds.), *Mathematical Approaches to Politics* (Elsevier Scientific Publishing Co, p. 137-164).

SPW. (2024). Tirage au sort des numéros de listes régionaux : La dernière ligne droite en ligne de mire ! Élections locales. https://electionslocales.wallonie.be/home/actualites/actualites/tirage-au-sort.html

Statbel. (2024). *Indicateurs de la population, des ménages et des logements par lieu de résidence basés sur les CENSUS 2011 et 2021* [Jeu de données]. https://bestat.statbel.fgov.be/bestat/crosstable.xhtml?view=28156e90-8c18-4571-a72b-63ece8c9305a

Statbel. (2025a). *Densité de la population en Belgique (2019-2025)* [Jeu de données]. https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population/densite-de-la-population#figures

Statbel. (2025b). *Population par origine et pays de naissance, par commune (2000-2025)* [Jeu de données]. https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population/origine#figures

Statbel. (2025c). *Revenu disponible équivalent administratif* [Jeu de données]. https://statbel.fgov.be/fr/themes/datalab/revenu-disponible-administratif#figures

Stiefbold, R. P. (1965). The Significance of Void Ballots in West German Elections. *American Political Science Review*, *59*(2), 391-407. https://doi.org/10.2307/1953057

Superti, C. (2020). Protesting with the ballot : Diffusion of methods of electoral protest in Spain. *Electoral Studies*, *65*, 102139. https://doi.org/10.1016/j.electstud.2020.102139

Uggla, F. (2008). Incompetence, Alienation, or Calculation? : Explaining Levels of Invalid Ballots and Extra-Parliamentary Votes. *Comparative Political Studies*, *41*(8), 1141-1164. https://doi.org/10.1177/0010414007301702

Van Der Brug, W., Fennema, M., & Tillie, J. (2000). Anti-immigrant Parties in Europe : Ideological or Protest Vote? *European Journal of Political Research*, *37*(1), 77-102. https://doi.org/10.1111/1475-6765.00505

Van Der Brug, W., Fennema, M., & Tillie, J. (2005). Why Some Anti-Immigrant Parties Fail and Others Succeed : A Two-Step Model of Aggregate Electoral Support. *Comparative Political Studies*, *38*(5), 537-573. https://doi.org/10.1177/0010414004273928

Vidal, G. (2018). Challenging business as usual? The rise of new parties in Spain in times of crisis. *West European Politics*, *41*(2), 261-286. https://doi.org/10.1080/01402382.2017.1376272

Werts, H., Scheepers, P., & Lubbers, M. (2013). Euro-scepticism and radical right-wing voting in Europe, 2002–2008 : Social cleavages, socio-political attitudes and contextual characteristics determining voting for the radical right. *European Union Politics*, *14*(2), 183-205. https://doi.org/10.1177/1465116512469287

Weyland, K. (2001). Clarifying a Contested Concept : Populism in the Study of Latin American Politics. *Comparative Politics*, *34*(1), 1-22. https://doi.org/10.2307/422412

Zhirkov, K. (2014). Nativist but not alienated : A comparative perspective on the radical right vote in Western Europe. *Party Politics*, *20*(2), 286-296. https://doi.org/10.1177/1354068813511379

Zulfikarpasic, A. (2001). Le vote blanc : Abstention civique ou expression politique ? *Revue française de science politique*, *51*(1), 247-268. https://doi.org/10.3406/rfsp.2001.403618

Annexes

A.1. Déterminants du vote populiste global

Tableau A.1 — Déterminants du vote populiste global (2018 et 2024)

	Variable dépendante :	
	% Vote populiste	
	2018	2024
	(1)	(2)
Taux de chômage	0.888***	0.880**
	(0.156)	(0.272)
Taux de personnes étrangères	-0.012	0.186*
	(0.066)	(0.082)
Nombre effectif de partis	0.300	-0.145
	(0.636)	(0.973)
Constant	-6.238*	-4.604
	(2.503)	(5.830)
--- Coefficients standardisés (β) ---		
Taux de chômage	0.647***	0.489**
Taux de personnes étrangères	-0.02	0.397*
Nombre effectif de partis	0.053	-0.026
Observations	63	32
R^2	0.439	0.366
Adjusted R^2	0.410	0.298
Residual Std. Error	4.989 (df = 59)	5.514 (df = 28)
F Statistic	15.390*** (df = 3; 59)	5.381** (df = 3; 28)
Note :		* p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

A.2. Déterminants du vote populiste de gauche

Tableau A.2 — Déterminants du vote populiste de gauche (2018 et 2024)

	Variable dépendante :	
	% Vote populiste de gauche	
	2018	2024
	(1)	(2)
Taux de chômage	0.590*	0.749**
	(0.259)	(0.239)
Taux de personnes étrangères	-0.008	0.197*
	(0.069)	(0.074)
Nombre effectif de partis	-2.778*	-1.422
	(1.017)	(0.891)
Constant	14.038*	3.068
	(5.633)	(5.581)
--- Coefficients standardisés (β) ---		
Taux de chômage	0.44*	0.496**
Taux de personnes étrangères	-0.022	0.47*
Nombre effectif de partis	-0.535*	-0.284
Observations	23	28
R^2	0.353	0.415
Adjusted R^2	0.251	0.342
Residual Std. Error	4.060 (df = 19)	4.698 (df = 24)
F Statistic	3.453* (df = 3; 19)	5.680** (df = 3; 24)
Note :		* p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

A.3. Déterminants du vote populiste de droite

Tableau A.3 — Déterminants du vote populiste de droite (2018 et 2024)

	Variable dépendante :	
	% Vote populiste de droite	
	2018	2024
	(1)	(2)
Taux de chômage	0.144*	-0.153
	(0.056)	(0.128)
Taux de personnes étrangères	-0.060	-0.034
	(0.030)	(0.044)
Nombre effectif de partis	-0.133	-0.064
	(0.231)	(0.405)
Constant	2.646**	6.557*
	(0.890)	(2.069)
--- Coefficients standardisés (β) ---		
Taux de chômage	0.384*	-0.423
Taux de personnes étrangères	-0.308	-0.388
Nombre effectif de partis	-0.086	-0.081
Observations	56	9
R^2	0.139	0.411
Adjusted R^2	0.090	0.058
Residual Std. Error	1.715 (df = 52)	1.114 (df = 5)
F Statistic	2.805* (df = 3; 52)	1.164 (df = 3; 5)
Note :		* p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

A.4. Déterminants du vote challenger

Tableau A.4 — Déterminants du vote challenger (2018 et 2024)

	Variable dépendante :	
	% Vote challenger	
	2018	2024
	(1)	(2)
Taux de chômage	-0.860***	-0.328
	(0.160)	(0.219)
Taux de personnes étrangères	0.168	0.503***
	(0.104)	(0.111)
Nombre effectif de partis	0.860	-0.411
	(0.645)	(0.854)
Densité de population	0.001*	-0.001*
	(0.0003)	(0.0003)
Constant	20.696***	10.364***
	(2.447)	(2.922)
--- Coefficients standardisés (β) ---		
Taux de chômage	-0.508***	-0.181
Taux de personnes étrangères	0.216	0.891***
Nombre effectif de partis	0.115	-0.063
Densité de population	0.261*	-0.431*
Observations	129	77
R^2	0.233	0.266
Adjusted R^2	0.209	0.225
Residual Std. Error	6.652 (df = 124)	6.588 (df = 72)
F Statistic	9.434*** (df = 4; 124)	6.524*** (df = 4; 72)
Note :		* p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

A.5. Déterminants du vote blanc

Tableau A.5 — Déterminants du vote blanc (2024)

	Variable dépendante :	
	% Vote blanc	
	Wallonie	Global
	(1)	(2)
Taux de chômage	0.098**	-0.026
	(0.035)	(0.036)
Taux de personnes étrangères	0.056***	0.051***
	(0.010)	(0.009)
Nombre effectif de partis	-0.200***	-0.099
	(0.053)	(0.057)
Risque de pauvreté	-0.074*	0.055
	(0.037)	(0.039)
Revenu médian	-0.00004	-0.00001
	(0.00003)	(0.00003)
Âge moyen	-0.046	-0.057
	(0.025)	(0.030)
Densité de population	0.00001	0.0001***
	(0.0001)	(0.00003)
Constant	5.003**	4.463*
	(1.590)	(1.890)
--- Coefficients standardisés (β) ---		
Taux de chômage	0.494**	-0.079
Taux de personnes étrangères	0.396***	0.373***
Nombre effectif de partis	-0.226***	-0.077
Risque de pauvreté	-0.408*	0.219
Revenu médian	-0.164	-0.028
Âge moyen	-0.107	-0.09
Densité de population	0.005	0.307***
Observations	252	271
R^2	0.264	0.630
Adjusted R^2	0.243	0.620
Residual Std. Error	0.627 (df = 244)	0.768 (df = 263)
F Statistic	12.487*** (df = 7; 244)	63.990*** (df = 7; 263)
Note :		* p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

A.6. Déterminants du vote nul

Tableau A.6 — Déterminants du vote nul, Wallonie (2024)

	Variable dépendante :
	% Vote nul
Taux de chômage	0.286***
	(0.058)
Taux de personnes étrangères	0.057***
	(0.016)
Nombre effectif de partis	-0.009
	(0.088)
Risque de pauvreté	-0.142*
	(0.062)
Revenu médian	-0.0002***
	(0.00004)
Âge moyen	-0.165***
	(0.041)
Densité de population	-0.0001
	(0.0002)
Constant	15.014***
	(2.638)
--- Coefficients standardisés (β) ---	
Taux de chômage	0.697***
Taux de personnes étrangères	0.196***
Nombre effectif de partis	-0.005
Risque de pauvreté	-0.375*
Revenu médian	-0.369***
Âge moyen	-0.185***
Densité de population	-0.043
Observations	252
R^2	0.530
Adjusted R^2	0.516
Residual Std. Error	1.041 (df = 244)
F Statistic	39.269*** (df = 7; 244)
Note :	* p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

A.7. Déterminants du vote BNS

Tableau A.7 — Déterminants du vote BNS (2018 et 2024)

	Variable dépendante :	
	% Vote BNS	
	2018	2024
	(1)	(2)
Taux de chômage	0.482***	0.452***
	(0.063)	(0.070)
Taux de personnes étrangères	0.044*	0.053**
	(0.018)	(0.018)
Nombre effectif de partis	-0.039	-0.250*
	(0.100)	(0.112)
Risque de pauvreté	-0.236***	-0.208**
	(0.069)	(0.077)
Revenu médian	-0.0002**	-0.0002**
	(0.0001)	(0.0001)
Âge moyen	-0.206***	-0.208***
	(0.058)	(0.059)
Densité de population	-0.0002***	-0.0002***
	(0.0001)	(0.0001)
Constant	17.573***	18.136***
	(3.861)	(3.709)
--- Coefficients standardisés (β) ---		
Taux de chômage	0.998***	0.859***
Taux de personnes étrangères	0.191*	0.242**
Nombre effectif de partis	-0.02	-0.122*
Risque de pauvreté	-0.682***	-0.526**
Revenu médian	-0.305**	-0.275**
Âge moyen	-0.207***	-0.208***
Densité de population	-0.348***	-0.368***
Observations	272	271
R^2	0.468	0.435
Adjusted R^2	0.453	0.420
Residual Std. Error	1.465 (df = 264)	1.506 (df = 263)
F Statistic	33.113*** (df = 7; 264)	28.886*** (df = 7; 263)

Note : * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

A.8. Comparaison vote blanc et vote nul

Tableau A.8 — Comparaison des déterminants du vote blanc et du vote nul (Wallonie, 2024)

	Variables dépendantes :	
	% Vote blanc	% Vote nul
	(1)	(2)
Taux de chômage	0.098**	0.286***
	(0.035)	(0.058)
Taux de personnes étrangères	0.056***	0.057***
	(0.010)	(0.016)
Nombre effectif de partis	-0.200***	-0.009
	(0.053)	(0.088)
Risque de pauvreté	-0.074*	-0.142*
	(0.037)	(0.062)
Revenu médian	-0.00004	-0.0002***
	(0.00003)	(0.00004)
Âge moyen	-0.046	-0.165***
	(0.025)	(0.041)
Densité de population	0.00001	-0.0001
	(0.0001)	(0.0002)
Constant	5.003**	15.014***
	(1.590)	(2.638)
--- Coefficients standardisés (β) ---		
Taux de chômage	0.494**	0.697***
Taux de personnes étrangères	0.396***	0.196***
Nombre effectif de partis	-0.226***	-0.005
Risque de pauvreté	-0.408*	-0.375*
Revenu médian	-0.164	-0.369***
Âge moyen	-0.107	-0.185***
Densité de population	0.005	-0.043
Observations	252	252
R^2	0.264	0.530
Adjusted R^2	0.243	0.516
Residual Std. Error (df = 244)	0.627	1.041
F Statistic (df = 7; 244)	12.487***	39.269***
Note :		* p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

Dire « non » par le vote

Étude des déterminants du vote protestataire dans les élections communales wallonnes et bruxelloises de 2018 et 2024

Ce mémoire porte sur l'évolution du vote protestataire en Région wallonne et Bruxelles-Capitale entre les élections communales de 2018 et 2024. L'analyse quantitative étudie quatre formes de vote protestataire (populiste, challenger, blanc, nul) et les teste sur trois variables indépendantes (taux de chômage, taux de personnes étrangères, nombre effectif de partis). Le chômage est le déterminant dominant et transversal à travers toutes les formes de protestation. Le taux de personnes étrangères agit comme un proxy de précarité plutôt que comme un facteur culturel. Le nombre effectif de partis s'avère marginal. Le vote protestataire subit une recomposition interne entre 2018 et 2024. Le vote challenger recule au profit du vote populiste, sans progression généralisée.

Mots-clés : vote protestataire · populisme · vote challenger · vote blanc et nul · élections communales.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)
Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | **www.uclouvain.be/psad**